

LE  
MAUVAIS LANGAGE  
CORRIGÉ,  
OU

*RECUEIL, par ordre alphabétique, d'expressions et de phrases vicieuses usitées en France, et notamment à Lyon ;*

PAR ÉTIENNE MOLARD, INSTITUTEUR.

Quatrième édition, revue, corrigée et augmentée de plus de 400 articles nouveaux.

---

Il est nécessaire d'étudier les défauts de langage et de prononciation qui sont particuliers à chaque province, et même aux villes qui se piquent le plus de politesse, et les faire éviter aux enfans.

ROLLIN, *Traité des études.*

---

A LYON,

Chez YVERNAULT et CABIN, Libraires de l'Académie de Lyon, rue St-Dominique, n.º 64.

A PARIS,

Chez { BRUNOT-LABBE, Libraire de l'Université  
Impériale, quai des Augustins.  
LENORMANT, Imprimeur-Libraire, rue  
des Prêtres-St-Germain-l'Auxerrois.

---

1824.

---

## A V I S.

LE titre de cet ouvrage en indique assez la nature et le but , pour dispenser l'auteur d'un avertissement ou d'une préface ; on ne pourrait s'en servir que comme de l'exorde d'un discours , pour solliciter la bienveillance des lecteurs ; mais quand on leur présente les moyens faciles de corriger leur langage et leur prononciation , n'est-on pas sûr de leur inspirer un grand intérêt , et d'acquérir quelque droit à leur reconnaissance ? Les livres utiles n'ont pas besoin d'une annonce fastueuse , ils se recommandent d'eux-mêmes. Renonçant donc à tout avis préliminaire , on se bornera à réfuter quelques ob-

*a ij*

jections qui furent faites, lorsque parut, il y a 18 ans, la première édition de ce dictionnaire grammatical. A quoi bon, dirent plusieurs critiques, à quoi bon ce recueil de locutions vicieuses ? N'avons-nous pas assez de vocabulaires, sans en augmenter le nombre ? Ignore-t-on que les expressions qui n'y sont pas consignées, n'appartiennent point à la langue ? Le passage de Rollin, qui sert d'épigraphe à l'écrit qu'on publie, suffirait sans doute pour combattre cette assertion, et pour justifier l'auteur ; mais il faut répondre en forme. N'est-il pas vrai que celui qui, voulant s'assurer si un mot est français, ouvre le dictionnaire de l'Académie, et ne l'y trouve pas, ne sait que la moitié de ce qu'il veut savoir ? il lui reste à connaître le terme qui

doit remplacer celui que l'ignorance a forgé, et comment le chercher, quand on n'en soupçonne pas l'existence ? Il faut donc que la faute même fournisse le moyen de s'en corriger ; c'est l'avantage exclusif du *Dictionnaire du Mauvais Langage* : en y cherchant l'expression défectueuse, vous y trouvez celle que le bon usage réclame ; il vous conduit de l'erreur où vous étiez, à la vérité que vous ne connaissiez pas encore ; il vous éclaire sur des vices de locution que vous auriez conservés d'autant plus certainement, que vous les aviez adoptés, pour ainsi dire, en sûreté de conscience.

Il est encore un autre privilège qui n'appartient qu'à ce nouveau dictionnaire : non-seulement il fait connaître les mots altérés dans leur forme, leur

genre et leur nombre , mais aussi les tournures incorrectes ou contraires au génie de notre langue , et les fautes échappées à nos meilleurs écrivains ; on y trouve de courtes dissertations sur les points importans et difficiles de la syntaxe , et les décisions des grammairiens les plus distingués. Ce livre devient le recueil des arrêts qui ont été rendus par des juges éclairés ; car l'éditeur n'a d'autre mérite que d'avoir réuni en corps , à force de peine et de patience , ces discussions et ces jugemens, ainsi que les locutions dénaturées par le mélange des idiomes. En se livrant à un travail si ingrat , il a moins consulté son amour-propre que l'intérêt de ses concitoyens ; des écrivains supérieurs n'auraient jamais voulu s'occuper d'un ouvrage où il y a tant

de dégoûts à dévorer , et si peu de gloire à recueillir.

Passons à une objection qui semble plus spécieuse que la première. Pourquoi entreprendre un ouvrage qui n'a point de bornes , ont ajouté les mêmes critiques ? Comment réunir en un seul volume les erreurs communes à plusieurs provinces , tandis qu'une seule ville en présente une liste sans fin ? Ne sait-on pas que l'ignorance enfante chaque jour de nouvelles expressions ; que d'autres tombent en désuétude , et que celles qui faisaient autrefois les délices des gens du monde et les agrémens du style , rendraient ridicules aujourd'hui ceux qui s'en serviraient ? Comment suivre l'histoire de tant de vicissitudes dans nos mots , et les enfermer dans un petit cadre ?

Il est bien facile de réfuter' cette objection. Quoi ! parce qu'il n'y a qu'un bon langage , et que les manières vicieuses de s'exprimer sont incalculables , s'ensuit-il, qu'on ne doive en relever aucune ? Parce qu'il n'y a qu'un chemin qui mène à la vérité , et qu'il y en a mille qui conduisent à l'erreur , serait-il ridicule de faire connaître ceux qui nous égarent le plus souvent ? Quoiqu'il soit impossible de désigner toutes les fautes que le public commet , ce n'est pas moins une entreprise utile que de corriger les plus grossières et les plus générales , et c'est l'avantage que présente à chacun de nous le *Mauvais Langage corrigé*. Sans doute tout le monde ne fait pas les même fautes ; mais il n'est personne qui , dominé par la tyrannie

de l'usage , n'adopte quelques locutions vicieuses , et cet ouvrage lui apprendra à les éviter. L'impossibilité d'en faire un tableau complet , ne prouve donc rien contre l'utilité qu'on peut retirer de ce livre ; et l'auteur aura rempli le but qu'il s'est proposé , si chacun y puise quelques connaissances grammaticales , et acquiert , en le lisant , plus de pureté dans son langage. Il faut convenir cependant que la bonne société est le meilleur livre pour apprendre à bien s'énoncer ; mais il n'est donné qu'à un petit nombre de personnes de le consulter , encore renferme-t-il quelques erreurs , contre lesquelles il est bon de se prémunir ; et ce Dictionnaire , quoique destiné à ceux qui n'ont pas le bonheur de vivre dans un monde choisi , et dont les études

ont été négligées , pourra néanmoins devenir utile , en quelques points , à cette classe privilégiée , dont le langage , généralement épuré , doit servir de modèle.

L'Auteur de ce Dictionnaire se croit obligé de prévenir ici le public , ainsi qu'il l'a déjà fait dans une note , que c'est par erreur qu'on a suivi l'orthographe de Voltaire , qui est en contradiction avec le principe qu'on a établi et développé à l'article *Maltois* ; mais l'ouvrage étoit déjà bien avancé , quand on s'est aperçu que l'Imprimeur avoit adopté un système que les grammairiens et les écrivains rejettent.

} LE

LE  
MAUVAIS LANGAGE  
CORRIGÉ,  
OU  
RECUEIL

*D'expressions et de phrases vicieuses,  
usitées en France, et notamment à Lyon.*



A

ON distingue deux sortes d'*a*, l'un bref et aigu, comme dans *bateau*, l'autre long et grave, comme dans *báton*.

*A* préposition prend toujours un accent grave, en quoi il diffère du verbe : il *a* des biens à vendre.

*C'est à vous à qui j'en veux.* Il y a un solécisme dans cette manière de s'exprimer, qui est très-familière. C'est donner à un seul verbe deux régimes de même

A

nature, ce que notre langue réprouve. Pour rendre la phrase régulière, il faut dire : *C'est à vous que j'en veux* ; alors on fait disparaître une des deux prépositions qui marquent le rapport de tendance ou de but. Boileau, si rigoureux observateur des règles de la langue française et du goût, a fait cette faute dans le premier vers d'une de ses plus belles épîtres :

*C'est à vous, mon esprit, à qui je veux parler.*

Il fallait dire : *C'est à vous, mon esprit, que je veux parler*, en retranchant la deuxième préposition, qui tombe sur le même régime. Crébillon a péché aussi contre ce principe qu'un verbe ne peut avoir deux rapports semblables, à moins que ce ne soit par forme d'énumération.

*Ce n'est que du tyran dont je me plains aux dieux.*

Il fallait dire : *Que je me plains aux dieux.*

On emploie mal-à-propos la préposition *à*, au lieu du mot *de*. Ne dites pas, c'est la fille *à* Nicolas ; mais dites, c'est la fille *de* Nicolas. La préposition *à* marque un rapport d'attribution, et le mot *de*

exprime un rapport de dépendance ou d'extraction. Nous avons cependant quelques verbes qui sont suivis indifféremment de la préposition *à* ou du mot *de* ; on dit, *commencer à apprendre, commencer d'apprendre.*

Ne dites pas non plus : *Reviendrez-vous à bonne heure* ; mais dites, *de bonne heure.* On ne doit pas sous-entendre cette préposition dans la phrase suivante, et autres semblables : *Ma curiosité a failli être punie* ; dites, *à être punie.*

Qui a touché ce pot de confitures ? qui a touché cet argent ? dites : *Qui a touché à ce pot de confitures ? qui a touché à cet argent ? Toucher, signifiant manier,* n'est pas suivi de la préposition *à* ; dites : *Ne touchez pas cela* ; mais quand il signifie *ôter, retrancher,* il l'exige. *Ne touchez pas à cette somme.* Ne dites pas : *J'ai acheté ce cheval, ce meuble bon marché* ; mais *à bon marché, à bon prix.* Ne dites pas non plus : *Il a mis son mouchoir à sa poche* ; mais *dans sa poche.* *A la poche,* dit quelque chose d'extérieur. On met un bouton

à la poche , et l'on met son argent *dans* sa poche.

ABAJOUÉ, partie de la tête du cochon, depuis l'œil jusqu'à la mâchoire ; dites, *bajoue* ; s. f.

ABANDON. Acte par lequel un débiteur transmet à ses créanciers la propriété de ses biens ; dites, *abandonnement*. L'*abandon* est l'état d'une personne ou d'une chose délaissée : il a fait l'*abandonnement* de tous ses biens à ses enfans, et ses enfans le laissent dans l'*abandon*. En un mot, l'*abandonnement* est un acte, l'*abandon* est un état passif.

ABOUCHER, S'ABOUCHER, pour dire, se pencher en avant, se reposer sur la bouche. *Aboucher*, signifie se rencontrer dans un même lieu, pour conférer ensemble, ou bouche à bouche ; mais ce verbe ne s'emploie pas dans le premier sens. On ne dit pas non plus, *tomber à bouchon* ; il faut dire, tomber sur le ventre, ou sur le visage. Notre langue ne peut pas exprimer cette idée par un seul

mot, il faut absolument faire usage d'une périphrase.

**ABSENTER.** Ne dites pas, *j'ai absenté* ; mais *je me suis absenté*. Ce verbe se conjugue avec le verbe *être* dans ses temps composés. Remarquez cependant que cette façon de parler, *je me suis absenté*, signifie ordinairement qu'on s'est éloigné pour se soustraire à quelque poursuite.

**ABSTRAIT.** Un homme *abstrait*, celui qui ne fait pas attention à ce qu'on dit, à ce qu'on fait ; qui ne s'occupe pas longtemps de la même chose ; dites, *distrain*. Regnard a fait la comédie du *Distrain*. On confond souvent ces deux mots, *abstrait* et *distrain*. Le mot *abstrait* exprime une qualité considérée à part : la bonté est un terme *abstrait* ; un homme est *abstrait*, quand il est tellement occupé d'un objet, qu'il ne voit pas ce qui se passe autour de lui : Archimède était *abstrait*, lorsqu'on faisait le siège de Syracuse ; et qu'occupé à tracer des figures géométriques, il ne s'apercevait pas qu'on prenait la ville d'assaut. Un homme est *distrain*, quand, sans

être occupé, il ne voit rien, et ne fait attention à rien. Cet homme dont parle M.<sup>m</sup> de Sévigné, qui, ayant versé dans un fossé, disait à ceux qui venaient lui donner du secours : Messieurs, qu'y a-t-il pour votre service ? était un homme *distrait* dans toute la force du mot. Telle est la distinction que l'abbé Girard, dans ses synonymes, établit entre ces deux expressions.

**ACAGNARDIR, s'ACAGNARDIR.** S'accoutumer à mener une vie paresseuse ; dites, *s'acagner*. Il *s'acagne* au coin du feu. Cette expression est familière ; le verbe est de la première conjugaison, et c'est par corruption qu'on s'en sert à la seconde.

**ACCOMPAGNEUR.** Celui qui accompagne lorsqu'on fait de la musique ; dites, *accompagnateur*, s. m. S'il s'agit de celui qui accompagne en allant avec une personne, on se sert du verbe, j'aurai l'honneur d'*accompagner* madame ; car le mot *accompagnateur* ne s'emploie jamais bien, en parlant de celui qui reconduit quelqu'un.

**ACCOUCHER.** Mettre un enfant au monde : *cette femme a accouché* ; dites , *cette femme est accouchée*. Le chirurgien accouche ; la femme est accouchée. Dans le premier cas, le verbe est actif ; dans le second, il est neutre , c'est-à-dire , sans régime.

**A CELLE FIN QUE...** Conjonction qui exprime le motif. Cette expression est du vieux langage ; dites , *afin que*.

**A CHAS UN , A CHAS DEUX.** Pour dire , *un à un , deux à la fois*. Autrefois on disait , *chas deux , chas trois* , ou ce qui tombe deux à deux , trois à trois ; mais jamais on n'a dit *à chas trois*. Expression d'écolier.

**ACHIS.** Mets composé avec de la viande ou du poisson haché. Ce mot s'écrit et se prononce avec une *h* aspirée. Dites , *le hachis* , s. m. *L'achis* est une plante.

**ACQUERIR.** Obtenir à prix d'argent ou de toute autre manière. On reproche aux Lyonnais de prononcer muet l'*e* de ce mot , qui doit être fermé , et marqué d'un accent aigu ; dites donc , *acquérir* , *acqué-*

*reur.* Cette erreur est très-commune au palais. Ce verbe est irrégulier, et prend deux *r* au futur et au conditionnel : *j'acquerrai, j'acquerrais.*

**ACCOUDOIRE.** Ce qui est fait pour s'y accouder. Ce nom est du genre masculin, et ne prend point d'*e* muet ; dites, avoir les bras sur un bon *accoudoir*, et non sur une bonne *accoudoire.*

**ACHATTIR.** Attirer par l'appât de la bonne chère. Dites, *affrioler, affriander.*

**ACTER.** Ce notaire *acte* bien ; dites, *rédige, stipule* bien.

**ACULER.** Ce verbe se dit mal-à-propos des bottes, des souliers qui s'abaissent par derrière, sur le talon ; dites, *éculer.* *Cet enfant écule ses souliers.* *Acculer,* signifie pousser quelqu'un, le réduire en un coin : *il l'a acculé* contre le mur.

**AFFAIRE.** Il est très-*affairé.* Quoique cette expression soit généralement répandue, elle n'en est pas moins vicieuse ; dites, il est très-*occupé.*

**AFFANEUR.** Ouvrier qui travaille à la

journalée. Ce mot vient de l'Italien *affanno*, *peine* ; dites, *journalier* ; c'est un honnête *journalier*. Ce mot s'emploie aussi comme adjectif. On dit plus communément, *homme de peine*, *porte-faix*, *crocheteur*. Le *journalier* est celui qu'on emploie à la journalée.

**AFFRANCHISSAGE.** Payer l'*affranchissage* d'une lettre ; dites, l'*affranchissement*, s. m. On dit aussi l'*affranchissement* d'une terre.

**AGACIN.** Espèce de calus ou de dureté qui vient ordinairement aux pieds ; dites, *cor*, s. m. Avoir des *cors* aux pieds. Le mot *agacin* est du vieux langage. Le peuple appelle *agacin* ce que les gens de l'art nomment *cor*, et ce que l'académie dit être une espèce de *durillon*.

**AGE, AGÉ.** Dans ces deux mots l'*a* est fort ouvert ; et prend l'accent circonflexe ; écrivez, le bel *âge*, un homme *agé*. Quelquefois l'*a* est grave sans accent, ainsi que dans *sable*, *table*, *fable*, *rable*, *diable*, *délabrement*. C'est l'usage qu'il faut consulter à cet égard.

**ACI.** Participe passé du verbe *agir*. Il

en a mal *agi* avec moi ; dites , il en a mal *usé* avec moi. On *use* de quelque chose ; on *en use* ; mais on *n'agit* pas de quelque chose ; on *n'en agit* pas. Ne dites pas non plus : quand *il u s'agi* de vos intérêts ; mais quand *il s'est agi* de vos intérêts. C'est le passif qu'on doit employer, et non l'actif.

AGOTIAU. Espèce de pelle creuse , à rebords , dont on se sert pour vider les bateaux ; dites , *écope* , s. f. Ce batelet fait eau de toutes parts ; il faut le vider avec l'*écope*. Le mot *agotiau* est usité par tous les bateliers de la Saône. C'est une dénomination locale.

AIDER. Secourir , soulager , s'emploie sans préposition : *aider* les malheureux. *Aider* à quelqu'un , c'est supporter ou partager son fardeau. *Aider* , signifiant *secourir* , veut un objet pour complément. On doit *aider* ses parens. *Aider* , signifiant secourir un homme trop chargé , veut la préposition *à* : *aidez-moi à* me charger. Je lui *aide* à relever sa charge. *Aide* , signifiant *secours* , est du genre féminin :

son *aide* est venue à propos. *Aide*, en parlant des personnes dont l'emploi consiste à être auprès de quelqu'un, pour servir conjointement avec lui et sous lui, est du genre masculin : il m'a donné de bons *aides*.

**AIGLE.** Oiseau de Jupiter, masculin : un bel *aigle*. *Aigle*, armoiries, féminin : *aigle impériale*.

**AIGLEDON.** Duvet de certains oiseaux du Nord, dont on fait des couvertures ; dites, *edredon*, subst. m. dormir dans l'*edredon*.

**AIGUISER.** Rendre pointu, rendre tranchant ; il faut prononcer l'*u* et l'*i* qui forment une véritable diphthongue, comme dans *aiguille*. *Aiguiser* un couteau ; il se dit aussi dans le sens figuré.

L'un sait d'un trait piquant *aiguiser* l'épigramme,

BOILEAU.

Dans le verbe *arguer* on fait entendre fortement la voyelle *u*, de manière que ce mot forme trois syllabes. Il convien-

drait de mettre le tréma sur l'*u*, pour éviter qu'on le prononçât comme *sarguèr*.

**AIL.** On est souvent embarrassé dans l'emploi de ce mot au nombre pluriel. Doit-on dire : Craignez-vous les *ails*, ou craignez-vous les *aulx* ? Ce substantif et presque tous ceux qui finissent en *ail*, en *al* et en *cau*, changent au pluriel cette terminaison en *aux*, et le mot dont il s'agit ne souffre pas exception ; mais il vaut mieux l'employer au singulier. On a mis de l'*ail* dans cette salade. Les mots *camail*, *détail*, *sérail*, *éventail*, *mail*, *carnaval*, *bal* ne sont pas soumis au principe que nous venons d'établir. Ils ne changent pas leur terminaison au pluriel ; ils se contentent de prendre l'*s*.

**AINSI, PAR CONSÉQUENT.** Ces deux termes réunis forment un pléonasme vicieux, c'est-à-dire, que ces deux mots expriment la même chose ; l'un des deux suffit.

**AIR.** *Aller grand air et belle manière.* Expression proverbiale, qui signifie, faire trop grande dépense ; dites, *grand'erre*. Ce dernier mot est féminin.

AIR. Doit-on dire : Cette femme a l'air bon, ou a l'air bonne? En d'autres termes l'adjectif doit-il se rapporter au substantif *air*, qui est du genre masculin, ou au mot *femme*? Les sentimens sont partagés sur cette question : ceux qui soutiennent qu'il faut dire, cette femme a l'air bon, raisonnent ainsi : l'adjectif doit toujours être en rapport avec son substantif; or, dans l'exemple cité, c'est le mot *air* qui régit l'adjectif; car c'est l'air qui est bon, et non pas la femme; donc l'adjectif doit être employé au masculin. Les vers suivans confirment cette règle.

La vertu toute nue a l'air trop indigent,  
Et c'est n'en avoir point que n'avoir point d'argent.

Ceux qui prétendent qu'il faut dire, *cette femme a l'air bonne*, s'appuient sur un pari de cent louis, fait en 1792, sur la question de savoir s'il fallait dire : *Cette soupe a l'air bonne*, ou *cette soupe a l'air bon*. M. Laharpe fut pris pour juge, et M. Dommargue nous apprend que cet académicien jugea qu'il fallait dire : *Cette soupe a l'air bonne*. Voici sans doute la raison sur

laquelle il fondait sa décision. Quand on dit : *Cette soupe a l'air bonne*, il y a ellipse ; c'est comme si l'on disait : *Cette soupe paraît bonne ; cette soupe a l'air d'être bonne*. Les mots *a l'air* étant l'équivalent du verbe *paraît*, il s'ensuit que l'adjectif doit s'accorder avec le mot *soupe* qui est féminin ; ainsi il faut dire : *Cette femme a l'air bonne, spirituelle*, et non, elle a *l'air bon, gros, enceint*. Mais il n'en serait pas ainsi si l'on disait : *Cette femme a un air bon*, parce que dans *a un air bon*, le mot *air* est pris dans une acception restreinte, au moyen de l'adjectif *un* ; au lieu que dans cette façon de parler, *a l'air bonne*, le mot *air* est pris dans une acception étendue. Je crois que l'usage a décidé la question ; par-tout on dit : *Cette soupe a l'air bonne*. On peut éviter la difficulté, en remplissant l'ellipse, et en disant : *Cette soupe, cette femme semble bonne*. Je ne condamne aucune de ces deux façons de s'exprimer.

Le mot *air* est employé vicieusement dans cette phrase très-usitée : *Cette femme donne d'air ou de l'air à son père*. Le mot

*air* signifie bien quelquefois ressemblance; on dit : *Ce jeune homme a l'air de son père*; mais il est absurde de dire : *Il donne d'air à son père.*

**AIRÉ.** Qui est en plein air. Il se dit particulièrement d'un bâtiment : cette maison est bien *airée*; dites, *aérée*, en mettant un accent aigu sur les deux premiers *e*. Ce qui a donné lieu à la corruption de ce mot, c'est qu'on l'a fait dériver du mot *air*, au lieu que les grammairiens veulent qu'on le prononce comme *a. r* mot latin qui signifie la même chose. Nous avons adopté cette prononciation dans tous les mots qui en sont formés, tels que *aérien*, qui est d'air; un corps *aérien*; *aéromètre*, instrument pour mesurer l'air, etc.

**AIS A CHAPLU.** Petite table sur laquelle on hache les viandes et les herbes; dites, *hachoir*, s. m. L'*h* est aspirée dans ce mot, c'est-à-dire, qu'elle a toutes les propriétés d'une consonne; par conséquent elle ne souffre ni suppression de voyelle, ni liaison de consonne : *le hachoir, les hachoirs.*

ALCOVE. Ne dites pas un bel *alcove* ; ce mot est féminin.

Dans le réduit obscur d'une *alcove* enfoncée,

A L'ENTOURS. Je connais *ses à l'entours* ; dites, *ses entours*. *Entours* est un nom substantif, et *à l'entour* est une expression adverbiale.

ALICANT. Petite ville d'Espagne. Vin d'*Alicant* ; dites vin d'*Alicante*.

ALLER. Faut-il dire, *j'y vais*, ou *j'y vas* ? L'un et l'autre se disent ; cependant l'académie a décidé que le bel usage était pour *j'y vais*. On sait qu'un grammairien célèbre, touchant au dernier instant de sa vie, dit : *Je vais mourir* ; puis, se reprenant, il dit : *Je vas mourir*, l'un et l'autre sont usités ; et après avoir parlé ainsi, il expira. Quoique les meilleurs écrivains se permettent de dire, *je m'en vais* ou *je m'en vas le trouver*. Le mot *en* me paraît pour le moins inutile ; il serait plus régulier de dire, *je vais le trouver*.

On ne dira pas non plus, *aller de pied* ; mais *aller à pied*.

A l'occasion de ce mot, il convient de relever une faute plus grossière. On dit souvent : *J'ai plusieurs endroits à aller* ; ce qui signifie qu'on a à aller plusieurs endroits, expression absurde ; il faut dire : *Je dois aller dans plusieurs endroits.*

On doit observer que le verbe *s'en aller* est un verbe réfléchi, composé du pronom *se*, du mot elliptique *en*, et du verbe *aller*. Dans les temps composés, le mot *en* doit précéder l'auxiliaire ; dites, *je m'en suis allé*, et non, *je me suis en allé*.

**ALLURÉ.** C'est un jeune homme bien *alluré*, c'est-à-dire, qui a de l'allure ou qui est dégourdi. Le premier mot n'est pas français.

**ALMANACH.** Calendrier qui contient tous les jours de l'année. Il ne faut pas faire sentir le *ch* ; prononcez *almana*, s. m. On dit proverbialement : J'ai beau dire la vérité, on ne prend plus de mes *almanachs*, c'est-à-dire, on ne croit plus ce que je dis.

**AMADOUÉ.** Mèche faite avec une espèce

de champignon. On fait de ce mot un nom féminin, quoiqu'il soit du genre masculin : cette erreur vient de ce qu'on termine ce mot par un *e* muet, et c'est une autre erreur ; dites, *du bon amadou*. Il y a une faute dans le second de ces deux vers :

Le briquet frappe la pierre,  
L'amadou aussitôt prend.

Il faudrait dire : *Aussitôt l'amadou prend*.

**AMANDRE.** Fruit de l'amandier ; dites, *amande*, s. f. Un lait d'*amande*. *Amende*, punition, s'écrit par un *c*. Ces deux mots sont homonymes ; c'est-à-dire, qu'ils ont une prononciation semblable, une signification et une orthographe différente.

**AMBRE.** Arbrisseau dont les jets sont fort plians, et qui servent à lier ; dites, *osier*, substantif masc. *L'ambre* est un parfum ; mot dérivé de *ambra*, italien ; *ambar*, espagnol.

**AMASSER.** Prendre ce qui est à terre : j'ai *amassé* son gant ; dites, *ramasser*. Le mot *amasser* signifie communément, *faire*

*un amas* : le bonheur de l'avare est d'*amasser* des richesses. *Ramasser*, c'est, au sens littéral, relever de terre. On *amasse* des trésors ; on *ramasse* ce qui est tombé. *Ramasser* signifie aussi, traîner dans une *ramasse*.

EMMOURACHER, s'EMMOURACHER. Devenir amoureux, au point de perdre la raison ; dites, *s'amouracher*.

AMATEUR. Ce mot a-t-il un féminin ? faut-il dire, une femme *amateur*, ou une *amatrice* ? Il me semble que l'analogie nous autorise à donner un féminin à ce mot ; on dit, une *spectatrice*, une *actrice*, une forcée *créatrice* ; pourquoi ne dirait-on pas une *amatrice* ? Linguet et J. J. Rousseau en ont fait usage, et un mauvais jeu de mots ne doit pas l'exclure de notre langue. On objectera, peut-être, qu'on ne dit pas *autrice*, et qu'il ne doit pas être plus permis de dire *amatrice* : il y a beaucoup de différence : une femme qui fait un livre, est une femme extraordinaire ; mais depuis long-temps, et aujourd'hui plus que jamais, les femmes cultivent

leur esprit ; elles aiment les arts et les lettres ; il faut donc donner à ce mot une inflexion féminine , qui rende cette nouvelle idée. D'ailleurs *amatrice* vient du latin *amatrix* , et de l'italien *amatrice* .

AMOUREUX. Cette fille a un *amoureux* ; dites , un *amant*. L'*amoureux* est celui qui aime sans être aimé , ou même connu ; il se dit des choses comme des personnes ; l'*amant* est celui dont l'amour est partagé et approuvé. Il ne se dit pas des choses.

AMUSEUR. Qui s'amuse par-tout ; dites , *musard* , s. m.

ANCHE. Tuyau de bois qu'on met aux cuves et aux tonneaux , pour en tirer du vin ; dites , *cannelle* ou *canelle* , s. fém. Tirer du vin par la *canelle*. Une *anche* est une petite partie d'un instrument de musique à vent.

ANÉMONE. Fleur printannière ; dites , *anemone* , sans mettre d'accent sur le premier *e* , si vous suivez scrupuleusement l'académie et Gebelin ; mais Gullet et le grand vocabulaire emploient l'accent aigu , et l'oreille semble le réclamer.

**ANGOISES.** s. f. plur. Grande affliction d'esprit : les *angoises* de la mort ; ce mot doit s'écrire et se prononcer avec deux s : ce malade est dans les dernières *angoisses*.

**ANICHON.** Ce mot n'est pas français ; dites , *petit âne* , ou *ânon*.

**ANILLE.** Sorte de bâton , qui a , par un bout d'en haut , une petite traverse , sur laquelle les vieillards et les infirmes s'appuyent pour marcher ; dites , *béquille* ou *potence* , s. f. Le mot *anille* est de l'ancien langage ; on le trouve souvent employé dans les livres gothiques.

**ANNÉE.** Mesure de vin ou charge d'un âne ; dites , *année* , une *année* de vin , en prononçant l'*a* grave. Le mot *année* , écrit par deux *n* , a la première syllabe aiguë , et signifie l'espace de douze mois.

**ANOBLIR , ENNOBLIR.** On confond ordinairement ces deux verbes , quoiqu'ils aient chacun une prononciation particulière et une signification un peu différente. *Anoblir* , c'est rendre noble ce qui ne l'est pas. On *anoblit* un roturier , en lui donnant des lettres de noblesse. On prononce

seul l'*a* de ce mot, et d'une manière brève. Dans le mot *ennoblir*, on fait une syllabe des deux premières lettres. Ce dernier verbe signifie rendre plus noble, plus illustre, ajouter à la noblesse qu'on possédait. Les beaux arts *ennoblissent* une langue.

**ANSIÈRE.** La partie supérieure de certains vases ou de certains ustensiles, par laquelle on les prend pour les porter, et qui est ordinairement courbée en arc : dites, *anse*, s. f. Prendre un pot par l'*anse*.

**ANTICHAMBRE.** Le peuple donne ordinairement à ce mot le genre masculin, et c'est une erreur, il est toujours féminin ; dites, *une antichambre*. Ce nom est du même genre que le mot *chambre* dont il est composé ; la préposition *anti* n'en change pas la nature.

**ANTIPOTE.** Celui qui habite un endroit de la terre, diamétralement opposé à l'autre ; dites, *antipode*, nom formé de deux mots grecs, dont le premier signifie, *contre*, et le dernier,  *pied*.

**Aoust.** Le huitième mois de l'année. On a adouci cette prononciation barbare ; on ne fait plus entendre l'*a*, et l'on a supprimé l'*s*. Cette suppression est indiquée par un accent circonflexe. Prononcez, le mois d'*ou*. On fait sentir l'*a* dans le mot *aou*ter.

**APE.** Morceau de fer pointu par un bout, percé de plusieurs trous, et recourbé de l'autre ; dites, *crampon à patte*.

**APINCHER.** Observer secrètement les actions de quelqu'un. Dites, *épier*.

**APONSE.** Pièce qu'on met à une robe ou à un meuble, pour l'agrandir ; dites, *alonge*, s. f., et *alonger*, au lieu d'*apondre*.

**APOSTICHE.** Dites, *postiche*. Des dents *postiches*, c'est-à-dire, des dents ajoutées après coup.

**APPARER.** Recevoir avec les mains ; dites, *recevoir*.

**APPESER** sur quelque chose ; dites, *appuyer*.

**APPOINTER** une boule ; dites, *pointer* ; un bon *pointeur*, et non pas un bon *ap-*

*pointeur*. Ne dites pas non plus, un bon *appoint* ; mais dites, un bon *point*.

APRÈS. Ne dites pas, il m'a couru *après* ; ce dernier mot est une préposition, qui, en cette qualité, demande toujours un complément ; dites, il a couru *après moi*. Ne dites pas non plus, il est *après dîner* ; mais dites, il est *après à dîner*, ou bien, *il dine*.

ARAGNÉE. Dites, *araignée*. On disait autrefois, *aragne*, du latin *aranea*.

ARBORISTE. Celui qui vend des simples ; dites, *herboriste*. Le premier a vieilli.

ARBOUILLURES. Espèce de petites élevures rouges qui viennent sur la peau ; dites, *échaubouleurs*, s. f.

ARBRE de pressoir ; dites, *vis de pressoir*.

ARÇON de berceau ; dites, *archet*, s. m. L'*arçon* fait partie d'une selle. Pistolets d'*arçon*.

ARECHAL. Fil d'*arechal* ; dites, fil d'*archal*. C'est la prononciation traînante  
des

des Lyonnais, qui a fait trois syllabes de ce mot, qui n'en a que deux.

ARGUILLON. Pointe de métal à la chappe d'une boucle ; dites, *ardillon*, s. m.

ARIAS. Obstacle, chose qui embarrasse ; dites, *embarras*, s. m.

ARICOT, s. m. Plante dont les fleurs sont légumineuses ; il s'écrit et se prononce avec une *h* aspirée ; dites, des *haricots verts*.

ARJOLET. Petit bouton blanc, qui vient aux yeux ; les médecins disent *orgeolet*, et l'académie dit *orgueilleux*, s. masc. Il a un *orgueilleux* à l'œil, qui l'incommode beaucoup.

ARPENT. Il y a une mesure de trois quarts de pied, que l'on confond avec le nom de la mesure de cent perches. La première s'appelle *empan*, s. m.

ARQUEBUSE. *Eau d'arquebuse* ; dites, *eau d'arquebusade*. L'*arquebuse* est une arme à feu.

ARRAPER, s'ARRAPER. Ce mot vient d'*arripere*, qui signifie, *manu compre-*

B

*liendere*. Il est gaulois. Nos pères disaient *arraper*, mais dans le sens d'*empoigner* ; si l'on veut parler d'une chose qui se colle ou se lie à une autre, dites, *s'attachez*. La poix *s'attache* aux mains.

ARRESTOGRAPHE. Compileur, ou commentateur d'arrêts ; dites, *arréliste*, s. m.

ARRIÈRE GRAND-PÈRE ; pour dire, *bisaïeul*. Cette expression n'est pas française, et forme un contre-sens. Le mot *arrière* signifie, *qui vient après*, et le *bisaïeul* est venu avant.

ARTHES. Petits insectes ; dites, *teignes*, subst. fém. Il y a des *teignes* dans cette armoire. L'encyclopédie dit, *artison*, en parlant des vers qui s'engendrent dans le bois.

ASSASSINEUR. Dites, *assassin*, s. m. Le peuple dit souvent : on a commis un *assassin*, au lieu de dire, un *assassinat*. Ce dernier mot est le nom du crime, *assassin* est le nom du criminel.

ASSEZ. On prononce mal cet adverbe, en donnant à l'*e* le son ouvert, tandis que

le *z* final en fait toujours un *e* fermé, comme dans *dez*, *nez*, *chez*.

**ASSERMENTÉ.** Prêtre *assermenté*, qui a prêté le serment exigé. Expression révolutionnaire.

**ASSURER.** Ce verbe signifiant *affirmer* une chose, veut le datif ou le terme pour la personne, et l'accusatif ou l'objet pour la chose : il leur a *assuré* cela. Si ce mot signifie *rendre témoignage*, il demande l'accusatif ou l'objet pour la personne : *assurez-le* de mon respect.

**ASTHME.** Celui qui a une infirmité qui consiste dans, une grande difficulté de respirer en certain temps. Ce nom est celui de la maladie, et non du malade ; dites, *asthmétique* : cet homme est *asthmétique*.

**AUBERGE.** Sorte de pêche ; dites, *alberge*. Le fruit que nous nommons *auberge*, doit s'appeler *pavie* ; on ne prononce pas l'*e* muet final de ce mot ; il est masculin : *un bon pavie*. On dit également, un bon *pavi*, sans *e*.

**AUCUNS.** Ce mot ne prend jamais de pluriel, au moins dans le langage moderne ; car autrefois il s'employait aux deux nombres. Racine a dit dans Phèdre :

*Aucuns monstres par moi domptés jusqu'aujourd'hui,  
Ne m'ont acquis le droit de faillir comme lui.*

On se sert encore du pluriel dans les actes ; mais hors de là, il est vicieux.

**AUJOURD'HUI.** Beaucoup de personnes écrivent la première syllabe de ce mot par *ou*, au lieu d'écrire et de prononcer *au* : *aujourd'hui*. Ne dites pas non plus, je vous ai attendu *jusqu'aujourd'hui* ; mais *jusqu'à aujourd'hui*, en faisant usage de la préposition *à*.

**AUPARAVANT.** Mot qui marque priorité de temps : j'arriverai *auparavant* que vous y soyez, ou *auparavant* vous. Dans ces deux exemples, le mot *auparavant* est également déplacé ; il faut se servir d'*avant que*, dans le premier cas, et d'*avant* dans le second. Il est vrai que l'adverbe *auparavant* conserve la même signification que les mots *avant que* ; mais il y a cette différence entre ces deux mots, que le pre-

mier n'a aucun mot sous sa dépendance , c'est-à-dire , qu'il est sans régime : je l'ai averti un mois *auparavant* ; au lieu qu'*avant*, préposition, veut toujours après lui un mot en régime : j'arriverai *avant* lui. Si ce mot est employé en qualité de conjonction , il est suivi , ou de la préposition *de* , à la suite du mot *que* : on doit réfléchir *avant que de* parler ; ou simplement de la conjonction *que* : il faut une longue expérience , *avant que* nous soyons en état de nous conduire par nous-mêmes.

**AUPRÈS DE.** Ce n'est rien *auprès de* ce que vous allez voir ; dites , *au prix de* ce que vous allez voir, c'est-à-dire , en comparaison.

**AUTANT.** Il est habile *autant* que vous , ou il est *autant* habile que vous. Ces deux façons de s'exprimer sont contraires aux règles grammaticales ; elles renferment un barbarisme ; dites , il est *aussi* habile que vous. *Autant* ne se construit bien qu'avec un participe , ou lorsqu'il est suivi d'un autre membre de phrase : je l'estime *autant* que je l'aime.

La phrase suivante renferme aussi une faute : faites *autant* pour lui *comme* pour moi. Corneille s'est servi de cette locution, qui a vieilli :

Qu'il fasse autant pour moi *comme* j'ai fait pour lui.

Il faut se servir de la conjonction *que*, au lieu de *comme*.

**AUTERON.** Dites, *hauteur, élévation, tas*.

**AUVENT.** On appelle ainsi une sorte de fenêtre, dont l'appui est en talus, afin que le jour, qui entre d'en haut, se communique plus facilement dans le lieu où elle est pratiquée; dites, *abat-jour*, s. m. Ce que les Lyonnais appellent *abat-jour*, se nomme *persienne* à Paris. L'*auvent* est un petit toit en saillie, propre à garantir les boutiques de la pluie. Les *abat-jours* font paraître les marchandises plus belles. Les *persiennes* sont composées de petites planches minces et étroites, attachées les unes aux autres avec des rubans de fil, et qui se replient à volonté.

**AVAL-D'EAU.** Chute d'eau impétueuse; dites, *avalaison* ou *avalasse*, s. f. Ces

mots viennent de *avaler*, *dévaler*, qui signifient *descendre*. Tous les deux ont vieilli.

**AVALOIR.** Grand gosier. Ce nom a la même étymologie que les précédens. Il est du genre féminin, et se termine par un *e* muet; dites, *une belle avaloire*. Expression familière.

**AVANGLÉ.** Qui mange gloutonnement; dites, *glouton*, *avide*, adj.

**AVIS.** Ne prononcez pas l's finale. La feuille d'*avis*.

**AVANT.** On confond souvent cette préposition avec le mot *devant*. La première, marque priorité de temps : je suis arrivé *avant* vous; la seconde, marque priorité d'ordre; il est opposé à *derrière* : la politesse exige qu'on ne passe pas *devant* une dame, mais qu'on passe *derrière* elle.

**AYANT.** On prononce mal ce mot, en détachant l'*a* de l'*y*. L'*y* tient lieu de deux *ii*; il en faut joindre un au premier *a*, comme si ce mot était écrit ainsi, *ai-iant*. On fait encore une faute plus

grossière, en donnant à ce verbe un gérondif, comme dans cet exemple : *en ayant* soin de ce meuble, il vous servira longtemps. Le verbe *être* ne prend jamais non plus devant lui la préposition *en*. Cette erreur se trouve dans plusieurs grammaires, notamment dans celles qui sont destinées aux étrangers.



## B

**C**ETTE consonne ne se double que dans les mots suivans : *abbé, abbessé, abbaye, sabbat, abbatial*. Cette lettre se prononce comme un *p* dans beaucoup de mots, ainsi que dans *absence, subsidence, substance*, etc.

**BABO.** Terme enfantin, qui signifie *mal, douleur*; dites, *bobo*, s. masc. La langue des enfans se compose en général de syllabes redoublées, telles que *papa*, etc.

**BABOUINE.** Lèvre d'un animal; dites, *babine*, s. f. Les *babines* d'une vache.

**BACHA.** Pierre ou pièce de bois creusée, qui sert à donner à boire aux chevaux et aux animaux domestiques; dites, *auge*, s. f. Donner à manger aux cochons dans l'*auge*. Le diminutif est *auget*, s. m. *Bacha* ou *Pacha* est un titre d'honneur chez les Turcs.

**BACCHANAL.** Grand bruit. Ce nom substantif est du genre féminin; dites, *une grande bacchanale*. Il signifie plus particulièrement une débauche faite avec un grand bruit.

**BACHUT.** Espèce de coffre percé, qui sert à conserver les poissons; dites, *banneton*, s. m. Le mot *bachut* est particulier à la ville de Lyon.

**BAGARD.** Tumulte, grand bruit causé ordinairement par une grande querelle. Mot populaire. Il s'est trouvé dans le *bagard*. Ce nom est féminin; dites, *bagarre*: je me suis trouvé dans cette *bagarre*.

**BAFRÉE.** Une bonne *basfrée*. On dit populairement, il aime la *basfre*; mais le mot *basfrée* n'est pas français.

**BAGUE D'OREILLE.** Dites, *boucle* ou *pendant d'oreille*.

**BAGUETER.** *Bagueter* un habit, expression provinciale, qui désigne la manière dont on nettoie les habits dans quelques pays. On ôte la poussière avec une baguette, avant d'épousseter l'habit. L'académie emploie les mots *épousseter*, *secouer*, *battre*; mais on n'y trouve pas le mot *bagueter*.

**BAÏARD.** *Civière* à bras, pour transporter; dites, *civière*, s. f.

**BAIGNOIR.** Vaisseau pour les bains privés. Ce nom est formé de trois syllabes, et il est du genre féminin; dites, une *baignoire*. Le *baignoir* est le lieu où l'on se baigne, mais non pas le vaisseau de bois, de tôle ou de cuivre où l'on s'assied pour prendre un bain.

**BAILLER** aux corneilles; dites, *bayer*, du latin *badare*; ouvrir la bouche, ou rester la bouche ouverte d'étonnement, ou s'amuser à des bagatelles.

**BALAI DE BIÈ.** Dites, *balai de bouleau*.

**BALAN.** Être en *balan* ; dites, être en *balance*, en *suspens*.

**BALAYETTE.** Ce nom n'a point de diminutif ; dites, *petit balai*.

**BALIER.** Oter les ordures avec un balai ; dites, *balayer*.

**BALLE.** Panier d'osier. Une *balle* de lessive ; dites, un *panier* de lessive, ou une *manne*, s. f. On appelle aussi *manne* un grand panier, en forme de berceau, où l'on couche les enfans. On appelle *balles* ou *ballots*, des paquets de marchandises enveloppées de toile et liées avec des cordes, et on nomme *panier* l'ustensile de ménage fait d'osier ou de jonc, dans lequel on met du linge ou autres effets.

**BALOUFFE.** Dites, *balle*, et au lieu de *balouffière*, dites, *matelas de balle*.

**BALUSTRE.** Sorte de petit pilier façonné. Ce mot est masculin ; dites, *un balustre*.

Il ne faut pas confondre ce mot avec *balustrade*. Celui-ci est un assemblage de *balustres*. Cependant l'académie leur donne quelquefois la même signification.

**BAMBANE.** C'est un *bambane*, c'est-à-dire, un homme lent, indolent. Ce mot vient peut-être de *bambin* : les enfans ou les *bambins* se soutiennent mal, l'homme indolent aussi.

**BAMBOCHE.** Sorte de pantoufle ou de mule de chambre, qui a un quartier de derrière ; dites, *babouche*, s. fem. : des *babouches larges*. Une *bamboche* est une petite marionnette un peu plus grande qu'à l'ordinaire. Ce mot se dit d'une personne de petite taille : cette femme est une vraie *bamboche*. On ne doit pas dire : *faire bamboche*, ni *faire ses bamboches*, pour *faire ses folies*.

**BANCANE.** Il se dit populairement d'une femme, dans le même sens qu'on dit *bancroche*, en parlant d'un homme. C'est une personne qui a les jambes tortues ; dites, *l'ancalle*, s. f. Elle est *bancalle* depuis sa naissance.

**BANDE DE LARD.** Ce que l'on a levé de l'un des côtés du cochon, depuis l'épaule jusqu'à la cuisse. Dites, *flèche de lard*.

**BARACAN.** Sorte de gros camelot; dites, *bouracan*. Il est probable que le peuple a corrompu le mot, à cause de sa conformité avec *baraca*, poil de bouc.

**BARBOT.** Espèce de poisson, et plante qui croît dans les blés; dites et écrivez *barbeau*, s. m. La plante se nomme *bluet* ou *barbeau*. On doit observer que la terminaison *au* est plus longue et plus grave que celle en *ot*.

**BARBOUILLON.** Mauvais peintre, mauvais auteur; dites, *barbouilleur*. On s'en sert aussi au sens figuré.

**BARDANIÈRE.** Claie d'osier, dont on garnit les lits, pour prendre les punaises; dites, *claiè*, s. f. Ceux qui savent que le peuple donne le nom de *bardanes* aux punaises, ne sont pas surpris qu'il appelle *bardanière* l'instrument qui les attire.

**BARDOIRE.** Dites, *hanneton*, s. m. L'h de ce mot est aspirée.

**BABEILLE.** Sorte de gros tonneau ; dites, *barrique*, s. f. Une *barrique* de vin, et par diminutif, *barriquet*, et non pas *barille*. *Bareille* est une dénomination locale dont on est comme forcé de faire usage dans les endroits où elle est reçue ; mais il faut même, en s'en servant, savoir qu'elle n'est pas française.

**BARETTE.** Espèce de petit tombereau, qui n'a qu'une roue ; dites, *brouette*, s. f. La *brouette du vinaigrier*. Le mot *barette* est le nom d'un bonnet. Molière fait dire à Orgon : Je vais donner sur ta *barette*.

**BARFOUILLON, BARFOUILLER, BARFOUILLAGE.** Dites, *barboteur*, *barboter*, *barbotage*. C'est l'action des oies, par laquelle elles cherchent à manger dans des ruisseaux bourbeux, en y fourrant le bec. Au figuré, c'est mettre les mains dans l'eau en l'agitant.

**BARRICOLÉ.** Peint de diverses couleurs et sans règle ; dites, *bariolé* ; un ruban *bariolé*.

**BARRIÈRE.** Clôture de ter qui est ornée, et qui, dans une maison, sépare les

cours des jardins ; dites , *grille* , s. fem. Une barrière signifie ce qui sert de borne et de défense , ou un assemblage de planches , servant à fermer un passage. La *barrière* qui est devant la porte d'une ville.

**BAS.** *Descendre en bas.* Beaucoup de personnes rejettent cette expression adverbiale , parce que , disent-ils , elle forme un pléonasme ; mais l'académie l'a consacrée ; elle dit , *descendre en bas* , et *tirer en en-bas* , pour *tirer par en-bas*.

**BASELIC.** Plante annuelle. *Basilicum* ; dites , *basilic* , s. m. Il ne faut pas confondre ce mot avec *basilique* , s. f. , qui signifie église principale et magnifique. *Basilica*.

**BASTE.** Pan d'habit ; dites , *basque* , subst. fem.

**BATACLAN.** Il a vendu tout son *bataclan*. Ce mot n'est pas français ; dites , il a vendu tout ce qu'il avait chez lui.

**BATILLON.** Instrument de bois , pour frapper le linge qu'on lave ; dites , *battoir* , s. m.

**BATILLONNER** le linge. C'est encore une de ces expressions qui sont particulières à certains pays : celle-ci signifie frapper le linge sale avec un battoir , qu'on appelle mal-à-propos *batillon* ; il faut dire , *essanger* le linge ; mais à Lyon cette locution est aussi peu connue que l'autre est générale ; elle n'exprime pas tout-à-fait la même idée : *essanger* le linge , c'est le laver , quand il est sale , avant de le mettre dans le cuvier à lessive.

**BATTOIRE**. Vaisseau de bois dans lequel on bat le beurre ; dites , *baratte* , s. f.

**BATTRE COMME EMPLATRE**. Expression proverbiale ; dites , *battre comme plâtre*. Ce sont ces expressions dénaturées qu'il est à propos de faire connaître.

**BATTRE LE BEURRE**. On se sert mieux de *baratter* , c'est-à-dire , agiter du lait dans une *baratte* , pour en faire du beurre.

**BATTUE**. Liqueur séreuse que laisse le lait quand il est converti en beurre ; dites , *baheure* , s. f.

**BATTURE**. Querelle où il y a des coups

donnés ; dites, *batterie*, s. f. Il fût tué dans cette *batterie*. Ce mot signifie plusieurs choses ; il est homonyme ; il se dit de plusieurs pièces de canons et de mortiers disposés pour tirer contre l'ennemi. On dit figurément qu'un homme dresse de bonnes *batteries*, pour dire qu'il emploie de puissans moyens, afin de réussir dans une affaire. On appelle aussi *batterie* la pièce d'acier qui couvre le bassinet des armées à feu, et contre laquelle donne la pierre qui est au chien. *Batterie* se dit encore de la manière de *battre* la caisse. Enfin, on nomme *batterie* de cuisine, les ustensiles qui servent à la cuisine.

**BAUCHER** une boule, la déplacer au moyen d'une autre. C'est le mot *débiter* qui doit remplacer cette expression. Peut-être le mot *baucher* vient-il de *bacchari*, *debacchari*, qui signifient, *faire comme les Bacchantes*, et dont on a fait *débaucher*; *débauche* au sens figuré.

**BÉCASSON**. Sorte de bécassine ; dites, *bécasseau*, s. m. On donne ce nom quelquefois à une personne, par forme d'in-

jure , pour dire qu'elle manque de sens. C'est un *bécasseau* , ou une *bécasse*.

**BECFI.** Petit oiseau qui se nourrit ordinairement de figues , et qui est très-délicat au manger ; dites , *becfigue* : Le passage des *becfigues*. Il est gras comme un *becfigue*.

**BÈCHE.** Petit bateau. Ce mot désigne les bateaux qui sont sur la Saône , qui sont couverts d'une toile , et qui servent à Lyon pour traverser d'un bord à l'autre ; dites , *batelet* , s. m. passer la rivière dans un *batelet*. Il faut cependant convenir que ce qu'on appelle *batelet* n'a pas la forme de la *bèche* ; cette forme particulière pourrait bien autoriser une dénomination différente , d'autant plus que son usage la distingue des autres ; mais pourquoi celle-là ? Ces bateaux sur la Loire s'appellent *toue*.

**BÈCHÉE.** Ce qu'un oiseau prend avec le bec , pour donner à ses petits ; dites , *becquée* , s. f. Cet oiseau donne la *becquée* à ses petits.

**BÈGE.** Linge bège , tirant sur le jaune ; dites , linge *bis*.

**BÈGUE.** Il *bègue* ; dites, il *bégaye*. Le mot *bègue* est un adjectif : un homme *bègue*. *Bégayer* est verbe.

**BELOUSE.** Terme de billard ; dites, *blouse*, s. fém., d'où l'on a fait le verbe *blouser*, qui s'emploie souvent au sens figuré. Il se *blouse*, pour dire, il se trompe.

**BELSAMINE.** Fleur ; dites, *balsamine*. L's de ce mot doit se prononcer comme un z, ce qui est une exception à la règle générale, qui veut que l's, entre une voyelle et une consonne, ait le son fort. Il en est de même des mots *transiger*, *transition*, *transitoire*, *balsamique*, *Alsace*.

**BENIER.** Artisan qui fait des boisseaux et divers ustensiles de bois, servant au ménage ; dites, *boisselier*, s. m. Prendre le métier de *boisselier*.

**BÉNIT.** Le verbe *bénir* a deux participes, l'un qui est *bénit*, *bénite*, pour les cérémonies de l'église ; l'autre, *béni*, *benie*. Ce dernier signifie comblé des biens du Ciel. On dit, de l'eau *bénite* ; et de la mere

de J. C. ; vous êtes *bénie* , et non pas *bénite*. On dit, de l'eau bénite de cour , en parlant des politesses des gens en place.

**BENNE.** Mesure de charbon ; ustensile que forment les boisseliers. A Lyon , on appelle aussi *benne* un vaisseau de bois dans lequel on transporte les vendanges. C'est une de ces expressions locales , nécessaires , ou parce que l'invention des choses qu'elles désignent est de fraîche date , ou parce que l'instrument a une forme particulière.

**BENOT.** Vase de bois ; dites *banneau* , subst. masc. Mettez les raisins dans le *banneau*.

**BERCHE, ÉBERCHÉ.** Dites, *brèche, ébréché*. On a *ébréché* les couteaux ; on y a fait des *brèches*.

**BERGÈRE.** Petit oiseau ; dites, *bergeronnette* , s. f.

**BERLAN.** Jeu de cartes ; dites, *brelan* , subst. masc. Jouer au *brelan*.

**BERTIN.** Espèce de couverture de tête ; dites, *coiffe de nuit*.

**BESSON.** Dites, *jumeau*. *Bessonner* n'est pas français; dites, faire deux enfans *jumeaux*. Ce mot est du vieux langage; son étymologie est *bis sunt*, deux mots latins.

**BESTIASSE.** Ce mot n'est pas français; dites, *bête*.

**BÉTAR**, expression injurieuse; dites, *béta*. Il signifie qui est fort *bête*.

**BÉTATOURET.** Instrument propre à mettre en perce un tonneau; dites, *foret*, s. m.

**BIBON.** Expression de raillerie. On s'en sert en parlant d'un vieillard, ou bien d'un jeune homme trop sérieux pour son âge. Vieux *bibon*; ce mot n'est pas français; dites, *barbon*.

**BICHONNER**, se **BICHONNER.** Se parer. Cette expression n'est pas française; dites, *s'adoniser*; il aime à *s'adoniser*.

**BICLER.** Regarder louche; dites, *bigler*, verbe. Cet enfant prend l'habitude de *bigler*.

**BICLON.** Qui regarde louche; dites, *louche*.

**BILEUX.** Qui abonde en bile ; dites , *bilieux* , adj. Les tempéramens bilieux sont , pour l'ordinaire , moins disposés à la gaité , que les tempéramens sanguins.

**BISAIGRE.** Vin *bisaigre* , c'est-à-dire , vin qui s'aigrit ; dites , *besaigre* , adj.

**BISQUER.** S'emporter fortement , s'impatienter. Ce mot n'est pas français ; c'est un terme d'écolier ; dites , *pester* , verbe.

**BLANCHERIE.** Lieu où l'on blanchit les toiles. On dit aujourd'hui *blanchisserie* , s. f. L'action de blanchir des toiles en pièce , s'appelle *blanchiment* , s. m. ; car s'il est question de blanchir le linge sale , dites , *blanchissage* , s. m.

**BLAUDE.** Habit fort grand , qu'on doit appeler *anglaise* ou *redingotte*. On trouve cependant le mot *blaude* dans le dictionnaire de M. Gatel.

**BLET.** Un fruit *blet* , une poire *blette* , c'est-à-dire , trop mûre. Ce mot manque à notre langue , ou plutôt il était autrefois en usage ; on l'a supprimé sans le remplacer. On le trouve dans le dictionnaire du

vicieux langage. L'académie, au mot *poire*, dit, *poire molle*.

**BLETTE.** Plante potagère, dont les feuilles sont larges et supportées par une tige épaisse; dites, *belles*, s. f. Manger des *belles*. Cette plante potagère se nomme aussi *poirée*.

**BLEUSIR.** Faire devenir bleu; dites, *bleuir*, verb. act.

**BOBE.** Mine qu'on fait, en alongeant les lèvres; dites, *moue*, s. f. faire la *moue*.

**BOL.** Petite boule de drogue médicinale. On a coutume de donner à ce nom le genre féminin, et de dire, *une bol*; mais il est masculin; dites, un *bol* ou un *bolus*.

**BOMBARDE OU GUIMBARDE.** Instrument de fer, avec une languette d'acier, dont on joue en le tenant contre les dents; dites, *rebute* ou *trompette-à-laquais*.

**BON.** *Plus bon, plus bonne.* Fautes communes et grossières. Jamais l'adjectif *bon* ne peut être modifié par l'adverbe *plus*, pour exprimer une comparaison ou le degré superlatif. On ne dira donc pas :

Il est *plus bon* que moi. J'ai dit, quand il établit une comparaison ; car s'il est pris dans un autre sens, le mot *plus* peut s'employer devant l'adjectif. On dit bien : Cette étoffe n'est *plus bonne* à rien ; mais dans tout autre cas, il faut se servir du mot *meilleur*, qui est le comparatif de *bon*.

*Bon* à monter, *bon* à descendre. Dans ce cas et dans tout autre semblable, il ne faut pas lier l'*n* avec la voyelle suivante. Il n'y a liaison qu'autant que le mot où se trouve l'*n* finale est inséparablement uni avec un autre, comme dans *bon ange*, *on est venu*, *un auteur*, et alors on prononce comme s'il y avait deux *n*.

**BONNETTE.** Coiffe de nuit ; dites, bonnet de nuit, soit pour homme, soit pour femme ; l'académie appelle *coiffe de nuit* ou *bonnet de nuit*, une coiffe de toile que les hommes mettent dans leur bonnet de nuit.

**BORGNASSE.** Terme bas et injurieux, qui se dit d'une femme ou d'une fille borgne ; dites, *borgnesse*, s. f.

**BORGNASSER.**

**BORGNASSER.** Ce mot n'est pas français ; dites, *regarder de près*.

**BORGNON.** Qui ne voit pas. *Aller à borgnon*. Cette expression proverbiale n'est pas française ; dites, *à l'aveuglette*.

**BOTTE.** Petit vase où l'on met de l'encre ; dites, *encrier*, s. masc. La *botte* est une chaussure.

**BOUCHARLE.** Bouton qui vient sur la lèvre ; dites, *barbuquet*, s. m. Les médecins l'appellent *petite phlictène*.

**BOUFFER.** Manger avec excès. Ce mot n'est pas français. C'est une expression d'écolier ; dites, *bassrer*, dont on a fait *bassreur*.

**BOUGEON.** Dites, *remuant*. Cet enfant ne peut rester en repos, il est *remuant*. Le premier mot, formé du verbe *bouger*, n'a pas été adopté.

**BOUIS.** Racine de *bouis*. Ce mot depuis long-temps s'écrit et se prononce sans *o* ; dites et écrivez *buis*, s. m.

**BOULOIR** ou **BOUILLOTTE.** Espèce de coquemar propre à faire bouillir de l'eau ;

dites et écrivez *bouilloire*. Ce nom est féminin, ainsi que presque tous les noms terminés en *oire*. Tels que *baignoire*, *poire*, *écritoire*, *écumoire*, *bassinoire*, *décrottoire*, etc.

**BOURLE.** Espèce d'enflure qui vient à la suite d'un coup ; dites, *bosse*, s. f.

**BOURRÉE.** Bruine, brouillard ; dites, *brouée*, s. f. ; c'est par corruption qu'on a dit *bourrée*. Ce dernier mot désigne une espèce de fagot de menus bois, ou une danse, et l'air de cette danse.

**BOUSILLON.** Qui gâte son ouvrage ; dites, *bousilleur*, s. m.

**BOUTASSE.** Lieu où l'eau s'amasse ; dites, *mare*, s. f. d'où l'on a formé *marécage*, *marécageux*.

**BOUTEROUE.** Pièce qu'on met au coin des rues, pour que les voitures ne puissent pas se jeter sur les maisons ; dites *borne*, subst. fém. Cette voiture s'est jetée sur la *borne*.

- **BOUTIFLE.** Enflé ; dites, *bouffi*, adjectif dont on a fait *bouffissure*, s. f.

**BRAME.** Poisson d'eau douce; dites, *brème*. *Brame* signifiait autrefois un grand cri.

**BRAQUE.** C'est un *braque*; dites, *étourdi*, *extravagant*.

**BRANCHE.** Bois qu'on met au feu; dites, *bûche*, s. f. Une *branche* est un grand rameau d'arbre.

**BRANLER.** Se *branler* sur une escarpolette; dites, se *brandiller*.

**BRANLOIRE;** dites, *brandilloire*, s. f. Branloire se dit d'un ais posé en travers et en équilibre.

**BRAVE.** Ce mot, placé après un nom, n'a d'autre signification que celle de *courageux*. Cet homme est brave, c'est-à-dire, est *valeureux*. Mais s'il est avant le nom, il emporte l'idée de la probité: c'est un *brave* homme. Il y a un grand nombre d'adjectifs qui changent de sens en changeant de place, tels que, *air faux*, *faux air*; *clef fausse*, *fausse clef*; *air mauvais*, *mauvais air*; *honnête homme*, *homme honnête*.

**BRECHU.** A qui il manque des dents, sur-tout sur le devant; dites, *brèche-dent*, de tout genre.

**BRELUE.** Sorte d'éblouissement passager; dites, *berlue*, terme familier. Avoir la *berlue*.

*Bresbille.* Démêlé; dites *bisbille*, s. m. Nom dérivé de l'italien *bisbiglio*, mot imitatif.

**BRETAGNE.** Pièce de fonte, qu'on applique au fond de la cheminée; dites, *plaque* ou *contre-mur*.

**BRETEAU.** Le *Breteau*, plaine au-delà du Rhône; dites, *Broteaux*, s. m. plur. Aller aux *Broteaux*. Ce mot est probablement dérivé du mot *brouter*. On sait que c'est une plaine où les bestiaux vont champeyer.

**BRETONNER.** Cet arbre *bretonne*; dites, *boutonne*, v. n., signifiant qui vient en boutons.

**BRIGNON.** Espèce de petite pêche; dites, *Brugnon*, s. m.

**BRILLANT.** Oiseau qui a le bec gros et court ; dites , *bréant*.

**BRINGUE.** Qui a une démarche mal assurée ; dites , *dégingandé*.

**BRIQUE.** Partie d'une chose cassée ; dites ; *débris* , s. m.

**BRIQUETAGE.** Mur fait de briques. Expression locale en ce sens ; dites , *mur de briques*. Le *briquetage* est une peinture par laquelle on imite un mur de briques , en peignant un mur avec du plâtre et de l'ocre.

**BROCHE.** Morceau de bois que le vendeur pique à la viande qu'il délivre , pour en marquer la quantité. Ce mot , qu'on ne trouve pas dans les dictionnaires avec cette signification , mérite d'être conservé.

**BROCHE DE BAS.** Petite verge de fer ; dites , *aiguille* , s. f. *aiguille de bas*. Dans ce sens , *broche* et *brocher* ont vieilli. Le mot *broche* convient mieux qu'*aiguille* ; car celle-ci est aiguë par une extrémité , et percée par l'autre , au lieu que la *broche* est semblable par les deux bouts ; cependant l'usage l'a emporté.

**BROT.** Ce que les jeunes taillis poussent au printemps, et que les bêtes vont brouter; dites, *brout*, s. m. On appelle aussi *brout* la coque verte des noix.

**BROUILLARD.** Conserver le *brouillard* d'une lettre; dites, *brouillon*, s. m. Les jeunes personnes peu exercées à écrire, font un *brouillon*, avant que d'écrire une lettre.

**BRUXELLES.** Dans ce mot, ainsi que dans *Auxerre*, *Auxonne*, il faut donner à l'*x* le son de la double *s*, ainsi que dans *soixante*.

**BÛCHE DE BOIS.** Pléonasme; dites seulement *bûche*, s. f. *Bûche de paille*; dites, *brin de paille*.

**BÛCHETTES.** Petits bâtons fort menus, avec lesquels on joue; dites, *jönchets*, subst. masc. On appelle *bûchettes* le menu bois que les pauvres gens ramassent.

**BUCLER** un cochon; c'est-à-dire, en brûler le poil avec de la paille; dites, *griller*, v. act.

**BUCNE.** Sorte de pâte à l'huile. On ne trouve point ce mot dans l'académie. Je crois que cette forme de pâte étant particulière à la ville de Lyon, il n'y a point d'inconvénient à lui conserver la dénomination qu'on lui a donnée ; mais il est à propos de remarquer qu'on ne la trouve dans aucun vocabulaire.

**BUSQUE.** Petite lame d'ivoire, de bois, de baleine ou même d'acier, dont les femmes se servent pour tenir leur corps de jupe en état. C'est à tort qu'on donne à ce nom le genre féminin ; dites, un *busc*. On prononce le *c* final ; mais ce mot n'a qu'une syllabe.

**BUSTE.** Voilà un *buste* en plâtre ; dites, de plâtre. Il en est de même de cette expression : maison en pierres de taille ; dites, de pierres de taille.

**BUVANDE.** Boisson faite avec la grappe pressée ; dites, *piquette* ou *boisson*, s. f.

**BUYANDERIE.** Lieu où l'on fait la lessive ; dites, *buanderie*, s. f. Il est com-

mode d'avoir une *buanderie* dans la maison qu'on habite.

BUYANDIÈRE OU BUANDIÈRE. Femme qui lave la lessive ; dites, *lavandière*, s. f. Le *buandier* et la *buandière* sont ceux qui font le blanchiment des toiles ; la *lavandière* est au bateau de lessive. On trouve le mot *buyandière* dans le langage gothique, car la plupart des expressions lyonnaises appartenaient à l'ancien idiome.



## C

LE *c* final ne se prononce pas dans tous les mots ; quoiqu'on les fasse sentir dans *tillac*, *tic*, *syndic* ; et autres ; il est nul dans *tabac*, *almanach*, *estomac*, *colignac*, *broc*, *marc* de café.

ÇA. Ce mot ne doit pas s'employer pour le pronom *cela*. Ça est ordinairement une interjection : *or ça*, verbalisons. On dit *gù* et *là* ; mais jamais, *c'est ça*, pour

dire, *c'est cela* ; encore moins, *quoique ça*, pour dire, *malgré cela* : *quoique* est une conjonction, et ne peut avoir de régime.

**CABOSSER.** Déformer. Il a *cabossé* la boîte de sa montre. Ce mot est un vrai barbarisme ; dites, *bossuer* : *bossuer* des assiettes d'argent.

**CACAPHONIE.** Son désagréable à l'oreille ; dites, *cacophonie*, s. f. Ce mot est formé du grec *cacos*, mauvais ; et de *phonè*, voix ou son.

**CACHE-MAILLE.** Petit vaisseau de terre, ou espèce de tronc ; dites, *tire-lire*, s. f. Il tient son argent dans une *tire-lire*. Le mot *maille* est un vieux mot qui nous vient du nom d'une petite monnaie qu'on nommait *maille* ; delà nous est venu le mot *pince-maille*, pour dire, *un usurier*.

**CACHON.** Cette partie dure et ligneuse qui est renfermée au milieu de certains fruits ; dites, *noyau*, s. m.

**CADEAU.** Ce mot ne signifie pas la même chose que *présent*. Donner un grand ca-

*deau*, c'est donner une fête, un repas : cependant l'usage a prévalu ; on se sert du mot *cadeau*, en prose et en vers, pour signifier *don* ; mais l'académie ne lui donne pas cette signification.

**CADETTE.** Sorte de pierre qu'on place le long des boutiques, pour paver le dehors. Dans beaucoup d'endroits on dit *dalle*, s. f. ; mais il y a une sorte de pierre qu'on appelle *cadette*, et le pays où l'on s'en sert, donne au pavé le nom de la pierre dont il est formé ; de là est venu le verbe *cadeler*.

**CAFETIÈRE.** Maitresse d'un café ; dites, *limonadière*, s. f. Je veux payer la *limonadière*. La *cafetière* est un vaisseau dans lequel on fait le café. Par la même raison, on ne dira pas *cafetier*, mais *limonadier*, en parlant de celui qui tient café.

**CAFFARD.** Insecte hideux, qui se tient ordinairement dans la farine, et qui s'en nourrit ; dites, *blate*, s. f. Il y a beaucoup de *blates* dans cette maison.

**CAFI.** Pain mal travaillé, et qui n'est pas troué. Nous n'avons point de mot

qui remplace ce barbarisme ; il faut se servir d'une périphrase , à moins qu'il ne soit permis de dire , *compacte*. Ce pain est trop *compacte* ou trop *serré*.

ÇA HAUT , ÇA BAS. Ces deux expressions ne sont pas françaises ; on peut bien dire , *là haut* , *là bas* ; mais on ne peut pas employer le mot *ça* à la place de *cela*. Ne dites pas : où allez-vous comme *cà* ? *cà va bien* , *ça va sans dire*. Dites , *cela va bien* , etc.

CAHOTEMENT. Mouvement causé par les cahots ; dites , *caholage* , s. m.

CAILLE TORTUE. Animal amphibie ; dites simplement , *tortue* , s. f.

CALMANDRE. Sorte d'étoffe de laine ; dites , *calmande* , subst. f. Un habit de *calmande*.

CALOTTE. Coup de main sur la tête ; dites , *taloche* , s. f. Je crois qu'on a dit *calotte* , par une sorte de figure ; donner une *calotte* , c'est frapper de la main l'endroit où les prêtres mettent une *calotte*.

CAMBUIS. Certaine matière gluante qui

se forme du vieux oing, par le mouvement des roues qui en ont été graissées ; dites *cambouis*, s. m.

**CAMELOTTE.** Action de passer les marchandises, sans payer les droits ; dites, *contrebande*, s. f. Faire la *contrebande*.

**CAMPAGNE.** Aller en *campagne*, pour dire, quitter la ville, dans l'intention de se rendre dans une maison de *campagne* ; dites, aller à la *campagne*. Les soldats vont *en campagne* ; on met ses amis *en campagne*, quand on les fait agir pour le succès d'une affaire ; hors de là, on dit, aller à la *campagne*.

**CANEÇONS.** Sorte de culotte de toile ou de coton ; dites, *caleçons*, s. m. plur. Donnez-moi des *culeçons*. Ce mot s'emploie toujours au pluriel.

**CANTINE.** Bouteille de verre blanc. Ce terme est pris souvent à contre-sens ; une *cantine* est un petit coffre disposé en plusieurs parties, pour mettre des phioles, dans le voyage. Lorsqu'on veut désigner une bouteille de verre blanc, où

l'on met ordinairement de la liqueur ; on se sert du mot *bocal*, s. m., dont le pluriel est *bocaux*.

CAPON, CAPONER. Qui a peur. Ces deux mots ne sont pas français ; dites, *poltron*, *poltroner*.

CAPUCHE. Couverture de tête ; dites, *capuce* ou *capuchon*. C'est ce dernier mot qui a servi à corrompre le premier. On a dit, par analogie, *capuche*, comme on dit *capuchon*.

CARABASSE. Vendre la *carabasse*. Expression populaire ; dites, découvrir le *mystère* ou le *pot aux roses*.

CARAMEL. Sucre fondu et durci. Ne dites pas, de *bonnes caramels*, mais dites, de *bons caramels* : ce nom est masculin.

CARMES DÉCHAUX ; dites, *carmes déchaussés*. On appelait ainsi des moines qui marchaient presque nu-pieds.

CARNIER. Sac où l'on met le gibier ; dites, *carnacière*, s. f.

CAROTTE. Plante potagère, de couleur

ordinairement rouge, et qu'on met dans la salade. C'est encore ici un abus de terme : le mot *carotte* signifie proprement une racine jaune, dont la feuille est dentelée, et qu'on nomme mal-à-propos *pastenade* ou *panais*. Ce dernier mot, auquel le peuple a préféré celui de *pastenade*, désigne une plante de couleur blanche, d'un goût douxereux, et bonne à manger. Ce que le peuple appelle *carotte*, doit se nommer *betterave* ; et ce qu'il connaît sous le nom de *pastenade*, doit s'appeler *carotte*. Les *carottes* toutes jaunes sont bonnes dans le bouillon gras ; les *betteraves* se mangent à la salade. Les *pastenades* ou les *panais* sont toujours blancs.

**CARPOT.** Prononcez et écrivez *carpeau*, subst. masc. La finale du premier mot est brève, et celle du dernier est longue.

**CARQUELIN.** Espèce de gâteau ou de couronne ; dites, *craquelin*, s. m. Manger des *craquelins*.

**CARTABLE.** Dites, grand *portefeuille*.

**CARTOUCHE.** Sorte d'ornement de sculp-

ture ou de peinture, représentant un carton roulé ; dans cette acception, ce mot est masculin ; dites, *un cartouche*.

CARVILLE. Sorte de pomme. Ne dites pas une bonne *carville* ; mais dites, un bon *calville* : ce nom est masculin.

CASSE. Instrument de cuisine ; dites, *casserole*, s. f. La *casse* est une drogue médicinale. *Casserole* est aussi un terme de fonderie, un bassin dans lequel est reçu le métal fondu qui sort du fourneau.

CASSER du sucre, le réduire en petits morceaux ; dites, *concasser*. On *casse* un verre, en le laissant tomber ; et on *con-casse* du poivre, en le mettant en petites parties.

CASSON. Petit espace de terre plus longue que large, où l'on fait venir des fleurs et des légumes ; dites, *planche*, s. f. Une *planche* de tulipes.

CASSONADE. Sucre qui n'est pas entièrement affiné ; dites, *cassonade*, s. fém. Ces confitures sont faites avec de la *cassonade*.

**CATAPLAME.** Espèce d'emplâtre propre à fomentier et à fortifier les parties débilitées ; dites , *cataplasme* , s. m. Un *cataplasme* anodin ; il faut prononcer l's fortement.

**CATARACTE.** Maladie de l'œil ; dites , *cataracte* , s. fém. Lever la *cataracte*. Il se dit aussi d'une chute d'eau , faisant grand bruit.

**CATOLLE.** Sorte de tourniquet en bois ; dites , *birloir* , s. m. Le *birloir* de ce châssis s'est détaché. On appelle aussi *catolle* à Lyon , une plante dont la tige et le fruit sont rudes au toucher , et s'attachent aux habits. Ce mot n'est pas français ; dites , *grateron* ou *rièble* , s. m.

**CATON.** Plusieurs parties qui s'amalgament , qui se tiennent assemblées : *caton* de farine ; dites , *grumeau* , s. m. Des *grumeaux* de sang.

**CAVON.** Petite cave ; dites , *caveau* , subst. masc.

**CAYER.** Assemblage de feuilles de papier ; écrivez *cahier* : un gros *cahier*. On se servait autrefois de l'y sans *h*.

**CEINTURONNIER.** Marchand de baudi-  
riers, de ceinturons; dites, *ceinturier*,  
subst. masc.

**CEP.** *Une cèp* de vigne. Ce mot est mas-  
culin; dites, *un cep*; du mot latin *cespès*.

**CERCIFI.** Racine potagère; dites, *sal-  
sifs*, s. m.

**CERF.** Ne prononcez pas *l'f*; mais on  
la fait entendre dans *serf*, signifiant  
*esclave*.

**CERISE.** Espèce de petit fruit à noyau,  
dont la chair est fort aqueuse, et la peau  
fort rouge et fort mince. C'est le terme  
générique. Il y en a de plusieurs espèces.  
En général la *cerise* est d'un beau rouge.  
La *griotte* est à courte queue; elle est  
grosse, noirâtre et plus douce que les  
autres. La *guigne* est une petite cerise  
douce, assez approchante du goût et de  
la forme du bigarreau. La *mérisé* est plus  
petite que la cerise.

**CERMILLE.** Plante. Dites, *cerfeuil*, s. m.

**C'EST EUX.** Dites, *Ce sont eux*. On dit  
bien, *c'est nous*, *c'est vous*; mais on doit

dire, à la troisième personne du pluriel : *ce sont vos affaires*. L'abbé Girard, qui a décidé cette question, prétend que le mot *ce* appartient aux deux nombres. Je pense que c'est une de ces façons de parler qui sont particulières à la langue française, et dont on ne peut pas rendre compte ; en un mot, c'est un gallicisme.

**CET.** Ne dites pas *c't homme*, et encore moins, *c't homme ici* ; mais dites, *cel homme-ci*, quoique *ci* soit un diminutif du mot *ici*.

**CHACUN.** Mot indéterminé. On ne dit plus *un chacun* ; c'est-à-dire, qu'on ne met pas aujourd'hui le mot *un* devant *chacun*. Ce mot a donné lieu à une faute qu'on trouve quelquefois, même dans de bons auteurs. On ne dira pas, par exemple : ces femmes sont très-attachées *chacune à son mari* ; mais on dira : ces femmes sont très-attachées *chacune à leur mari*. Comment connaît-on lorsque ce pronom se construit avec *leur* ou avec *son*, *sa*, *ses* ? Voici la règle qu'il faut consulter : si *chacun* est placé avant le régime, ser-

vez-vous de *leur*. Ces deux charrettes ont perdu *chacune leur* essieu ; s'il est placé après , servez - vous de *son , sa , ses* : tous les juges ont opiné *chacun* selon *ses* lumières. L'abbé Girard pense que dans beaucoup de cas , et dans celui - là surtout , on peut dire , *ses* ou *leur* ; mais presque tous les autres grammairiens ont adopté la règle qu'on vient de lire. Ne dites pas , *chacun* avait *sa* *chacune* , mais *chacun* avait *la* *sienne*.

CHAILLOTTE. Espèce d'ail ; dites , *échalote* , s. f. Mettez des *échalotes* dans ce ragoût.

CHAÎNE D'OIGNONS. Acheter une *chaîne d'oignons* ; dites , acheter une *glane d'oignons*.

CHAIRCUTIER. Celui qui vend du cochon ; dites , *charcutier* , formé du verbe *charcuter*.

CHAMBELLAN ou CHAMBERIAN. Celui qui travaille en chambre , sans droit ; dites , *chambrelan*. Les *chambellans* sont les seigneurs qui , dans la chambre , servent un prince.

**CHAMBUÈLE.** Maladie des blés; dites, *nielle*, s. f., ou *charbon*, s. m.

**CHANA OU CHANÉE.** Conduite des eaux dans une gouttière; dites, *chéneau*, s. m. Quelques personnes appellent cette machine, *tuyau de descente*, ce qui n'est pas plus français que *chanée*.

**CHANGER.** Vous êtes mouillé, *changez-vous*; dites, *changez* de linge, de vêtement.

**CHANIN.** Ce mot n'est pas français. On s'en sert pour exprimer un temps sombre et froid. Il n'y a point de mot qui exprime cette double idée.

**CHAPIRON.** Couverture de tête pour les hommes et pour les femmes; dites; *chaperon*, s. m.

**CHAPOTER.** Faire du bruit avec un marteau ou autre chose; dites, *frapper*.

**CHARASSON.** Sorte d'échelle garnie de chevilles qui servent d'échelons; dites, *rancher*, s. m. : montez par ce *rancher*.

**CHARBON DE PIERRE.** Sorte de fossile

dur et inflammable ; dites , *charbon de terre* : mines de *charbon de terre*.

CHARBONNAILLE. Poussière de charbon ; dites , *poussier*, s. m., sans prononcer l'r. Donnez-moi du *poussier*.

CHARPENNE. Sorte de bois ; dites , *bois de charme*.

CHARPI. Du charpi ; fil de toile pour les plaies ; dites , de la *charpie* , s. f.

CHARRI. Gros drap qu'on met sur le cuvier , et sur lequel on étend un lit de cendres ; dites , *charrier*, s. m. : un bon *charrier*.

CHASSE. Le trou d'une aiguille. La *chasse* de cette aiguille est bien étroite ; dites , *chas*, s. m. Le *chas* de cette aiguille est étroit.

CHASSE. Coffre de bois où l'on met les morts ; dites , *bière*. La *chasse* est destinée à recevoir les reliques des saints. Le *cercueil* peut être en bois ou en plomb ; la *bière* n'est jamais qu'en bois.

CHÂTAGNE. Sorte de fruit. Ecrivez et prononcez *châtaigne* , s. f.

CHÂTEL. Bail de bestiaux ; dites , *chep-tel* , sans prononcer le *p*.

CHAUDELET. Sorte de gâteau ; dites , *échaudé* , s. m. Je crois que cette espèce de gâteau étant particulière à la ville de Lyon , elle demande une dénomination qui la distingue de toute autre pâtisserie ; mais ce mot ne se trouve dans aucun dictionnaire.

CHAUDERON , CHAUDERONNIER. Ecrivez *chaudron* , *chaudronnier* , sans employer l'e muet après le *d*. Le premier mot n'a que deux syllabes , et le second en a trois.

CHAUDIER. Ouvrier qui fait la chaux ; dites , *chaufournier*. Le four où elle se cuit , se nomme *chaufour* ou *four-à-chaux*.

CHAUFFELIT. Bassin ayant un couvercle percé de plusieurs trous , et servant à chauffer le lit ; dites , *bassinoire* , s. fém. Une grande *bassinoire* ; par la même raison , vous direz *bassiner* , et non pas *chauffer* le lit.

CHAUFETTE. Espèce de boîte double et percée de plusieurs trous par le haut ,

dans laquelle on met du feu, pour se tenir les pieds chauds; dites, *chauffe-rette*, s. f.

**CHERCHER.** Faut-il prononcer la dernière syllabe de ce verbe comme la première? On ne doit pas faire sentir l'r finale dans les verbes de la première conjugaison, à moins que le mot suivant ne commence par une voyelle; mais on prononce cette lettre dans les verbes qui ont l'infinitif en *ir*. La première syllabe du mot *chercher* se prononce comme un *e* ouvert, et la deuxième comme un *e* fermé.

On ne doit pas dire, être à la *cherche* de quelque chose; mais dites, être à la *poursuite*. Le mot *cherche*, pris substantivement, n'est pas français.

**CHEVILIÈRE.** Sorte de ruban fait en fil, et qu'il faut appeler pour cela *ruban de fil*.

**CHIFFON DE PAIN.** Gros morceau; dites, *quignon de pain*. Expression populaire.

**CHIFFRE.** Caractère dont on se sert pour marquer les nombres. Ne dites pas,

étudier la *chiffre* ; mais dites , le *chiffre* ou l'*arithmétique*. Le mot *chiffre* est masculin ; les *chiffres* romains.

CHIPOTEUR. Celui qui vétille ; dites , *chipotier*. C'est un vrai *chipotier*.

CHIRAT. Assemblage de plusieurs choses , soit d'une même nature , soit d'une nature différente ; dites , *amas* , s. m.

CHIRUGIEN, CHIRURGIE. Presque toutes les femmes prononcent ainsi ces mots ; il faut mettre et faire entendre une *r* après l'*u*.

CHOISIR. *Choisir* la salade , ôter ce qui est mauvais ; dites , *éplucher*. On *choisit* ce qu'on préfère ; on *trie* les herbes , en faisant un choix , en donnant la préférence ; et quand on *épluche* , on ôte les parties gâtées. Le mot *éplucher* , au sens moral , signifie rechercher ce qu'il y a de mauvais. *Eplucher* un ouvrage. Les *épluchures* sont les parties gâtées.

CHOUER. Avoir grand soin ; dites , *choyer*. Un enfant bien *choyé*. Les Suisses disent *cocoler* , mot fort doux , mais qui n'est pas reçu.

CHUCHETER

CHUCHETER. Parler bas à l'oreille ; dites, *chuchoter*, d'où l'on a formé les mots *chuchoteur*, *chuchoterie*.

CIBLE. Tirer à la *cible*. Dites, tirer au *but*, s. m.

CIERGER. Qui vend de la cire ; dites, *cirier*, s. m.

CINTIÈME. Dites, *cinquième*. Nom de nombre.

CISEAUX. Instrument de fer, composé de deux branches tranchantes ; ne dites pas, j'ai de bonnes *ciseaux*, mais j'ai de bons *ciseaux*. Ce nom est du genre masc.

CIVOU. Sorte de petit oignon ; dites, *ciboule*, s. f.

CLAIN DE PAILLE. Dites, *botte* ; la *botte de paille* est fort chère.

CLAPIR, CLAPISSANT ; dites, *glapir*, *glapissant*. Il est commun dans notre langue de prononcer le *c* en *g*, et *vice versa*.

CLASSIQUE. Ce mot ne s'employait autrefois que pour désigner les auteurs ap-

D

prouvés et qui ont une grande autorité ; c'est la définition qu'on en trouve dans le dictionnaire de l'Académie ; mais celui de Trévoux et quelques-autres disent que cet adjectif désigne aussi les livres dont on fait usage en classe. Laharpe l'emploie dans ce sens , ainsi que Geoffroi , et l'usage paraît avoir consacré cette nouvelle signification.

CLAUDE. Prononcez le *c* comme un *g* , ainsi que dans *Claudine* , *second* , *secondement*.

CLAVELÉE. Cendre *clavelée* ; cendre faite de lie de vin calciné ; dites , *gravelée*.

CLÉ. Traîner sur la *clé* ; dites , *claire* , subst. fém.

CLEDAR. Ouverture d'un jardin ; dites , *clairevoie* , s. f.

CLERGEON. Dites , *enfant de cœur*.

CLINQUETTES. Instrument fait de deux os , ou de deux petits morceaux de bois , qu'on se met entre les doigts , et dont on joue quelque chose de gai en frappant l'un contre l'autre ; dites , *cliquettes* , s. f. pl.

**COANE.** Peau de pourceau ; écrivez *coenne*, s. f. Le premier *e* se prononce comme un *a* ; dites, *co-enne*.

**COCASSE.** Il est *cocasse* ; dites, *bizarre*, adjetc.

**COCOMBRE.** Espèce de fruit de forme longue, et de nature froide et aqueuse ; dites, *concombre*, s. m. J'ai acheté des *concombres*.

**COING.** Eau de *coing* ; dites, *ratafia de coing*.

**COIT.** Tranquille, en repos ; la diphthongue est la même que dans le mot *oie*. Cet adjectif ne prend point de *t* final ; le féminin fait *coie*.

**COÏTRE.** Lit de plumes : dites, *couette*, subst. fém. Mot qui vieillit. On dit plus communément, *lit de plumes*.

**COL.** J'ai mal au *col* ; dites et écrivez *cou*. Le *col* est le linge qu'on se met au *cou*. Autrefois cependant on disait *col*, en parlant de la partie qui soutient la tête.

**COLANT.** Diamant ou pierre précieuse

que les femmes portent au *cou* ; dites , *coulant*. Un *coulant* de grand prix.

**COLLIDOR.** Passage étroit d'un appartement à un autre ; dites , *corridor*, s. m. *Corridor* de la comédie.

**COLOGNE.** Bâton tourné pour filer ; dites , *quenouille*, s. f. On dit d'une manière figurée que le royaume de France ne peut pas tomber en *quenouille*.

**COLORER.** Ne confondez pas ce mot avec *colorier* ; *colorer*, c'est donner la couleur ; *colorier*, c'est employer les couleurs dans un tableau.

**COMMUNE.** Il n'est pas riche , mais il est *commode* ; dites , à son aise.

**COMMUNS.** Aller aux *communs* ; dites , *commodités*, *latrines*, *aisances*, ou *privés*.

**COMPAGNIE.** Dites et écrivez *compagnie*, subst. fém.

**COMPARITION.** Terme de palais. Il se dit d'un homme qui se présente en justice ; dites , *comparution*, s. f.

**COMPTER SES LETTRES.** Nommer les

lettres de l'alphabet, et en former des syllabes, en les assemblant l'une avec l'autre; dites, *épeler*. Cet enfant commence à *épeler*.

CONFLE. Petite ampoule sur la peau; dites, *vessie*, s. f. Sa brûlure lui a fait venir une *vessie*. On dit aussi *cloche*, s. f.

CONJUGAUX. Des liens *conjugaux*. Cet adjectif et les suivans n'ont point de pluriel masculin: *conjugal*, *vénal*, *fatal*, *austral*, *boréal*, *pectoral*, *stomacal*, *filial*, *sentimental*, *naval*, *amical*, *magistral*. Il faut construire ces mots avec des noms féminins au pluriel, ou avec un nom masculin au singulier.

CONROYEUR. Celui dont le métier est de corroyer les cuirs; dites, *corroyeur*, s. m.

CONSÉQUENT. Important, qui en vaut la peine: c'est une somme *conséquente*. Il y a peu de mots dont l'abus soit plus général; on ne doit jamais l'employer dans ce sens. On dit une somme de *conséquence*, une personne de *conséquence*; mais on ne doit pas dire une somme *conséquente*, une personne *conséquente*,

pour désigner une personne qui mérite de grands égards. Le mot dont il s'agit exprime une idée qui découle d'une autre : on est *conséquent*, lorsque la conduite est conforme aux principes qu'on se fait ; on est *conséquent* dans ses raisonnemens , lorsque les propositions sont bien déduites les unes des autres ; on est *inconséquent*, au contraire, quand on est peu d'accord avec les principes qu'on a établis. Mais ne dites pas qu'une personne est *inconséquente*, pour faire entendre qu'elle est frivole et légère. Ces deux expressions ne sont d'usage que dans le sens expliqué ; dans le sens que le peuple leur donne, elles ne sont pas françaises ; au lieu de *conséquent*, dites, *important*, *considérable* ; et au lieu d'*inconséquent*, dites *léger*, *frivole*. Ne dites pas non plus : *ce n'est pas pour la conséquence*, mais dites, *ce n'est pas pour la valeur*.

CONSÔMMER, CONSUMER. On confond souvent ces deux mots. Le premier signifie *achever*. Il se dit aussi des choses qui se détruisent par l'usage : *consommer ses provisions*. Ce qui se *consume*, se réduit

à rien. Le feu *consume* tout. La douleur nous *consume*. Les passions *consument* les jeunes gens.

CONSULTE. Conférence que l'on tient pour délibérer sur quelque affaire, ou sur quelque maladie; dites, *consultation*, subst. fém. Faire une *consultation*.

CONTENUE, CAPACITÉ. Cette terre est de la contenue de dix arpens; dites, de la *contenance*, s. f.

CONTRE, PAR CONTRE. Si les artisans sont ordinairement pauvres, *par contre* ils se portent bien. Cette expression rend mal le sens qu'on a en vue, ou plutôt elle n'en exprime aucun. Le mot *contre* est une préposition qui a toujours un complément. Au lieu de dire: je n'ai pas pu aller à la campagne, mais *par contre*, je me suis bien amusé à la ville; dites, mais ~~à~~ *à revanche*, mais *à défaut*, ou employez simplement la conjonction *mais*, qui marque suffisamment l'opposition ou le dédommagement.

CONTREPOINTIER. Celui qui pique des deux côtés un ouvrage de toile ou de

taffetas. Ce mot n'est pas français, c'est le tapissier qui fait ce travail; dites donc, *tapissier*.

CONTREVENTION. Action par laquelle on contrevient à une ordonnance; dites, *contravention*, s. f. Prendre quelqu'un en *contravention*. Dans ce mot on fait usage de la préposition latine *contra* et non de la préposition française *contre*.

COR. Donner du *cor*; dites, sonner du *cor*.

CORBILLONIER. Ouvrier qui fait des vans et des corbeilles; dites, *vannier*, s. m. Cet homme est bon *vannier*.

CORÉE. L'assemblage du foie et du poumon; dites, *fressure*, s. f.

CORIO. Fruit du rosier; dites, *gralle-cu*, s. m.

CORNÉ DE CERF. Dites, bois de cerf. Ne dites pas, les oreilles me *cornent*; mais dites, les oreilles me *tintent*, expression proverbiale et familière.

CORNET DE POÈLE. Dites, *tuyau*, s. m.

CORNIÔLE. Conduit par où les alimens

descendent du gosier dans l'estomac ; dites , *œsophage* , s. m.

CORPORANCE. La taille de l'homme considérée par rapport à sa grosseur ; dites , *corpulence* , s. f.

CORSE. Peau d'arbre ou de fruit ; dites , *écorce* , s. f. On suce l'orange , et l'on jette l'*écorce*.

CORSONNAIRE. Sorte de racine médicinale ; dites , *scorsonère* , s. fém. On la confond mal-à-propos avec le *salsifis* , qui est une racine bonne à manger. Les Espagnols appellent cette plante *scorsonera*. Son nom lui vient de ce que son écorce est noire ; aussi les Suisses la nomment *écorce noire*. Valmond de Bomare prétend que la *scorsonère* ou le *salsifis* noir est une plante potagère plus saine et meilleure à manger que le *salsifis* blanc.

COTIVET. Le creux qui est entre la tête et le chignon ; dites , *nuque* , s. f.

COTTÉ. Ce n'est pas le bon *cotté* ; dites et écrivez , *côté* et *côtelette* ; en prononçant l'o grave.

**COUDRE.** Ne dites pas *je cousus*, il fallait que *je coususse*; mais dites, *je cousis*, que *je cousisse*.

**COUVON.** Lâche; dites, *coïon*, terme populaire. Le peuple attache à ce mot l'idée de lâcheté; mais il signifie plutôt mauvais plaisant.

**COUPERON.** Sorte de couteau de boucherie ou de cuisine; dites, *couperet*.

**COUPLE.** Qui est au nombre de deux: un *couple* d'œufs; dites, une *couple*. Un *couple* se dit, en parlant d'un mari et d'une femme: voilà un beau *couple*. Ce nom est féminin, quand il désigne le nombre. Donnez m'en une *couple*.

**COUPON DE SALADE.** Espèce de plat où l'on sert la *salade*; dites, *saladier*, subst. masc.

**COURIR.** Ce verbe se conjugue toujours avec le verbe auxiliaire *avoir*; dites, *il y a couru*, et non, *il y est couru*. Il y a une faute dans ce vers de Racine:

Il en était sorti lorsque j'y suis couru;

Il fallait, lorsque j'y ai couru.

On ne peut pas se servir du mot *courre*, dans le sens de *courir* ; excepté dans cette façon de parler. *Courre* un *cerf*. Le verbe *courir* prend deux *r* au futur et au conditionnel : je *courrai*, je *courrais*, et non je *courirai*, je *courirais*.

**COURLE.** Sorte de plante rampante ; dites, *course*, s. f. Ce que vous me donnez là ne vaut pas une *course*. La *course* est une espèce de *citrouille*, on mange des *citrouilles*. Cette espèce est meilleure à manger que l'autre.

**COURLE-BOUTEILLE.** Fruit en forme de citrouille ; dites, *calèbasse*, s. f.

**COURTEROLLE.** Insecte qui mange les racines des laitues ; dites, *courtillère*, s. f.

**COUVERT.** Le *couvert* d'un bâtiment ; dites, *toit*, s. masc. On dit aussi, cette maison a une belle *couverture*, mais non pas une belle *couverte*, ni un beau *couvert*.

**COUVERTE.** Tapis qu'on étend sur un lit. *Couverte* de laine ; dites, *couverture*,

subst. fém. On donne le nom de *couverte* à l'émail qui couvre une terre cuite, mise en œuvre. Ce mot se dit particulièrement de la porcelaine : une *couverte* fine. On dit encore mal-à-propos, *couverte* de porte, en parlant d'une pièce de bois qui se met en travers, au-dessus de l'ouverture d'une porte ou d'une fenêtre, pour soutenir une maçonnerie ; dites, *linteau*, subst. masc.

COUVRE-PLAT. Ce qui sert à couvrir un plat ; dites, *couvercle*, s. m.

CRAINdre. Je *crains* qu'il tombe ; dites, *je crains qu'il ne tombe*. Après les verbes *craindre*, *appréhender*, *prendre garde*, on emploie la négation sans complément. L'esprit étant occupé du désir qu'il ne tombe pas, se sert de la négation qui exprime ce désir ; mais si le verbe *craindre* est employé négativement, il faut supprimer la négation avant le verbe, qui sert de complément au premier, et dire : *je ne crains pas qu'il tombe*, et non, *qu'il ne tombe*.

CRAÏON. On prononce mal ce mot, en

détachant *li* de *la* ; il faut l'écrire par un *y* qui remplace deux *i*, et prononcer *crâi-ion*. Un bon *crayon*, s. m.

**CRASSERIE.** Vilaine et sordide *avarice*. Il a fait une *crasserie* ; dites, *ladrerie*, subst. fém.

**CRÉPISSAGE.** L'action d'enduire une muraille de chaux et de mortier ; dites, *crépiûsure*, s. f.

**CRINCER.** Faire que quelque chose se fronce et se racornisse au feu ; dites, *gresiller*. Le feu a *gresillé* ce parchemin.

**CROASSEMENT, CROASSER.** Cri des grenouilles ; dites, *coasser, coasement*. Le premier signifie le cri des corbeaux. Les grenouilles *coassent*, les corbeaux *croassent*.

**CROC.** C'est un *croc*, c'est-à-dire, un fripon ; dites, *escroc*, s. m. Ce mot vient de *croc* et de *croquer* : tirer avec un *croc*, ou prendre ce qui est pendu au crochet. De là sont venus les mots *accrocher, décrocher*.

**CROIRE.** Quelques personnes prononcent

la première syllabe de ce mot comme un *e* ouvert, et disent *crère, crétre, mala-dret* : cette prononciation est vicieuse ; il faut écrire et prononcer *croire, croître, mal-adroit*.

**CROISON.** Le bras, le travers d'une croix ; dites, *croisillon*, s. m.

**CUEILLÉ.** Ustensile de table et de cuisine. Donnez-moi un *cucillé* ; dites, *cuiller*, subst. fém. en prononçant fortement l'*r* finale, comme dans *fer* et *mer*.

**CUEILLIR.** Ne dites pas, *je cueillis*, au présent, ni *je cucillissais*, à l'imparfait ; mais dites, *je cueille*, *je cueillais*.

**CUISON OU CUISAGE.** Action de cuire ou de faire cuire : ces deux mots ne sont pas français ; dites, *cuisson*, s. f. J'ai payé tant pour la *cuisson* du pain. *Cuisson* signifie encore la douleur que fait sentir un mal qui cuit ; c'est-à-dire, qui cause une douleur aiguë : ma plaie me fait éprouver une *cuisson* horrible.

**CULOTTE.** On peut employer indifféremment ce nom au singulier et au pluriel. On dit, une *culotte*, une paire de

*ulottes*. Ce vêtement est le même que *chausses*, qu'on emploie au pluriel, mais qui a vieilli. En général les choses composées de deux pièces jointes ensemble, comme *pincettes*, *tenailles*, *ciseaux*, sont du nombre pluriel.

**CURAILLE.** Le milieu d'un fruit dont on a ôté ce qui est bon ; dites, *trognon*, s. m.

~~~~~

## D

**DADA.** Homme niais ; un nigaud, un homme décontenancé ; dites, *dadats*, subst. masc. : c'est un vrai *dadais*.

**DAMOISEAU.** On appelle ainsi un jeune homme qui fait le beau, et qui affecte de s'attacher à plaire aux dames ; dites, *dameret*, s. m. *Damoiseau* est un titre qu'on donnait autrefois à de jeunes princes.

**DARTE.** Maladie de la peau ; dites, *dartre*, s. f.

**DAVANTAGE.** C'est un adverbe qui ne doit être suivi d'aucun complément. La phrase

suivante est vicieuse : vous avez eu beaucoup de peines, et je crains que vous n'en ayez *davantage que* vous n'en avez eu ; dites , *plus que*.

DE. Cela ne fait *de rien* ; il s'en est fallu *de rien* que je partisse. La préposition *dé*, dans ces deux façons de parler, forme un barbarisme de phrase : retranchez-la dans le premier exemple ; et quant au second, dites , il s'en est rien *fallu*. On parle mal aussi, en disant : cela ne me fait *en rien* ; retranchez le mot *en*, et dites simplement , *cela ne me fait rien*.

DÉBÂCLE. Le *débâcle* va arriver, c'est-à-dire, la rupture des glaces. Ce nom substantif est toujours féminin ; dites, *la débâcle*. Ce sont sans doute les mots *miracle*, *tabernacle* ; *receptacle* qui ont donné lieu à cette erreur de genre.

DÉBARRAS. Lieu où l'on serre beaucoup de choses ; dites, *décharge*, s. f. C'est un endroit de *décharge*, et non un *débarras*.

NE DÉCESSER de parler. Parler toujours,

**J** ne *décesse* pas de parler. Cette expression n'est pas française ; dites , il ne *cesse* pas de parler. La première expression , si elle était permise , signifierait le contraire de ce qu'on veut dire.

**DÉCHICOTER.** Découper en diverses taillades ; dites , *déchiqúeter*.

**DÉCROTTOIR.** Sorte de brosse dont on se sert pour décrotter les souliers. J'ai acheté un bon *décrottoir*. On se trompe en donnant à ce nom le genre masculin , il est féminin ; dites donc , *une décrottoire*. Cette désinence indique ordinairement le féminin , comme *poire* , *foire* , *moire* , *écumoire* , *histoire* , *mémoire* ; on dit cependant un *répertoire* , un saint *ciboire*.

**DEDANS.** Il est *dedans* la maison. On s'exprimait ainsi autrefois ; mais aujourd'hui ce mot s'emploie toujours sans complément : ne le cherchez pas , dehors , il est *dedans*. Quand on veut mettre un régime , il faut se servir de la préposition *dans*. Vos bijoux sont *dans* votre tiroir.

**DÉDITE.** Il m'a donné ma *dédite*. On appelle ainsi le droit de se dédire , la

peine ou le dédommagement. Ce mot n'est pas français ; il faut faire usage du mot *dédit*, s. m. Il a payé un *dédit* de mille écus. Le *dédit*, c'est la peine attachée au droit qu'on appelle *congé* : on donne *congé* à un locataire, et l'on paye le *dédit*.

**DÉFICELER.** Oter les ficelles ; dites, *déliier*, v. act.

**DÉFIER.** Je *désie* votre ami de courir aussi vite que moi ; il faut dire, je *désie* à, c'est-à-dire, je fais le défi à votre ami.

**DÉGRAINER.** Oter les grains ; dites, *égrener*, v. act.

**DÉGRISER.** Détromper. Je suis *dégrisé*. Cette expression n'est pas française ; dites, *j'en suis bien revenu*.

**DÉHONTÉ.** Qui est sans honte, sans pudeur. C'est une fille *déhontée* ; dites, *éhontée*, adj. L'académie dit que ce mot est vieux.

**DÉHORS.** On met et on prononce mal-à-propos un accent aigu sur l'e, qui doit

être muet ; dites donc et écrivez *dehors*.  
Ce mot est formé des mots *hors* et *de*.

**DÉJEÛNER-DINANT** OU **DINATOIRE**. Grand déjeuner qui tient lieu de dîner ; dites, *déjeuner-dîner* : j'ai fait un *déjeuner-dîner*.

**DÉLICE**. Plaisir, volupté. Ce nom est ordinairement masculin au singulier, et toujours féminin au pluriel ; dites donc, *un grand délice*, et de *grandes délices*.

**DEMAIN**, à **SOIR**. Dites, *demain-soir* ou *demain au soir*.

**DEMANDER EXCUSE**. Cette expression ne rend pas le sens qu'on y attache ; demander des excuses à quelqu'un, c'est vouloir qu'il nous en fasse ; on *demande pardon*, et l'on *fait des excuses*.

**DEMEURER**. Ce mot, pris dans le sens de *rester*, exige le verbe *être* ; de là, une faute dans ces vers de Racine :

. . . . . Ma langue embarrassée,  
Dans ma bouche vingt fois *a demeuré* glacée.

Il fallait, *est demeurée*.

*Demeurer* prend *avoir*, lorsqu'il signifie rester pour un temps : il *a demeuré* long-

temps à la campagne. *Demeurer* demande le verbe *être*, lorsqu'il signifie rester dans un état de permanence. : après un long combat la victoire nous *est demeurée*.

**DEMI, DEMIE.** Faut-il dire, *demi-heure* ou *demie-heure*? Voici la règle à suivre à l'égard de ce mot partitif :

Quand le mot *demi* précède le substantif, il ne change pas de terminaison, c'est-à-dire, qu'il ne prend ni genre ni nombre : on dit, une *demi-heure*, une *demi-journée*, une *demi-lieue* ; ces deux mots alors sont censés n'en faire qu'un ; mais si le mot *demi* vient après le substantif, il en prend le genre : vous direz, une *heure et demie*, une *journée et demie*, etc. Dans ce cas les deux mots sont distincts.

**DEMOISELLE.** Ne dites pas : j'ai vu une mère de famille qui se promenait avec ses *demoiselles* ; dites, avec ses *filles*. Le mot *demoiselle* est un terme de qualité qui distingue ordinairement les filles d'avec les femmes mariées. Il signifie aussi une fille née de parens nobles. On dit encore *demoiselle* de compagnie, d'une personne attachée à une dame de qualité.

**DÉMORALISER.** Détruire les mœurs. Ce mot n'était pas connu avant la révolution ; et quoiqu'il soit fort usité , il ne fera jamais partie de la langue française , parce qu'il est hors des règles de l'analogie. *Moraliser* signifie , faire la *morale* à quelqu'un.

**DÉNIER.** Petite monnaie ; le premier e est muet , et ne prend point d'accent ; écrivez *denier*.

**DENT.** Cet enfant met des *dents* ; je crois qu'il faut dire : les *dents* percent à cet enfant , ou les *dents* viennent à cet enfant.

**DENTURE.** Ouvrage dentelé ; dites , *dentelure* , s. f.

**DÉPARLER.** Ce mot ne se met qu'avec une négation , et veut dire , *ne cesser de parler*. Ne dites pas , *il déparle* , mais *il ne déparle pas* , c'est-à-dire , il ne cesse de parler. On emploie aussi *déparler* , pour *déraisonner* ; au lieu de dire *il déparle* ; dites *il déraisonne*.

**DÉPÊCHEZ VITE.** Cette expression renferme un véritable pléonasme ; le dernier

mot est superflu ; dites seulement , *dépêchez*. Ce mot emporte avec lui l'idée de vitesse.

**DÉPERSUADER.** Dites , *dissuader*. On a fait *dépersuader* par analogie , comme de *coudre* on a fait *découdre* ; mais cette loi ne s'applique pas à tous les mots.

**DÉPUIS.** Ne mettez et ne prononcez point d'accent sur l'*e* de ce mot. *Du depuis* que je le connais , il n'a pas changé. Les deux premiers mots de cette phrase renferment une faute grossière ; il faut retrancher la préposition *du* ; dites simplement , *depuis*.

**DES.** Faut-il dire , *des* célèbres auteurs , ou *de* célèbres auteurs ? La règle générale veut qu'on retranche l'article , quand l'adjectif précède le nom , et qu'on se serve par conséquent de la simple préposition *de* , et non de la préposition *des* réunie à l'article ; dites donc , *de célèbres auteurs*. Le nom se trouvant déjà modifié par un qualificatif , l'usage rejette l'article , qui modifie aussi , en bornant la signification du nom. L'adjectif , mis avant le nom , devient une idée principale , et les deux

mots semblent n'en former qu'un ; au lieu que l'adjectif placé après , devient idée accessoire , et l'on dit alors , *dès hommes célèbres*.

**DÉSARROIR.** Désordre dans les affaires ; dites , *désarroï* , s. m.

**DÉSASTREUX.** Funeste , malheureux ; dites , *désastreux*.

**DESCENDRE.** *Il a descendu* ; dites , *il est descendu*. Quand ce verbe se prend dans un sens actif , il se conjugue avec le verbe *avoir* : *il a descendu* l'escalier ; si on l'emploie dans un sens neutre , il faut se servir du verbe *être* : *il sera descendu*.

**DÈS-DE-LA.** *Dès-de-là l'eau*. Cette expression lyonnaise est très-vicieuse ; il faut dire , *de l'autre côté* , *de-là l'eau* , *par-de-là l'eau*.

**DESIR , DESIRER.** Mettez l'accent aigu sur l'*e* , ainsi que le prescrit l'Académie.

**DÉSONDRER , ENLAIDIR.** Ce chapeau vous *désondre*. Cette expression , qui appartient particulièrement aux demoiselles , n'a reçu sa sanction que d'elles. Si on

pouvait leur accorder le titre de *législatrices*, ce serait en faveur des mots destinés à peindre la beauté, et non en faveur de ceux qui peignent la laideur. Il faut dire, *ce chapeau vous sied mal, ne vous va pas bien, ou vous enlaidit*. Elles ont donné la préférence au mot *désordre*, par une sorte de délicatesse ; car il n'exprime rien de déterminé, et il n'emporte pas tout-à-fait l'idée de l'enlaidissement, quoiqu'il en approche.

**DESSOUS.** Il est *dessous* le lit ; dites, il est *sous* le lit. Ce mot, comme celui de *dedans*, s'emploie sans complément : vous le cherchez sur le lit, il est *dessous*. Dans l'ancien langage, ce mot prenait un régime, témoins les deux vers suivans :

Bientôt lassés de leur belle aventure,  
*Dessous* un chêne ils soupent galamment.

**DESSUS.** Je ne crois pas qu'on puisse dire : vous me jetez de l'eau *dessus*. Il faut dire : vous jetez de l'eau *sur moi* ; mais il est certain qu'on ne doit pas dire : vous jetez de l'eau *dessus moi*.

DEUX

**DEUX.** *Tous deux, tous les deux*; Il n'est pas permis de se servir indifféremment de ces deux expressions, puisque chacune a un sens différent de l'autre. *Tous deux* signifie ensemble, en même temps. Je ne veux pas y aller seul : allons-y *tous deux*. *Tous les deux* exprime une action commune à deux, mais non pas faite de compagnie : nous y sommes allés *tous les deux*, mais non pas *tous deux*.

**DÉVANCER.** Aller devant. il ne faut point mettre d'accent sur le premier *e* de ce verbe ; ce mot est formé de la préposition *devant*, dont la première syllabe prend un *e* muet

. . . . . Quel important besoin  
Vous fait donc *devancer* l'aurore de si loin ?

**DEVANT.** Il lui est allé *au devant*. Cette façon de parler n'est pas autorisée par le bon usage ; dites, il est allé *de devant* de lui. Quand ce mot est simple préposition, il doit avoir un complément.

**DÉVENER.** Découvrir une chose cachée. Il ne faut ni mettre aucun accent sur le premier *e*, ni en faire entendre la pro-

E

nonciation ; dites, *deviner*, *devin*, avec le son de l'e muet.

**DÉVISE.** Ecrivez sans accent, *devise*, subst. fém.

Variété, c'est ma *devise*.

**DÉVOUEMENT.** Flux de ventre ; dites, *dévoïement* ou *dévoïment*, s. m. *Dévouement* signifie l'action de se vouer.

**DINDE.** Nous avons mangé un bon *dinde*. Ce nom est du genre féminin ; dites, *une dinde*. Si vous parlez du mâle, servez-vous du mot *dindon* ; et pour exprimer un petit *dindon*, vous emploieriez le diminutif *dindonneau*. Pour l'ordinaire, les noms d'animaux, principalement ceux d'oiseaux et de poissons, ne distinguent pas les sexes. Ainsi, *moineau*, *carpe*, *brochet*, expriment indifféremment le mâle et la femelle. On ne distingue les sexes qu'à l'égard des animaux qui nous intéressent, tels que *cheval*, *jument* ; *coq*, *poule* ; *bœuf*, *vache* ; *chien*, *chienne*. Ne dites pas, il est le *dindon* de la farce, pour dire qu'il est dupe et victime.

**DIRE.** *Il est vrai de dire*. Quoique cette

façon de parler se trouve dans quelques auteurs, je crois qu'il vaut mieux retrancher les deux derniers mots.

**DISPARUTION.** Action de disparaître ; dites ; *disparition*, s. f.

**DIXMIER.** Celui qui perçoit les *dixmes* ; dites, *dixmeur*, s. m.

**DONC.** On prononce le *c* de ce mot, quand il commence une phrase, ou quand il est suivi d'une voyelle ; en tout autre cas, il ne faut pas le faire entendre.

**DONNE.** En jouant aux cartes, on dit : il a perdu sa *donne* ; dites, il a perdu son *tour*. On ne doit pas dire non plus : c'est à moi à *faire* ; mais vous direz, c'est à moi à *donner*.

**DONT.** Ne confondez pas cette espèce de pronom ou cet adjectif conjonctif, avec *d'où*. Celui-ci s'emploie en parlant d'une famille. On dit : la maison *d'où* je sors est sans tache. Cependant on trouve dans l'académie : les héros *dont* il tire son origine. *Dont* vient en réponse aux questions *de qui*, *de quoi*. Les importuns *dont*

vous m'avez débarrassé. L'usage doit indiquer les occasions où il faut l'un plutôt que l'autre.

**DORSE.** Une *dorse* d'ail ; dites, une *gousse* d'ail.

**DOUBLE.** Espèce de tripe qui vient du premier ventricule du bœuf ; dites, *gras-double*, s. m. L'académie paraît rejeter le mot *double*. Richelet reconnaît l'un et l'autre, et les distingue.

**DOULLE.** Garniture qu'on met au bout du fourreau d'une épée ; dites, *boute-rolle*, s. f.

**DROIT.** Ce mot ne s'emploie jamais pour *debout* ; il signifie, qui n'est pas *courbé*. Ce vieillard se tenait fort *droit* autrefois, maintenant il est *courbé*. Ne dites pas : je ne puis me tenir long-temps *droit* ; mais dites, *debout*. On dit, il se tient *droit* comme un *cierge*, et il s'est tenu *debout* pendant toute la messe. Il ne faut pas dire non plus : votre mouchoir n'est pas mis *de droit*. La préposition *de* doit être supprimée. On dit à une demoiselle : tenez-vous *droit*, et non pas *droite*, parce que ce mot est employé de même.



Dû. Ce que l'on doit. Ne dites pas, j'ai payé mes *dûs*; dites, mes *dettes*.

DUELLE. Planche servant à la construction d'un tonneau; dites, *douve*, s. fém. De mauvaises *douves*.

DUPE. Vous êtes un *dupe*. Ce mot est toujours féminin; vous êtes *ma dupe*. Il en est de même du mot *bête*, qui est toujours féminin, quoiqu'il s'applique à un homme.

DURANT QUE. Il est venu *durant que* j'y étais. On trouve cette faute dans plusieurs auteurs; mais les mots *durant que* ne remplacent jamais *pendant que*. *Durant* est une préposition; elle n'est jamais suivie du mot *que*. On dit, *durant sa vie*, et quelquefois, *sa vie durant*; mais jamais, *durant qu'il vivait*. *Durant* exprime un temps de durée qui s'adapte dans toute son étendue à la chose à laquelle on l'a joint, et le mot *pendant* ne fait pas entendre un temps d'époque, mais seulement quelques-unes de ses parties: il a dormi *durant* tout le sermon; on l'a volé *pendant* son absence.



## E

**L'E**, suivi de deux consonnes, est ordinairement *e* moyen, sur-tout quand les deux consonnes appartiennent à deux syllabes différentes, comme dans *chandelle*; et s'il n'en admet qu'une, il devient muet, ainsi que dans *chandelier*. J'en dis autant d'appeler, il appelle, etc.

**Eau.** *Pencher de l'eau*; dites, *faire de l'eau*, *lâcher de l'eau*. *Faire de l'eau* est aussi un terme de marine, et signifie aborder terre, pour se procurer l'eau dont un vaisseau a besoin.

**ÉBÉNISTE.** Ouvrier qui travaille en ébène. Ecrivez le second *e* sans accent, *ébeniste*, si vous voulez suivre en ce point le dictionnaire de l'Académie et celui de Richelet; mais l'encyclopédie et le grand vocabulaire mettent l'accent aigu sur le second *e*, et l'usage est d'accord avec eux.

**ÉCARBER** une pièce de bois, la rendre

carrée ; dites , *équarrir*. On dit bien *car-*  
*rer*, mais non point *écarrer*.

**ECHAFFOURÉE.** Entreprise mal concer-  
tée ; dites , *échauffourée*, s. f.

**ECHAPPER.** On ne dit pas indifférem-  
ment , *échapper à* et *échapper de*. Ce  
voleur a *échappé aux* poursuites des ar-  
chers, c'est-à-dire, qu'il n'a pas été pris :  
il s'est *échappé* des mains des archers,  
marque qu'il a cessé d'être où il était.  
*Echapper à*, c'est éviter ; *échapper de*,  
c'est se délivrer du lieu où l'on était  
détenu.

**ÉCHAQUER.** Oter les écailles aux pois-  
sons ; dites , *écailler*.

**ÉCHEVELÉ et DÉCHEVELÉ.** Le premier  
se dit de quelqu'un dont les cheveux sont  
épars ; et le second , d'une femme à qui  
l'on a arraché sa coiffure , et à qui on a  
mis les cheveux en désordre. La deuxième  
et la troisième syllabe de ces mots sont  
formées d'un *e* muet , tels que *chevelure*,  
*ensevelir*, *redevvenir*. Il y a peu de mots de

cette nature , parce que l'oreille ne peut supporter plusieurs sons lourds de suite.

**ÉCHEVETTE** ; dites , *petit écheveau* , ou *botte* de fil. Il faut observer que la *botte* est l'assemblage de plusieurs écheveaux.

**ÉCHIFFE**. Petit éclat de bois , ou espèce d'épine qui entre dans la chair ; dites , *écharde* , s. f. Il m'est entré une *écharde* sous l'ongle.

**ÉCLAIRER**. L'abus de ce mot est devenu presque universel. On dit de toutes parts : *éclairez* le feu , *éclairez* la bougie , *éclairez* le poêle , *éclairez* le falot. Ce sont autant d'hérésies en grammaire ; dites , *allumez*. Il est encore moins permis de dire , *éclairez* la lumière ; car la lumière *éclaire* , et n'est pas *éclairée*. On dit aussi , contre la pureté du langage : *éclairez* monsieur ; dites , *éclairez* à monsieur. On *éclaire* un ignorant , et on *éclatre* à un homme , pour qu'il voie à se conduire. Ces fautes donnent lieu d'en remarquer une autre. On dit souvent , *faites lumière* ; cette expression est consacrée à la toute-puissance de Dieu. Un Académicien étant allé rendre

visite à M. de Fontenelle, se retira à l'entrée de la nuit ; il s'égara dans l'appartement, et se plaignit de ce qu'ayant demandé plusieurs fois qu'on lui *fit lumière*, la servante le laissait dans l'obscurité. Excusez-la, dit Fontenelle, elle n'entend que le Français. Cependant les Italiens disent, *far lume*.

**ECONOMER.** Administrer avec économie ; dites, *économiser*. Il fera bonne maison, s'il continue à *économiser*. Le mot *économiser* n'est pas français.

**ÉCOSSE DE POIS ;** dites, *cosse*, s. f. On dit bien, *écosser des pois*, mais on ne dit pas *écosse*. Le peuple, en faisant cette faute, observe la loi de l'analogie ; il y a cependant cette remarque à faire, que le mot *écosser* signifie, sortir les pois de la *cosse* ; car la préposition *e* est extractive comme dans *éconduire*.

**ÉCOUPEAUX OU ÉCLAPES.** Éclats ou morceaux de bois que la hache ou le rabot enlève du bois que l'on travaille ; dites, *copeaux*, s. m. pl. Brûler des *copeaux*.

**ÉDUIQUER.** Voltaire se plaignait de ce qu'on allait jusqu'à écrire que les princes sont mal *éduqués*. Il est à présumer que ceux qui s'expriment ainsi ont reçu eux-mêmes une fort mauvaise éducation. Dites, *élever*. Le peuple, obéissant presque toujours aux lois de l'analogie, a fait *éduquer* du mot *éducation*. Cette faute est très-commune en Suisse et à Genève. Roubaud, dans ses synonymes, a pris la défense de ce mot contre Voltaire; mais son opinion n'a pas prévalu.

**EFFILER.** Donner le fil à un instrument qui coupe; dites, *affiler*: *affiler* un sabre. Le mot *effiler* signifie ôter les *fil*s d'un tissu, et non pas donner le *fil*.

**ÉGALER** se confond souvent avec *égaler*. *Egaler* quelqu'un, c'est être son égal, être aussi grand. Bossuet a dit: Ces deux hommes que la voix de l'Europe *égalait* aux plus grands Capitaines. *Égaliser*, c'est rendre égal, soit en retranchant à l'un, soit en ajoutant à l'autre.

**ÉGRAFINUBE, ÉGRAFINER.** Action d'en-

tamer la peau légèrement avec les ongles; dites, *égratignure*, s. f. *égratigner*, v. act.

EMBARRAS. Faire son *embarras*. Expression populaire, qui n'est pas française; dites, *faire l'important*.

EMBARBOUILLER, S'EMBARBOUILLER, c'est-à-dire, salir. Ce verbe n'est pas français; dites, *barbouiller*: on lui a *barbouillé* le visage.

EMBERLICOTER, S'EMBERLICOTER. S'embarrasser; dites, *s'emberlutoquer*.

EMBERNER, S'EMBERNER. Salir de bran ou de matière fécale; dites, *embrener*, *s'embrer*.

EMBÊTER. Vous m'*embêtez*; dites, vous m'*hébêtez* ou vous m'*abêlissez*; car *hébéter* et *abêtir* signifient la même chose.

EMBOIRE. Ce papier *emboit*. Le mot *emboire* est un terme de peinture; il se dit d'un tableau dont les couleurs deviennent mates et ne se discernent pas; dites, ce papier *boit*. On dit aussi vulgairement: faire *emboire* une étoffe, pour dire, la

tenir lâche en la cousant ; il faut en ce sens dire aussi, faire *boire* une étoffe, et non *emboire*.

**EMBOTTER.** Ce terme n'est pas français ; au lieu de dire, j'ai *embotté*, dites, j'ai enfoncé dans la boue. On donne le nom de *bottes*, au pluriel, à la terre qui s'attache aux souliers, quand on marche dans un terrain gras. On prend des *bottes* dans le jardin, et on se *botte*.

**EMBROUILLAGE.** Embarras, confusion ; dites, *embrouillement* : *embrouillement* d'affaires.

**EMBROUILLAMINI.** Il y a de l'*embrouillamini* ; dites, du *brouillamini* ou de l'*embrouillement*.

**EMBRUNCHER.** Cette coiffure vous *embrunche*. *Embruncher* des solives signifiait autrefois les attacher les unes aux autres ; on l'a dit aussi pour couvrir de tuiles, et ensuite pour couvrir de quoi que ce soit ; enfin, on a dit *embruncher* pour *assubler* ; de là est venue cette expression : ce chapeau vous *embrunche* ; mais elle n'est pas

française ; dites , ce chapeau vous cache la figure.

**EMBÛCHES.** Tendre des *embûches*. Cette expression n'est pas exacte ; on tend des *pièges*, des *filuts*, et l'on dresse des *embûches*.

**EMPAIRE.** Barre de fer pour soutenir les portes ; dites , *penture* , s. f.

**EMPARENTER.** Entrer dans une famille. Il est bien *emparenté* ; dites , *apparenté* , c'est-à-dire , il appartient à une famille honnête. Ce mot ne marche pas seul ; il est toujours modifié par un adverbe. On dit : il est bien ou mal *apparenté*.

**EMPHASÉ.** Discours *emphasé* , où il y a de l'*emphase* ; dites , *emphatique* , adj.

**ÉMUER, ÉMUÉ.** Dites , *émouvoir*, *ému* : il m'a fait peur ; j'en suis encore *ému* , et non pas *émué*.

**EN.** On dit à Lyon , je vais *en Vaise* , *en Serin* , *en Belle-Cour* , *en Avignon* ; dites , à *Vaise* , à *Serin* , à *Belle-Cour* , à *Avignon*. Les noms de petits lieux ne

prennent pas la préposition *en*. On fait encore un faux emploi de cette préposition, quand on dit : je quitte la campagne, je vais *en* ville ; dites , je vais *à la* ville ; être *en* ville , c'est être hors de sa maison ; être *à la* ville , c'est n'être plus à la campagne. Je dine *en* ville , c'est-à-dire , je ne dine pas chez moi. C'est encore une faute de dire : il est *en* galères ; dites , il est *aux* galères. On ne dira pas non plus : il est *en* même de remplir cette place ; mais on dit , il est *à* même. On abuse aussi de cette préposition , quand on dit : pensez *en* moi ; dites , pensez *à* moi.

ENCATONNER, s'ENCATONNER, se réunir en masse ; dites , *grumeler*, se *grumeler*. La farine se *grumelle*.

ENCHANT ; dites , *angle de mur*.

ENDÉVER. Ce mot signifie avoir un grand dépit de quelque chose. On l'emploie mal-à-propos dans le sens de *contrarier* : ils m'ont fait *endéver*. L'e de la pénultième syllabe de ce mot doit être marqué d'un accent circonflexe , et non pas d'un accent aigu : il *endévait* de cela :

EN ERRIÈRE. Dites et écrivez , *en arrière* ; de là est venu le verbe *arriérer*.

ENFANT. Ce mot s'emploie pour les deux sexes , et prend les deux genres ; on dit , un bel *enfant* , une belle *enfant*.

ENFANTISE. Discours , manières qui ne conviennent qu'à des enfans ; dites , *enfantillage* , s. m.

ENFLE. J'ai la main *enfle*. Ce mot , considéré comme adjectif , n'est pas français ; dites , *enflé* , *enflée*.

ENGAGER. Ne dites pas , je m'*engage de* vous servir , mais *à* vous servir. Ce verbe demande la préposition *à*.

ENGARIER. S'*engarier* dans une mauvaise affaire ; dites , *s'engager*.

ENGENCEMENT , ENGENCER. Manière d'arranger de petites choses chez soi ; dites , *agencement* , *agencer*.

ENGUEUSER. Tromper. Il l'a *engueusé* ; dites , il l'a *trompé*. Si l'on se sert de ce mot dans le sens de séduire par des paroles flatteuses , dites , *emboiser* ou *em-  
babouiner*.

**ÉNIGME.** Chose à deviner. Beaucoup de personnes donnent à ce nom le genre masculin , et disent *un énigme* ; il est féminin ; dites , *une énigme*. D'autres dénaturent ce mot , en disant *egnime*.

**ENLÈVE.** Espèce de cuiller de bois à long manche , dont on se sert au jeu de mail , pour lever la boule et la faire passer dans la passe ; dites , *la lève*. On doit prononcer *mail* bref , et non *maille* par deux syllabes.

**ENNOBLIR.** Voyez ANOBLIR.

**ÉNORGUEILLIR, s'ÉNORGUEILLIR.** Avoir de l'orgueil. Il ne faut pas prononcer l'e séparé de l'n , parce qu'il s'agit de la préposition *en* , et non de la préposition *e*. La première syllabe est nasale ; prononcez *en-norgueillir* ; ainsi il ne faut pas mettre l'accent aigu sur l'e initial. Il en est de même des mots *enharmonique* , *enivrer* ; l'e nasal a le son de l'a nasal. Le dictionnaire de Trévoux et celui de Richelet veulent que l'e se prononce comme un a dans ce mot ; mais ils ne font pas autorité.

**ENREINIÈRES.** J'ai les *enreinières* ; dites, j'ai des douleurs de *reins*. On donne aussi ce nom à ce qu'on appelle *courbature* ou *transpiration* supprimée.

**ENTER** des bas ; les raccommoder , en ajoutant quelque chose ; dites, *remonter* : j'ai fait *remonter* plusieurs paires de bas.

**ENTRECUIT.** Cet enfant est entrecuit ; dites , *écorché* entre les cuisses.

**ENTREZ** ce bois dans le grenier , et vous *rentrez* celui que vous en avez sorti. Les verbes *entrer* et *rentrer* ne prennent pas de régime direct pour l'ordinaire , à moins qu'ils ne soient précédés du verbe *faire* : dites, faites *entrer* ce bois , et faites *rentrer* celui qu'on a sorti.

**ÉPÉE.** Instrument de défense ; un *épée* ; dites , une *épée* ; ce nom est féminin. J'ai acheté une belle *épée*.

**ÉPIDERME.** Première peau de l'animal , et la plus fine. Ce mot est du genre masculin. Ne dites pas : il a l'*épiderme déchirée* ; mais *déchiré*.

**ÉPIGRAMME.** Petite pièce de poésie. Ce nom est féminin ; dites, une *épigramme*. B. Rousseau a fait d'excellentes *épigrammes*.

**ÉPISE.** Ce poème renferme de belles *épiques* ; ce nom est masculin ; dites, de beaux *épiques*. On appelle ainsi dans la composition du poème épique ou dramatique, toute action que le poète emploie pour étendre l'action principale et l'embellir.

**ÉPIQUE.** Sorte de gâteau ; dites, *gâlette*, s. f.

**ÉPIQUER des comptes ;** dites, *apurer* ; travailler à *apurer* des comptes.

**ÉPIQUES.** Ordures qu'on ôte avec le balai. C'est le *scoviglia* des Italiens, qui n'a pas été adopté en français ; dites, *balayures*, s. f. pl.

**ÉPIQUE.** Monter et descendre les *escaliers*. Il faut dire, monter et descendre les *degrés* ; on dit bien monter et descendre l'*escalier*, mais non les *escaliers*. L'*escalier* se compose de plusieurs degrés.

**ÉPIQUE.** Accident qui fait de l'éclat.

Ne dites pas, une grande *esclandre*. Ce mot est masculin ; dites, un grand *esclandre*.

**ESCLOPPÉ.** Qui a quelque infirmité qui l'empêche/de marcher. Il est tout *escloppé* ; dites, *écloppé*, encore ce mot n'est-il guère usité.

**ESPADRON, ESPADRONNER.** L'*espadron* est une large épée ; dites, *espadon*, s. m. ; et lorsqu'on en fait usage, on dit *espadonner*.

**ESPRESSION, ESPRIMER.** Les femmes dénaturent ce mot et beaucoup d'autres, en changeant l'*x* en *s* ; dites, *expression*, *exprimer*, *excuse*, *extravagant*.

**ESPATULE.** Instrument de pharmacie ; dites, *spatule*, s. f.

**ESQUILANCIE.** Maladie du gosier, qui fatigue au point qu'on ne peut ni respirer, ni avaler. Votre ami a un dangereux *esquilancie*. Il y a double faute dans cette façon de s'exprimer. 1.<sup>o</sup> Ce mot est du genre féminin ; 2.<sup>o</sup> il faut dire, *esquinancie*, et non *esquilancie*. Remarquez que presque tous les mots terminés en *ie* sont

du genre féminin, à l'exception de *génie*, *messie*, *incendie*.

**ESSAYER.** Ce verbe change de signification, en changeant de préposition. Voltaire observe qu'on fait souvent erreur dans l'emploi des prépositions qui suivent les verbes. *Essayer d'un remède*, c'est tenter le succès; *s'essayer à vaincre*, c'est commencer.

**ESTOMAC.** Il ne faut pas prononcer le *c* à la fin de ce mot; J. J. Rousseau reproche cette faute aux Genevois.

**ÉTANT.** Ce verbe, ainsi que l'auxiliaire *avoir*, n'a point de gérondif, et n'est jamais précédé de la préposition *en*.

**ÉTEINTE DE VOIX.** Dites, *extinction de voix*. On dit cependant *voix éteinte*, pour qualifier une voix faible, qu'on a peine à entendre; mais alors il devient adjectif.

**ÉTIRER le linge.** Ce mot ne se dit que des métaux qu'on étend sous les coups du marteau. L'Académie ne s'en sert pas, mais on le trouve dans le dictionnaire de Gattel; en parlant du linge, dites *détirer*.

Ne dites pas non plus , *étiré* à quatre épingles ; mais dites , *tiré* à quatre épingles , en parlant d'une personne ajustée avec affectation et recherche.

ÉTISIE. Maigreur , consommation ; écrivez *phthisie* , s. fém. , et prononcez *stisie*. Ce qui donne lieu à cette erreur , c'est qu'on dit *étique* , en parlant de celui qui est attaqué de cette maladie : on dit aussi *phthisique*.

ÉTOUFFOIR. Instrument creux , en forme d'entonnoir , pour éteindre la chandelle ; dites , *éteignoir* , s. m.

ÊTRE. On se sert souvent de ce mot dans le sens du verbe *aller* , et c'est une erreur. Le verbe *être* marque le repos ou l'existence , et le verbe *aller* marque le mouvement ; or , deux mots qui ont une signification opposée , ne sauraient être employés l'un pour l'autre : on ne dira donc pas , il *fut* au spectacle , pour dire , il *alla* au spectacle ; on dit bien , il a *été* à Paris , pour dire qu'il y a *demeuré* ; mais non pour marquer l'action de s'y transporter ; cependant les meilleurs écri-

vains font usage du verbe *être* dans le sens du verbe *aller*, et Voltaire qui a relevé cette erreur, l'a commise lui-même plus d'une fois.

**ÉVEILLER, RÉVEILLER.** Ces deux mots s'emploient assez indifféremment ; mais le dernier suppose plus d'effort : c'est un reduplicatif.

**ÉVITER.** Je vous en *éviterai* la peine. Cette façon de parler, qui est devenue universelle, est tout-à-fait vicieuse ; on *n'évite* pas la peine à quelqu'un. Le mot *éviter* veut dire *fuir* ; on *évite* quelqu'un, mais on *n'évite* pas à quelqu'un : on ne dira donc pas, je vous *éviterai* la peine ; mais on dira, je vous *épargnerai* la peine.

**EXAMEN.** La dernière syllabe de ce mot ne se prononce pas comme dans *demain*, mais comme si l'*n* était suivie d'un *e* muet, ainsi que dans *hymen*.

**EXCEPTÉ.** On emploie souvent ce mot dans le sens d'*à moins que*, et cette locution est surannée. Ne dites pas, il viendra, *excepté* qu'il ne soit malade ; mais

dites, à moins qu'il ne soit malade. Le mot *excepté*, qui est ordinairement une préposition exclusive, devient un véritable adjectif, quand il est placé après un nom : les vertus *exceptées*.

EXEMPLE. Si ce mot signifie un modèle d'écriture, il est féminin ; on dit, une belle *exemple* ; mais dans tout autre cas, il est masculin. Suivez les bons *exemples* qu'on vous donne, et non pas *imitiez* les bons *exemples*, quoiqu'on s'exprime ainsi en latin et en italien.

EXPIRER. Ce verbe se conjugue avec le verbe *avoir* ou avec le verbe *être*. Dans le sens propre et littéral, il convient aux personnes, et demande l'auxiliaire *avoir* : il *a expiré* ce matin ; dans le sens figuré, il convient aux choses, et veut le verbe *être* : mon bail est *expiré* ; mais on ne dira pas avec Racine :

. . . . . Ce héros *expiré*  
N'a laissé dans mes bras qu'un corps défiguré.

Ici le verbe est employé dans un sens passif, ce qui ne saurait convenir aux personnes.

**EXPRÈS.** Je vous demande pardon, je ne l'ai pas fait *par exprès*. Le dernier de ces deux mots suffit. Il n'est pas permis d'employer la préposition *par* devant le mot *exprès*, à moins que ce mot ne soit employé substantivement, comme dans cet exemple : J'ai envoyé ma lettre *par un exprès*.



## F

**FACIÉ,** pour exprimer qui a une belle représentation. Cet homme est bien *facié*; dites, *facé*, adj.

**FAÇONNEUX.** Celui qui fait des façons, des cérémonies; dites, *façonner*, adj.

**FAILLIR.** Ce verbe ne se construit pas avec la préposition *de*; ne dites pas, il a *failli d'arriver* un malheur, mais il a *failli arriver*.

**FAIRE LE DIMANCHE.** Le peuple *fait le dimanche*; dites, *célèbre le dimanche*.

FALLOIR.

**FALLOIR.** Ne dites pas, il s'en est *fallu de guère*, il s'en est *fallu de beaucoup*, mais il ne s'en est *guère fallu*, il s'en est *fallu beaucoup*.

**FANTÔME.** Spectre ou chimère : j'ai vu *une fantôme*. Le peuple donne le genre féminin à ce nom, et il est masculin ; dites, *un fantôme*.

**FAON.** Petit d'une biche ou d'un chevreuil ; prononcez *fan*.

**FARANDOLE.** Sorte de danse en rond ; dites, *ronde*, s. fém.

**FARBALA.** Espèce de bande plissée, et mise pour ornement ; dites, *salbala*, subst. masc.

**FARCES.** Action extravagante. Ne dites pas, il fait ses *farces* ; mais dites, *frasques*, s. f. pl. La jeunesse est sujette à faire des *frasques*. Le mot *farce* s'emploie en parlant de quelque chose de plaisant ou de ridicule, ou d'une comédie bouffonne.

**FARINIÈRE.** Cette expression n'a pas été sanctionnée par le dictionnaire de l'Académie ; dites, *coffre à la farine*. Cepen-

dant *farinière* se trouve dans le dictionnaire de Trévoux et dans celui de Gattel.

FAYARD. Bois de *sayard* ; dites , bois de *hêtre* , en aspirant l'*h*.

FÈGE. Le peuple nomme ainsi le foie de bœuf ; dites , *foie* , s. masc. : un *foie* de bœuf.

FENAIISON. Temps de faner le foin ; dites , *fanaison* , s. f. ; au lieu de *fener* , dites *faner* ; et au lieu de *feneur* , dites , *faneur* , s. m.

FÉNIÈRE. Lieu où l'on serre le foin à la campagne ; dites , *fenil* , s. m. : un grand *fenil*. Il ne faut pas prononcer l'*l* qui termine ce mot.

FERLATER du vin ; y mettre des drogues ; dites , *frélater*.

FERMER le linge. Cette locution est un vrai barbarisme. Le mot *fermer* signifie clore ce qui est ouvert : on *ferme* une porte , une chambre ; mais on ne *ferme* pas du linge ; on *ferme* une chambre , pour qu'on n'y puisse pas entrer ; on *serre* les habits , le linge , pour qu'ils ne soient pas exposés à la poussière.

*Fermer* quelqu'un dans sa chambre est

encore une expression vicieuse ; dites , *enfermer*. *Fermer* dedans , *fermer* dehors sont deux locutions très-usitées à Lyon ; l'une , pour signifier qu'on ne peut entrer chez soi ; l'autre , pour faire entendre qu'on n'en peut pas sortir. Si le mot *fermer* venait de l'italien *fermare* , on pourrait justifier cette expression ; mais si le verbe *fermer* signifie , comme nous l'avons dit , clore ce qui est ouvert , il ne doit pas être permis de dire , *fermer dedans* , *fermer dehors* quelqu'un. J'avoue qu'il est difficile de remplacer ces façons de parler , à moins qu'on ne dise : je ne puis entrer , la porte est fermée pour moi ; je ne puis sortir , la porte est fermée sur moi.

FERRATIER. Celui qui vend du fer ; dites , *ferronnier* , d'où l'on a formé *ferronnerie*.

FÊTE-À-DIEU. Dites , *Fête-Dieu*.

FEU , FEUE. Ce mot , pris dans le sens de *défunt* , se décline-t-il ? et s'il est variable , dans quel cas l'est-il ? Voici le principe qu'il faut suivre : l'adjectif demeure invariable lorsqu'il n'est précédé

ni de l'article , ni du pronom possessif : *seu* ma mère , *seu* la reine ; mais lorsqu'il a devant lui ou l'article ou un pronom possessif , il prend le genre et le nombre du substantif , qui vient après : la *seue* reine , ma *seue* mère.

**FIAGEOLES.** Sorte de légumes ; dites , *haricots* : de bons *haricots* , s. m. plur. ; l'*h* de ce mot est aspirée. *Haricot* signifie aussi un ragoût fait avec des navets et du mouton.

**FIAGEOLET.** Instrument à vent ; dites , *flageolet* , s. m.

**FIARDE.** Sorte de jouet de bois , en forme de poire , et qu'on enveloppe d'une corde roulée en spirale , pour le faire tourner sur une pointe de fer dont il est armé ; dites , *toupie* , s. f. jouer à la *toupie*. De là on a fait *toupiller* , aller et venir sans savoir pourquoi.

**FIBRE.** Des *fibres* délicats. Ce nom est féminin ; dites , des *fibres* délicates.

**FIÈVRES.** Cet homme a les *fièvres*. On n'a pas plusieurs *fièvres* à la fois ; dites , la *fièvre*.

**FIGOIER.** Expression populaire; dites, *faire l'élégant*.

**FIGUETTE.** Espèce de petite bouteille qui se ferme avec un petit bouchon; dites, *flacon*, s. m. : on met des senteurs dans un *flacon*.

**FIL.** Avoir le *fil*; locution vicieuse; dites, être *rusé*.

**FILAGRAME.** Ouvrage d'orfèvrerie, travaillé à jour; dites, *filigrane*, s. m.

**FILLEULE d'Artichaut.** Dites, *œilleton* ou *rejeton* d'artichaut.

**FILOCHE.** Dites, *filet*, s. m. : faire du *filet*.

**FILS.** Ne prononcez pas, l's finale, à moins que le mot suivant ne commence par une voyelle : un *fils* aimable.

**FIN FOND.** Il l'envoie au *fin fond* de l'enfer; dites, au *fond* de l'enfer, en retranchant le mot *fin*.

**FINIR.** Il faut en *finir*. Cette façon de parler, pour être devenue à la mode, ne me paraît pas moins vicieuse : on *finit*

une chose ; mais on n'en *finit* pas. Personne ne dit : il faut *finir* de cette chose. Dites donc, il faut *finir* ou *terminer* cette affaire, cette chose.

**FION.** Donner le *fion* à quelque chose ; dites, la *grâce*, la *tournure*.

**FIXER** quelqu'un. Le mot *fixer* signifie arrêter ; on *fixe* ses regards sur quelqu'un, on les attache ; on regarde quelqu'un *fixement* ; mais on ne peut pas dire qu'on le *fixe* dans le sens qu'on le regarde *fixement*. On dit bien : la beauté *fixe* un inconstant ; parce qu'alors le verbe *fixer* signifie *arrêter, attacher* ; mais si l'on veut dire qu'on a les yeux sur quelqu'un, il faut se servir du mot *regarder*.

**FLAMBOISE.** Petit fruit bon à manger ; dites, *framboise*, s. f. : des glaces à la *framboise*.

**FLAMENTER, FLAMENTATION.** Action de mettre des cataplasmes sur une partie malade, pour l'adoucir, l'amollir ou la fortifier ; dites, *somenter, somentation*. On dit figurément, *somenter* une querelle, c'est-à-dire, l'entretenir.

**FLANQUER** de l'eau au visage ; la jeter avec impétuosité ; dites , *flaquer* : *flaquer* un verre d'eau contre quelqu'un. Expression familière.

**FLAT.** Cet homme a un mauvais *flat* ; dites , mauvaise *haleine*. Le mot *flat* vient du latin *status* ; mais notre langue ne l'a pas conservé. Si l'on parle d'une action passagère du vent , on dit *bouffée*, subst. fém.

**FLAU.** Instrument à battre le blé ; dites , *fléau*, s. m. On s'en sert au figuré, pour désigner les maux que Dieu nous envoie.

**FLÈNE.** Linge qui sert d'enveloppe à un oreiller ; dites , *taie*, s. f. Changer de *taie*.

**FLÉRER.** Répandre une bonne odeur. Il *flère* comme baume ; dites , *fleurer*. Il ne faut pas confondre *fleurer* avec *flairer*, qui signifie sentir par l'odorat. La première syllabe de ce mot se prononce comme l'*e* grave : le chien *flaire* le lièvre. Sa réputation ne *fleure* pas comme baume. Expression proverbiale.

**FLEURIR.** Ce verbe est régulier au sens propre ; mais au figuré il fait, au présent relatif, il *florissait* ; et au participe présent, *florissant*, et non pas *flourissant*.

**FLORAISON.** Temps où naissent les fleurs. L'abbé Rosier, Gattel et l'Académie disent *floraison*, mot dérivé de *fleur*, *flourir*, *flouriste*, et non de *flos*, *flora*.

**FLOTTE** de fil ou de soie ; dites, *écheveau*, ou *botte* de fil, de soie.

**FOIS.** Il y a des *fois* qu'il réussit. On dit fort bien, une *fois* ; mais on ne dit pas des *fois*, pour dire *quelquesfois*, quoiqu'on dise, je l'ai vu bien des *fois*. On ne dit pas non plus, *les autresfois*, mais simplement *autresfois*.

**FOND, FONDS.** On confond souvent ces deux mots. L'un exprime la partie la plus basse, le *fond* du sac ; l'autre désigne le sol d'une terre, bâtir sur ses *fonds*.

**FORONCLE.** Espèce de flegmon enflammé et douloureux, qui se termine par un abcès ; dites, *suroncle*, s. m. On l'appelle vulgairement *clou*.

**FOUDRE.** Ce mot prend les deux genres :

Je pourrais t'écraser , et les *foudres* sont *prêtes*.

Eteins entre leurs mains les *foudres destructeurs*.

mais le masculin est d'un style plus relevé , et il est presque toujours employé au sens figuré.

**FOURCHETÉE.** Une *fourchetée* de salade. On dit bien , une *cuillerée* ; mais on ne dit pas une *fourchetée* ; il n'existe pas de mot qui rende cette idée.

**FOURCHU.** Pied *fourchu*. Droit qui se paye sur les bêtes qui ont le pied fendu ou *fourché* ; dites , pied *fourché*.

**FRACTURER.** Ouvrir une fermeture avec effort. Ne dites pas : les voleurs ont *fracturé* ma porte ; mais ils ont fait *fracture*.

**FRANCHIPANE.** Espèce de pâtisserie ou de parfum : pommade à la *franchipane* ; dites , *frangipane* , s. f. une tourte à la *frangipane*.

**FRICOT.** Ce qu'on mange avec du pain ; dites , *mets* ou *ragoût* : un excellent *mets*,

un bon *ragoût*. *Fricoter* n'est pas plus français que *fricot* ; dites, se *régaler*.

**FRILLIEU.** Qui craint le froid. Ce mot s'écrit avec une seule *l*, ainsi qu'il suit, *frileux*, adj.

**FRINGALE.** Avoir la *fringale* ; dites, avoir une *faim* canine, ou une *faim* dévorante. L'académie n'emploie pas le mot *canine*.

**FRISSURE.** Réunion du foie, du cœur et de la rate de quelques animaux ; dites, *fressure*, s. f. Une *fressure* d'agneau.

**FÛTE.** Une *fûte*, un tonneau ; dites, *fût*, sans *e* final. Ce mot est masculin : de vieux *fûts*. On doit faire sentir le *l* comme dans *fat*, *sot*.



## G

**C**ETTE consonne ne se double que dans *suggérer*, *suggestion*, *aggraver*, *aggravant*, et un très-petit nombre d'autres mots.

**GABOILLER, GABOILLAGE.** Agiter de

l'eau sale. Ces deux mots ne sont pas français ; il faut se servir d'une périphrase. Les canards et les canes *barbotent*.

**GÂCHIS.** Il y a du *gâchis* ; dites, *brouillamini*, *désordre*. Le *gâchis* est une orduce causée par de l'eau ou par le dégel.

**GACER.** Ne faites pas *gacer* le vin dans la bouteille ; dites, *n'agitez pas le vin*.

**GADOIS OU GANDOU.** Celui qui transporte la matière fécale ; dites, *gadouard* ou *vidangeur*, s. m. En parlant de la matière, au lieu de *gandouse*, dites *gadoue*, s. f.

**GAGNER.** Ne dites pas, *gagner la carte* ; mais dites, *gagner les cartes* ; c'est-à-dire, faire plus de levées que son adversaire.

**GALANDAGE OU GARANDAGE.** Muraille en charpente ou en briques ; dites, *cloison*, s. f.

**GAMBILLE.** Pour désigner quelqu'un qui boîte en marchant ; dites, *boiteux*.

**GANDOISE.** Il raconte des *Gandoises* ; dites, des *farces*, des *plaisanteries*.

**GANGRÈNE.** Maladie de quelques par-

ties du corps ; prononcez *cangrène*, s. f. Le *c*, dans ce mot, prend le son dur ; c'est le contraire dans les mots *second*, *Claude*, le *c* a le son du *g*.

**GARANTE.** Femme qui sert de caution. Ce mot n'est pas employé ordinairement au féminin, en style de négociation, parce que rarement les femmes sont admises à servir de caution. Il faut donc s'en servir au masculin, jusqu'à ce que l'usage autorise à lui donner un féminin. Il en est de même des mots *docteur*, *écrivain*, *témoin*, *orateur*, *peintre*, *poète*, *auteur*, *rhéteur*, *rhétoricien*, *logicien*, *pharmacien*, *grammairien*, *physicien*, etc. Les femmes autrefois ne s'occupant pas des sciences, on n'avait pas senti le besoin de créer des mots pour elles ; mais aujourd'hui qu'on ouvre pour les jeunes filles des écoles d'éloquence, de logique, de physique, de géométrie et d'astronomie ; aujourd'hui qu'il existe un Athénée des dames ; il serait injuste de ne pas adopter des qualifications qui feraient jouir ce sexe d'une gloire qu'il veut partager avec le nôtre ;

et déjà l'usage admet quelques-uns de ces mots au féminin, tels que *physicienne*, *grammairienne*, *logicienne*.

**GARDE.** Prendre *garde à* et prendre *garde de* ont deux sens différens : prendre *garde à*, c'est être attentif à faire ; prendre *garde de*, c'est faire attention de ne pas faire. Prenez *garde de* tomber, ou prenez *garde à* ne pas tomber. Après les verbes *prendre garde*, *craindre*, *appréhender*, etc., on emploie la négation sans complément. Prenez *garde qu'il ne tombe* ; l'esprit étant occupé du désir qu'il ne tombe pas, se sert de la négation qui exprime ce désir ; mais si l'on emploie le complément de la négation, on exprimera un sens contraire : prenez *garde qu'il n'en échappe pas*.

*Garde.* Ce nom est féminin, lorsqu'il désigne une compagnie de soldats ; ainsi on dit, la *garde impériale*, les *gardes nationales* ; il est au contraire masculin, quand il s'agit des individus qui la composent ; il faut dire alors un *garde national*, les *gardes nationaux*.

**GARDEROBE.** Construction en bois,

propre à serrer des habits ou du linge ; Il faut se servir du mot *armoire*, s. f., soit que cette construction ait un fond, soit qu'elle n'en ait pas : une belle *armoire*. La *garderobe* est le lieu où l'on renferme les habillemens d'un prince. On dit d'un simple particulier, qu'il a une riche *garderobe*, pour dire qu'il a un grand nombre de beaux habillemens, sans avoir égard au lieu où il les tient ; mais en toute autre circonstance, le mot *garderobe* s'entend d'une construction qui regarde le maçon, et non pas le charpentier. Ce mot désigne aussi les latrines : aller à la *garderobe*.

**GARENNE.** En parlant des marchandises ou des hardes qui ne sont point arrangées, ne dites pas en *garenne* ; mais en désordre. On dit aussi que des grains sont en *garenne* dans un bateau ; mais cette expression est vicieuse ; dites qu'un bateau est chargé de grains en *grenier*, c'est-à-dire, sans être dans des sacs.

**GARGALISER.** Se *gargaliser* la bouche avec de l'eau ; dites, se *gargariser*, d'où est venu le mot *gargarisme*.

**GARNISSAIRE.** Soldat qui loge chez le débiteur du gouvernement ; dites , *garnissaire* , s. m. du mot *garnison*. Nous devons cette expression au régime révolutionnaire ; avant cette époque , on se servait du mot *séquestre*. Il est à désirer qu'on supprime un mot qui a une pareille origine , et qui devient inutile , puisque nous en avons un équivalent.

**GÂTE.** Ce fruit est *gâte* ; dites , *gâté* , en mettant un accent aigu sur l'e.

**GAVIOT.** Dites , *fagot* de sarmens , ou mieux *javelle* , s. f.

**GÉANE.** Femme dont la taille excède la structure ordinaire ; dites , *géante* , qui dérive de *géant* , en parlant d'un homme. Les amazones passaient pour des *géantes*.

**GENÈVRE.** Extrait de *genèvre* ; dites , *genièvre* , s. m.

**GENTIL, GENTILLE.** Cet écolier est bien *gentil* ; dites , *laborieux* , *diligent*. *Gentil* veut dire *joli* , *délicat* : une *gentille* bergère.

**GERLE.** Grand vase de bois pour la

lessive; dites, *cuvier*, s. m. Ce *cuvier* ne pourra contenir tout mon linge.

GÉROFLE. Clou de *gérofle*; dites, *girofle*, s. m.

GIBOLÉE. Pluie soudaine, mêlée souvent de grêle; dites, *giboulée*, s. f.

GICLER. Faire *gicler* de l'eau; dites, *jaillir*.

GIFLE. Coup du plat de la main sur le visage; dites, *soufflet*, s. m. Recevoir un *soufflet*. Ne dites pas non plus *giffler*, servez-vous du mot *souffleter*.

GIGAUDER. Remuer les jambes; dites, *gigoller*, v. n.

GIGUE de mouton, dites, *gigot* ou *membre* de mouton.

GIRARDE. Fleur; dites, *julienne*, s. f.

GISIER. Le second ventricule de certains oiseaux qui se nourrissent de grains; comme les poules, les pigeons; dites, *gésier*, s. m. Le *gésier* d'une poule.

GISSANT. Couché; il est *gissant* dans

son lit ; dites , *gisant*. Ce mot n'est usité que dans ce cas.

**GLISSIÈRE.** Chemin frayé sur la glace , pour y *glisser* ; dites , *glissoire* , s. f.

**GLOBULE.** Petit globe. Une *globule* d'eau , le nom est masculin , ainsi que le mot *globe* dont il est formé ; dites , un *globule*.

**GLORIETTE.** Lieu près du four , et où l'on pétrit la pâte ; dites , *fournil* , sans prononcer *l'*.

**GOBILLE.** Jouet d'enfant fait de pierre ou de marbre , en forme de boule. On l'appelle *bille* , à Paris. On donne aussi ce nom aux boules d'ivoire dont on se sert pour jouer au billard. Il faudrait un diminutif pour exprimer le jouet des enfans. On pourrait employer le mot *billette* subst. fém. ou celui de *globule* , s. m. qui sont français , mais dans une autre acception que celle qu'on donne ordinairement à ce nom.

**GODIVIAU.** Certain pâté composé d'andouilles , de hâchis de veau et de bœufilles ; dites , *godiveau* , s. m. Un pâté de *godiveau*. Le peuple attache aussi à ce

mot l'idée d'une injure, qui répond à *nigaud*, *dadais*.

**GODRON.** Espèce de gomme ou poix, servant principalement à calfater les vaisseaux; dites, *goudron*, s. m., et *goudronner*, au lieu de *godronner*. Le *godron* est une espèce de moulure relevée en forme d'œufs.

**GONGONNER**, se fâcher. Ce vieillard est toujours à *gongonner*; dites, *gronder*; et *grondeur*, au lieu de *gongonneur*.

**GOGOSSEL.** Manger à la *gogossel*; c'est manger sans autre assaisonnement que le sel; dites, à la *croque au sel*.

**GOUBEAU**; dites, *gobelet*, s. m. Un *gobelet* d'argent.

**GOUJAT.** Manœuvre, maçon. Un *goujat* est un valet de cavalier ou de fantassin. Quoique l'académie ne donne à ce mot que cette signification, Richelet et Gattel assurent qu'on s'en sert, en parlant de celui qui porte le mortier.

**GOULET.** Cou de bouteille. Ce mot a vieilli, dites, *goulot*, s. m. Le *goulot* est étroit.

**GOURER.** Il m'a *gouré*, pour dire, il m'a *trompé*; expression vicieuse. Il faut la remplacer par le mot qui les explique, et dire simplement il m'a *trompé*.

**GRABOTON.** Se mettre *en graboton*; dites, se tenir les genoux repliés.

**GRABOTER.** Si c'est le feu; dites, *tisonner*; si c'est la terre; dites, *souiller*.

**GRACIEUSITÉ.** Civilité, honnêteté, gratification; dites, *gracieuseté*, s. f.

**GRAIE.** Sorte de pierre blanche et molle; dites, *craie*, s. f. Dans ce mot, le *c* ne se prononce pas en *g*, comme dans quelques autres.

**GRAILLE.** Oiseau noir comme un corbeau; dites, *corneille*, s. f. Le peuple s'en sert aussi pour désigner le *corbeau*.

**GRAIN.** On confond souvent les mots *grain* et *graine*. Le premier est le fruit et la semence du froment, du seigle, etc. et le second désigne la semence de quelque plante.

**GRAPIN** de poêle; dites, *sourgon*, s. m.

**GRAPPE** de raisin. Le raisin est le fruit de la vigne. La *rafle* ou *rape* est la *grappe* qui n'a plus de grains. La *grappe* de raisin est la *rafle* garnie de ses grains ; le *grappillon* est le diminutif de *grappe*.

**GRASPILLE.** Jeu d'enfant : jeter quelque chose à la *graspille* ; le jeter au milieu d'une troupe d'enfants qui cherchent à s'en saisir ; dites , *gribouillette* , s. f. Jeter des bonbons à la *gribouillette*.

**GRAVÉ.** Il est gravé de petite vérole ; dites , *marqué* de petite vérole.

**GRAVIR** une montagne. Ce verbe n'est pas transitif ; dites , *gravir* sur une montagne ; on croit que l'étymologie de ce verbe est *gravatè ire* ; *aller péniblement*.

**GRENOUILLE.** Machine formée d'un arbre ou essieu , auquel on attache des leviers , et qui sert à leyer des fardeaux ; dites , *treuil* , s. m.

**GREPE.** Oiseau aquatique ; dites , *grèbe* , subst. m.

**GRÈSE.** Soie grèse , celle qui est tirée de dessus le cocon ; dites *grège* , adj.

**GRÉSILLON.** Petit charbon de terre presque consumé. Ce mot n'est pas français; j'ignore s'il existe un mot dans notre langue pour exprimer la même idée; dans les verreries on se sert du mot *scarabille*; le mot *grésillon* est un vrai barbarisme.

**GRIBOILLER.** Cet enfant ne fait que *gribouiller*; dites *griffonner*, *griffonnage*, en parlant de l'écriture; et *barbouiller*, *barbouillage*, en parlant de ce qu'il écrit.

**GRIL.** Ustensile de cuisine. Donnez-moi la *gril*. Ce mot que le peuple emploie au genre féminin, est masculin; dites, le *gril*. Apportez-moi le *gril*; on ne fait pas sentir l'*l* dans le discours familier; et lorsqu'on la prononce, elle est mouillée.

**GRILLET.** Plante dont les tiges sont menues, sans feuilles, et portent un bouquet de fleurs blanches ou bleues, d'une odeur agréable; dites *muguet*, s. m. Le *muguet* vient de lui-même dans les bois. Le mot *grillet* signifie, en terme de blason, une petite sonnette ronde qu'on met au cou des chiens et aux jambes des oiseaux.

**GRILLET.** Insecte ; dites , *grillon* , s. m.

**GRINGOTTER.** Trembler de froid ; dites , *trembloter* ou *grelotter*. *Gringotter* signifie fredonner un air ; il signifiait autrefois *frissonner*.

**GRIPPE.** Prendre quelqu'un en *grippe* , pour dire se prévenir défavorablement et sans raison ; dites , *se prendre de grippe* contre quelqu'un.

**GRIVELINER.** Jouer mesquinement et petit jeu ; dites *grimeliner* , on dit aussi *grimelínagé* pour exprimer le petit jeu. On l'emploie encore pour exprimer les petits profits illicites. Le verbe *griveler* exprime la même idée , *grivelerie* exprime l'action , et *griveleur* celui qui la fait.

**GROBON.** Petite pâte , cuite dans l'huile. Ce mot n'est pas français ; dites , *beignet*. Mais le mot *grobón* désigne , à Lyon , une pâte différente de celle des *beignets*.

**GROGNON.** Chagrin , fâcheux ; dites , *grogneur* , c'est un *grogneur*.

**GROLES.** Donnez-moi mes *groles* ; dites , *mauvais souliers* ou *pantoufles*.

**GROTON.** Morceau de croûte ; dites , *croullon* ou *grignon* , s. m. Un *croullon* de pain , un *grignon* de pain.

**GROTTE** de pain béni. J'ai eu la *grotte* ; dites , *chanteau* , s. m. On m'a donné le *chanteau* ; c'est à moi à faire le pain béni.

**GUÈTE.** Espèce de bas qui se bouton-  
nent ; dites , *guêtre* , s. fém. de *bonnes*  
*guêtres* , d'où l'on a fait le verbe *guêtrer*.

**GUEUSARD.** Lorsqu'on veut désigner un  
homme sans mœurs ou sans probité , il  
faut dire *mauvais sujet* , ou *fripou* ; si  
c'est pour indiquer un homme réduit à  
vivre d'aumônes ; dites , *gueux* ou *men-  
diant*.

**GUILLE.** Petite broche de bois servant  
à boucher le trou qu'on a fait à un ton-  
neau , pour donner de l'air ; dites , *fausset* ,  
s. m. J'ai tiré du vin par le *fausset*.

## H

On distingue deux sortes d'*h*, l'une aspirée, et l'autre qui ne l'est pas; cette dernière est tout-à-fait nulle. On la conserve ordinairement, à cause de l'étymologie. L'*h* aspirée a toutes les propriétés d'une consonne, elle ne souffre ni suppression de voyelle, ni liaison de consonne. Comme il n'y a rien de si commun et de si honteux que les fautes contre l'*h* aspirée, et qu'il n'y a point de règle qui nous apprenne qu'un mot commence par une *h* de cette nature; je vais présenter le tableau des principaux mots qui ont une *h* aspirée pour initiale.

*Ha* ! *habler*, *hableur*, *haha*, *hagard*, *haïe*, *hâte*, *haillon*, *haine*, *hair*, *haire*, *halage*, *halbran*, *halbrener*, *hâle*, *haler*, *halener*, *haleter*, *hulle*, *hameau*, *hampe*, *hanap*, *hâche*, *hangar*, *hannelon*, *hanter*, *happelourde*, *happer*, *haquenée*, *haquet*, *harangue*, *haras*,  
*harasser*,

*harasser, harceler, hardes, hardi, har-  
gneux, hareng, haricot, haridelle, har-  
nais, haro, harpailler, harpe, harper,  
harpie, harpon, hart, hasard, hâter,  
have, havresac, hausse, haut, hé !  
hennir, hérault, hère, hérissier, hérisson,  
hernie, héron, héros, herse, hêtre, heur-  
ter, hibou, hic, hideux, hiérarchie, ho !  
hobereau, hache, hochepot, hoche,  
hola ! houppe, honnir, honte, hotte,  
houblon, houille, houlette, houppe, houp-  
pelande, housard et mieux hussard,  
houssaie, houspiller, houspillon, housse,  
housser, houssine, houssiner, hoyau,  
huche, hucher, huer, hulotte, humer,  
hune, huppe, hure, hutte.*

**HACHÉ.** Chandelier d'argent *haché* ; dites, chandelier *argenté* ; ne dites pas non plus, flambeau d'or *haché* ; mais dites, en *or moulu*.

**HAÏR.** Ce verbe est irrégulier aux trois premières personnes de l'indicatif présent, je *hais*, tu *hais*, il *hait*, il n'a qu'une syllabe dans ces trois personnes, et rejette le tréma.

**HARPE.** Grande perche armée d'un crochet ; dites , *croc* , s. m. ou *gasse* , s. f.

**HERBAGES.** Herbes potagères. Le mot *herbage* se dit particulièrement de l'herbe des prés où l'on met les animaux pour les engraisser. Acheter un *herbage* , c'est acheter un pré qui ne se fauche jamais. Je crois qu'on peut dire , acheter de l'*herbage* , pour désigner toutes sortes d'herbes et de légumes , puisque l'académie dit : vivre d'*herbage*. Le mot *légume* se dit particulièrement de certains petits fruits verts qui viennent dans des gousses , tels que *pois* , *sèves* , etc.

**HÉMORRAGIE** de sang. Pléonasmé vicieux ; dites simplement , *hémorragie* , s. f. puisque ce mot signifie perte de sang.

**HERMITE** , **HERMITAGE.** Quoique plusieurs écrivains commencent ce mot par une *h* , il vaut mieux la supprimer , à cause de l'étymologie , *ermila eremus*. L'académie renvoie de *Ph* à *Pé*.

**HEURE.** *Quelle heure est-ce ?* dites , *quelle heure est-il ?* C'est comme si l'on disait ; *il est quelle heure ?*

**HEUREUX COMME TOUT.** Expression absurde et insignifiante qu'on peut facilement remplacer, en disant : *heureux autant qu'on peut l'être.*

**HEURLER.** Il se dit d'un cri long que font les loups et les chiens ; dites, *hur-ler*, en aspirant l'*h*, ainsi que dans *hurlement.*

**HIER.** Ce mot autrefois n'était que d'une syllabe ; il en forme deux aujourd'hui, excepté dans *avant-hier*, où le dernier mot se fait entendre d'une seule émission de voix. Le *t* qui termine la préposition *avant* est nul, c'est-à-dire, qu'il ne se lie point avec l'*i* du mot *hier*.

**HOMME à TALENT.** Ne dites pas : c'est un *homme à talent* ; mais, c'est un *homme de talent.*

**HOMME DE VIGNE.** Mesure, journée d'un vigneron ; dites, *hommée de vigne*, s. f. Cette terre est de la contenance de trente *hommées de vigne.*

**HONTEUX.** Qui a de la confusion. Quoique l'*h* soit aspirée beaucoup de per-

sonnes prononcent ; c'est *thontoux* ; ce qui est une faute grossière.

**HORILLON.** Coup sur la tête ; dites, *horion*, l'*h* de ce mot est aspirée. Donner un *horion* à quelqu'un. Ce mot vieillit, et il est familier.

**HORLOGE.** Ne dites pas, *un bel horloge* ; mais dites, *une belle horloge*. Ce mot est du genre féminin.

**HOUCHE.** Les *houches* du boulanger. Morceaux de bois en deux parties égales, sur chacune desquelles on fait des coches ou entailures, pour tenir compte du pain, du vin et de la viande ; dites, *tailles*, s. f. p. Donnez-moi les *tailles* du boucher.

**HOUCHE** la tête ; c'est-à-dire, la secouer, pour marquer son improbation ; dites, *hocher* la tête.

**HUCHER** sur des perches, sur un arbre ; dites, *percher*. Ce mot se dit sur-tout de quelques oiseaux domestiques, comme *poules*, *coqs*, *dindes*, qui se mettent sur une perche, et par extension de tous les oiseaux qui se mettent sur des branches, sur des buissons. Le mot *hucher* se dit

par corruption ; il faut dire *jucher* dans le même sens que *percher* ; les poules *juchent* sur les arbres ; c'est-à-dire, qu'elles y montent pour dormir.

**HUILE.** Du bon *huile* ; dites , de la bonne *huile*. Les noms terminés ainsi sont tous féminins , à l'exception de *style* , *péristile* , *chyle* , *asile* , *reptile* , *évangile* , et un petit nombre d'autres mots.

**HURLUBRELU.** Qui agit étourdiment ; dites , *hurlubertu* , adj.

**HURTER.** Choquer , toucher ou rencontrer durement ; dites , *heurter* ; il m'a *heurté* en passant.

**HUSSIER.** Dites et écrivez *huissier* , s. m.

**HYPOCONDRE.** Cet homme est *hypocondre* ; c'est-à-dire , mélancolique ; dites , *hypocondriaque*. Le premier mot est le nom de la maladie , et le second , le nom du malade , en tant qu'il est affecté de cette maladie. *Hypocondre* est un substantif , *hypocondriaque* est un adjectif.

**HYMNE.** Ce mot est du genre féminin , s'il exprime le chant de l'église ; les belles

*hymnes* de Santeuil ; hors de là il est masculin. L'abbé Reirac a fait un bel *hymne* au soleil.

**HYTROPIQUE.** Celui qui est attaqué d'une *hydropisie* ; dites, *hydropique*.



## I

**I**ci. Ne dites pas, *cette heure ici* ; mais dites, *cette heure-ci*.

**IGNÉE.** Particule *ignée*. Prononcez fortement le *gn*, comme dans *gnome*, *gnomonique*, *stagnation*.

**IMBERLINE.** Etoffe de soie et de coton ; dites, *iberline*, s. f. Un lit d'*iberline*.

**IMITER L'EXEMPLE**, pour dire *suivre l'exemple*. Rien de plus commun que cette erreur de langage ; on *imite* la conduite, on *suit l'exemple*. La langue latine et la langue italienne, qui autorisent cette expression, n'ont pas pu nous la faire adopter.

**IMMENSE.** On prononce ordinairement

ce mot comme s'il était écrit ainsi : *aimense*. Prononcez la première syllabe, comme dans *hymne*, et comme dans les dernières de *Selim*, d'*Ephraïm* ; j'en dis autant des mots *immortel*, *immoler*, *immodeste*. La règle est la même pour les mots commençant par un *i*, suivi de deux *n*, *innové*, *inné* ; il faut en excepter *innocent*, *innombrable*, où l'on ne prononce qu'une *n*.

**IMPOSER.** Ce verbe reçoit un grand nombre d'acceptions ; il signifie mettre à contribution. *Imposer* le peuple ; *imposer* les mains, les mettre dessus ; *imposer* un fardeau ; *imposer* silence, c'est-à-dire, ordonner qu'on se taise ; *imposer* du respect, en inspirer. Il se prend aussi dans le sens de donner une idée avantageuse de soi, de son mérite, de sa personne, et c'est dans ce cas qu'on se trompe, en disant : cet homme a une physionomie qui *impose* ; il faut dire simplement, qui *impose*, en retranchant le mot *en*. Quand on l'emploie, le verbe *imposer* signifie *abuser*, *surprendre* quelqu'un. Vous voulez

nous *en imposer* ; ou il signifie que l'on *ment* : ne le croyez pas, il *en impose* ; mais en parlant d'un homme *imposant*, vous direz, il *impose*.

**INCAN.** Vente publique faite à l'enchère. Mot corrompu ; dites, *encan*, s. m. Mettre à l'*encan*.

**INCENDIE.** Embrâsement d'un bâtiment : une affreuse *incendie*. Ce nom est du genre masculin, malgré sa terminaison ; dites, un grand *incendie*. *Génie*, *messie*, *parapluie*, *incendie*, font exception à la règle qui veut que les substantifs terminés par *ie*, soient féminins.

**INCESTE.** Celui qui a une liaison criminelle avec une de ses parentes ; dites, *incestueux*. *Inceste* est le nom du crime ; *incestueux* est le nom de celui qui le commet. Voltaire a fait une faute, en disant :

*Inceste*, parricide, et pourtant vertueux.

Il fallait dire, *incestueux*.

**INCOGNITO.** L'empereur est venu *incognito* ; prononcez le *gn*, comme dans *agneau*.

**INCONVENANCE.** On ne trouve pas ce mot dans le dictionnaire de l'Académie, ni *inconvenant* ; mais l'usage paraît les avoir adoptés tous les deux.

**INDEMNITÉ.** Prononcez *indamnité*. Voy. *solennel*.

**INDICE.** Ne dites pas, une *indice sûre* ; mais dites, un *sûr indice*. Ce nom est masculin.

**INFECTER.** Les brigands *infectent* les grands chemins ; dites, *infestent*, *pillent* ou *ravagent*. *Infecter* signifie répandre une mauvaise odeur.

**INGRÉDIENT.** Ce qui entre dans la composition de quelque chose. Il faut prononcer l'*e* comme un *a* dans la dernière syllabe de ce mot.

**INOBSERVANCE.** Manque d'obéissance envers les lois ; dites, *inobservation*, s. f.

**INSECTE.** Une *insecte*. Ce mot est masculin ; dites, un *insecte*. Le puceron est un *insecte* curieux.

**INTERDIRE.** Ce verbe, à la seconde personne du pluriel de l'indicatif présent,

fait vous *interdisez* : ne dites pas, il *interdisit*, à la troisième personne du prétérit; c'est un vrai barbarisme; dites, il *interdit*.

**INTERET.** Ce mot se prononce mal ordinairement. Le premier *e* est fermé, et marqué d'un accent aigu; le second est très-ouvert, et prend l'accent circonflexe; dites et écrivez *intérêt*, s. m.

**INTERLOQUER.** Il m'a dit une chose qui m'a *interloqué*; dites, qui ma *interdit*, *étonné*, *déconcerté*. *Interloquer* n'est français que lorsqu'on l'emploie en parlant d'un jugement *interlocutoire*; jugement qui ne termine pas une affaire. C'est un terme de pratique; mais dans tout autre cas, c'est un barbarisme.

**INTERVALLE.** Distance, espace qu'il y a d'un lieu ou d'un temps à un autre. Ce mot est du genre masculin; ne dites donc pas une grande *intervalle*; mais dites un grand *intervalle*. Il est vrai que cette terminaison indique ordinairement le féminin; il n'y a d'exception que pour ce mot et les suivans, *rôle*, *môle*, *scandale*, *hôle*, *dédale*, *astragale*.

**INVECTIVER** quelqu'un. Il m'a *invectivé*. Ce verbe est neutre ; par conséquent il n'admet point de régime direct ; dites, *invectiver* contre quelqu'un : il a *invectivé* contre moi , ou il m'a fait des *invectives*.

**INVENTAIRE**. Plateau d'osier sur lequel les marchands de fruits et de légumes portent leurs marchandises ; dites, *éventaire*, s. m.

**IRRUPTION** de la petite vérole , *irruption* du Vésuve ; dites, *éruption*. L'*irruption* est l'entrée soudaine des ennemis. Ce mot vient du latin *irrumper*, et le mot *éruption* vient d'*erumpere*, qui veut dire, *sortir, s'échapper*. La dernière *éruption* du mont Vésuve a causé bien des dommages.

**ISLE**. Terme de géographie ; écrivez et prononcez *île*. On a retranché l'*s* de ce mot , et l'on marque cette suppression par un accent circonflexe.

**IVOIRE**. Ne dites pas de la belle *ivoire*, ce mot est masculin ; il faut dire, du bel *ivoire*. Observez cependant que la plupart des noms terminés en *oire* sont féminins, tels que *nageoire*, *baignoire*, *accoudoire*, *poire*, *écumoire*, etc.



## J

**JAIET.** Pierre noire et luisante. Des boutons de *jaiet* ; dites , *jais* , monosyllabe.

**JACQUET.** Jeune domestique ; dites , *jokey* , mot anglais.

**JAMBE - ROTTE.** Marcher à la *jambe-rotte* , c'est-à-dire , marcher un pied en Pair. Ce mot *rotte* qui signifie *rompu* , *cassé* , nous vient des Italiens : ils disent *banca rotta* , dont nous avons fait *banqueroute* ; mais *jambe-rotte* n'est pas français ; dites , *cloche-pied* , expression adverbiale. *Aller à cloche-pied*.

**JAMBÉ.** Il est bien jambé ; dites , *il a la jambe bien faite* , ou dans un autre sens , *il a de grosses jambes*.

**JE.** Ne dites pas , *aime-je ? me trompe-je ?* mais dites , *aimé-je ? me trompé-je ?* Toutes les fois que le verbe terminé par un *e* muet se trouve suivi du pronom

personnel *je* , l'*e* final du verbe prend un accent aigu , pour éviter le son de deux *e* muets de suite. C'est une règle de notre langue qu'il ne doit jamais se trouver deux *e* muets de suite dans un mot simple. Il n'y a d'exception que pour les mots *chevelure* , *ensevelir*. L'*e* pénultième dans tous les autres mots devient *e* moyen, comme on le voit dans *père* , *mère* , *frère* , et un grammairien célèbre soutient que cet *e* ne doit pas prendre l'accent grave; parce que cet accent est inutile et vicieux: il dit d'abord qu'il est inutile , puisqu'on ne peut pas prononcer autrement ; il dit ensuite qu'il est vicieux ; car l'accent grave annoncerait un *e* ouvert , comme dans *abcès* , *procès* ; au lieu que l'*e* moyen dont il s'agit tient le milieu entre l'*e* muet et l'*e* ouvert.

**JETÉ.** Ne dites pas ; cette porte est *jetée* , mais cette porte est *déjetée*. Ne dites pas non plus ; cette plaie *jette* , mais cette plaie *suppure*.

**JETU.** Vase qui a un long manche , et qui sert à jeter l'eau de lessive ; j'ignore s'il existe un mot pour exprimer ce vase.

**JEU D'EAU.** Eau qui jaillit d'un tuyau ; dites , *jet-d'eau* , s. m.

**JOLI CŒUR.** Il fait le *joli cœur* ; dites , *dameret* , *fanfaron*. *Joli comme un cœur* n'est pas une expression française.

**JOLI enterrement.** On abuse souvent du mot *joli* qui présente toujours l'idée d'une chose mignonne , gracieuse et riante , et ne peut convenir par conséquent à une chose triste ; dites , un *bel enterrement*.

**JOUAILLIER.** Ouvrier qui travaille en pierrerie ; dites , *joaillier* , s. m.

**JOUER** , est un terme générique qui se dit de tous les jeux et de tous les instrumens ; mais on dit d'une manière particulière , *jouer du violon* , *toucher le clavecin* , et non *du clavecin* , *pincer la harpe* , et non *pincer de la harpe* , *sonner du cor* , *battre la tymbale* , *battre la caisse* et non *de la caisse*.

**JOUIN.** Le septième mois de l'année ; dites et écrivez *juin* , monosyllabe.

**JOUIR** d'une mauvaise santé. Ce verbe ne se prend jamais qu'en bonne part ;

dites simplement : il est d'une mauvaise santé. Ne dites pas non plus ; on ne peut *jouir* de cet enfant, mais on ne peut *maîtriser* cet enfant, on ne peut s'en rendre maître.

**JOUR.** Les artisans vivent *du jour à la journée* ; dites, *au jour le jour* ; ne dites pas non plus, *du jour au lendemain*, mais *d'un jour à l'autre*.

**JUJUBE.** Ne dites pas un *jujube*, ce mot est féminin ; il faut dire une *jujube*.



## L

**LE**, *la*, *les*, placés devant un verbe, deviennent des noms elliptiques, et on les appelle ordinairement pronoms relatifs. Êtes-vous malade, mademoiselle ? je *la* suis. Le mot *la* dans cette réponse est un vrai solécisme ; il faut dire, je *le* suis, malgré l'autorité de madame de Sévigné, qui aurait cru, disait-elle plaisamment, avoir de la barbe au menton,

si elle avait répondu à cette question , je *le* suis. Etes-vous mariée , ma cousine ? je *le* suis , et non , je *la* suis. Mais si l'on disait , êtes-vous *la* mariée ? on répondrait , je *la* suis , c'est - à - dire , je suis *là* mariée. Etes - vous les enfans de M. Bénévent ? nous les sommes. Etes-vous fille ? je *le* suis ? Etes-vous la fille de mon ami ? je *la* suis ; si on répondait dans le premier cas , je *la* suis , cela voudrait dire , je suis *la* fille , ce qui ne serait pas une réponse conforme à la question , ou plutôt cette réponse n'aurait point de sens , ou n'en aurait qu'un incomplet. Pour ne pas se tromper en pareil cas , il faut examiner , si le mot qui se trouve avant l'article ou le pronom est adjectif ou substantif ; dans le premier cas , le mot *le* reste invariable ; dans le second , l'article devenant le qualificatif du nom , ou plutôt son représentant , il en prend le genre et le nombre. Etes-vous Rosalie ? je *la* suis. Ici le pronom se rapporte au substantif *Rosalie* dont il tient la place. Mesdames , êtes-vous heureuses ? nous *le* sommes. Dans

ce dernier exemple, *le* est invariable ; parce qu'il est en rapport avec un adjectif. L'article employé avant *plus* s'accorde, lorsqu'il y a comparaison : la plus jeune des trois sœurs a été la plus mal partagée ; l'article *la*, modifie le mot *sœur*, par conséquent, il en prend le genre et le nombre ; mais si l'article joint à l'adverbe *plus* présente l'idée de l'extension ou du moindre degré, il ne subit pas l'accord : la sœur rendait des services à son frère dans le temps qu'elle en était *le plus* cruellement persécutée. L'article ne modifie plus le substantif *sœur* ; il marque l'extension ; par conséquent, il reste invariable. L'article souffre de grandes difficultés. Ne dites pas ; je bois *du bon vin* ; je mange *de la bonne viande* ; mais je bois *de bon vin*, je mange *de bonne viande*. Le substantif précédé d'un adjectif rejette ordinairement l'article ; au contraire, si l'adjectif vient après le nom, il faut faire usage de l'article ; on dit *du pain excellent*, *de la viande excellente* ; au pluriel sur-tout, on supprime l'article, si l'adjectif est avant le nom : *de bons*

*livres*, et non *des bons livres*, à moins que les deux n'en fassent qu'un, comme *des petites-maisons*, *des petits-pâtés*, *des belles-lettres*, ou que les mots soient employés au génitif ou à l'ablatif, en supposant des cas dans notre langue. Après les adverbes *peu* et *beaucoup*, on supprime l'article. Vous ne direz pas ; j'ai *peu de l'argent*, j'ai *beaucoup de l'or* ; mais j'ai *peu d'argent* ; j'ai *beaucoup d'or*. On supprime aussi l'article après le mot *que*, pris dans le sens de *combien* ; ne dites pas, *que des' maux* il a souffert ! mais *que de maux*. L'adverbe *bien* veut l'article ; *bien des gens* s'estiment plus qu'ils ne valent. Il y a exception dans cette façon de parler : *bien d'autres* ; on supprime l'article après *beaucoup*, parce que c'est l'équivalent de ces mots, *une grande quantité*. Il ne faut pas perdre de vue que l'emploi de l'article est de déterminer ; ainsi, quand la chose dont on parle est indéterminée, supprimez l'article ; il m'a écrit *une lettre pleine de témoignages d'amitié* ; mais si la chose est déterminée, servez-vous de l'article ; il

m'a écrit une lettre pleine *des témoignages* de son amitié ; je me nourris *de pain* ; je me nourris *du pain* que je gagne.

LABOURAGE. Chevaux de labourage ; dites de *labour*.

LAI DRON. Fille ou femme laide. Ce mot est du genre féminin , et formé de trois syllabes ; dites , une *laideron*. J. J. Rousseau s'est trompé , en écrivant *laidron*.

LAISSER. *Se laisser dire* , je me suis *laissé dire* , mauvaise expression ; dites , simplement , *on m'a dit*. Cependant on peut dire , mais dans un autre sens , il *s'est laissé dire* des injures , sans en tirer vengeance , c'est-à-dire , il a souffert.

LAIT DE CARPE. Cette partie des entrailles de poissons mâles , qui ressemble à du lait caillé ; dites , *laite* ou *laitance* , s. f. Cette *laitance* n'est pas fraîche.

LAIT DE POULE. Sorte de bouillon fait avec un jaune d'œuf , du lait et du sucre ; dites , *brouet* ou *chaudeau* , s. m. Cependant ces mots ne remplacent pas tout-à-fait l'expression dont il s'agit.

**LAMPERON.** Petite lampe. Ce mot ne peut pas s'employer pour *lampion*. Le *lamperon* est le petit tuyau ou la languette qui tient la mèche dans la lampe.

**LANCER.** Ressentir dans quelques parties du corps une douleur vive et aiguë avec agitation; dites, *élancer*. Ce verbe pris dans ce sens, ne s'emploie qu'à la troisième personne. La tête m'*élance*; ne dites pas non plus: le doigt me fait des *lancées*, mais des *élanemens*.

**LANDES.** Œufs dont les poux éclosent; dites, il a beaucoup de *lentes*, s. f. Le mot *landes* signifie une grande étendue de terre où croissent des bruyères: les *landes* de Bordeaux.

**LANGUE de chat.** Petite peau mince qui croit auprès des ongles; dites, *pellicule*, subst. fém.

**LARMISE.** Petit animal ovipare; dites, *lésard gris*.

**LAURELLE.** Plante dont les feuilles ont quelque ressemblance avec celles du laurier; dites, *lauréole*, s. f., une belle *lauréole*.

**LEGS.** Libéralité d'un testateur. Pro-

noncez ce mot comme l'article *les*, c'est-à-dire, *lès*.

LEUR, LEURS. Ne dites pas, je *leurs* ai avoué. *Leur* devant un verbe ne prend jamais d's. Il en prend seulement, quand il est adjectif possessif, *leurs enfans*; mais non, quand il est pronom personnel.

LIASSE de papier, *liasse* de linge; dites, *trousse* de papier, *troussé* de linge.

LICHEFRITE. Ustensile de cuisine, ordinairement de fer, et qui reçoit la graisse de la viande qu'on fait rôtir; dites, *leche-frite*, s. f., petite *leche-frite*.

LIER les dents; dites, *agacer*. J'ai les dents *agacées*.

LIGNEUX. Sorte de fil ciré dont se servent les cordonniers; dites, *lignoul*, s. m.

LINOT. Oiseau gris; dites, *linotte*, subst. fém.

LISSIEU. Dites, eau de *lessive*, et non de *lissive*.

LIT DE CAMP. Dites, *lit de sangle*; on ne doit pas dire non plus; *lit à sangle*.

LOCALITÉ. Expression du barreau, devenue générale. Il connaît les *localités*.

Ce mot formé de *local* n'est pas dans les Dictionnaires; le mot *local* ne peut s'employer que comme adjectif; on dit bien coutume *locale*, expression *locale*; mais on ne doit pas dire, un beau *local*, ce *local* me plaît. Cependant Gattel et quelques autres lexicographes en ont fait un substantif, et disent connaître *le local*.

LOIN. Je suis allé chez mon ami pour le voir; il était déjà *loin*, pour dire qu'il était déjà parti. On peut être parti d'un lieu, sans en être *loin*.

LOQUETIÈRE. Clef qui sert à ouvrir plusieurs serrures; dites, *passé-partout*, subst. masc.

LOSANGE. Figure de géométrie. Un *losange*; dites, une *losange*, s. f.

LOUETTE. Petit morceau de chair au fond de la bouche; dites, *luette*, s. f.

LOUP DE POIVRE. Jeu d'enfant; dites, *colin-maillard*. Jouer à *colin-maillard*.

LUCE. Bois de Sainte-Luce; dites, bois de Sainte-Lucie ou *Muhaleb*.

LUI, EN, Y. En parlant des choses, on doit employer le pronom *en*, au lieu de *lui*, et le pronom *y*, au lieu d'*à lui*. On ne dit pas, en parlant d'une maison, n'approchez pas d'*elle*; dites, n'*en* approchez pas, et en parlant des sciences: Il s'*y* est adonné, et non il s'est adonné à *elles*.

L'UN L'AUTRE, L'UN ET L'AUTRE, ne doivent pas s'employer indifféremment, *L'un l'autre* marque réciprocité; ils se sont trompés *l'un l'autre*, c'est-à-dire, mutuellement. Ils se sont trompés *l'un et l'autre*, c'est-à-dire, chacun d'eux s'est trompé soi-même. Piron a fait un solécisme dans le vers suivant:

Et nous nous excensons tous les mois *l'un et l'autre*.

Il fallait, *l'un l'autre*, c'est-à-dire, réciproquement.

LUNA CAMPANA. Plante médicinale; dites, *enula campana*.

LUQUERNE. Ouverture, ou sorte de fenêtre, pour donner du jour; dites, *lucarne*, s. f.



## M

**M**ACHILLER. Mâcher avec négligence ; dites, *mâchonner*.

**M**ACHILLÈRE. Dents *mâchillères* ; dites, *mâchelières*, adj.

**M**AILLE. Grosse corde. Tirer la *maille* ; dites, *cable*, s. m. : un gros *cable*.

**M**AIN-COURANTE. Pièce de fer ou de bois sur laquelle on s'appuie en montant ou en descendant l'escalier ; dites, *rampe*, subst. fém.

**M**AÎTRE DE DANSE. Dites, *maître à danser*.

**M**AJEURE. Tierce *majeure* ; dites, tierce *major* ; expression qu'on emploie au jeu de piquet. On dit aussi quatrième, quinte *major* ; mais en musique on dit, ton *majeur*, quarte, quinte *majeure*, et non *major*.

**MAL DE ST-JEAN.**

**MAL DE ST-JEAN.** Dites, *épilepsie*, s. f.  
ou *mal caduc*.

**MALADIER.** Il a maladié long-temps ; dites, il a été long-temps malade. Ne dites pas, cette femme est *maladice* ; mais dites, *maladive*. Les adjectifs terminés en *if*, changent ordinairement l'*f* en *v* au féminin. On ne doit pas dire non plus, faire une *maladie*, pour signifier avoir une *maladie* ; on ne fait pas plus une *maladie*, qu'un *malheur*, ni qu'un *bonheur* ; ces choses arrivent sans le concours de la volonté de celui qui les éprouve. J.J. Rousseau a dit cependant dans ses confessions, il est singulier que je n'*ai* jamais *fait* de grandes *maladies* à la campagne. Il y a double faute dans cette phrase : il aurait dû dire, que je n'*aie* jamais *fait*, ou plutôt que je n'*aie* jamais *eu* de grandes *maladies*.

**MACHIN.** Instrument quelconque. Donnez-moi ce *machin* ; dites, cette *machine*, cette *chose*.

**MÂLE** Mettre ses habits dans une *mâle* ; écrivez *malle*, et prononcez l'*a* bref et

H

aigu, à cause de la double consonne. *Mâle* est un mot qui désigne le sexe masculin.

**MALGRÉ QUE.** J'irai à la campagne, *malgré qu'il* fasse mauvais temps. Cette locution n'est pas française. *Malgré* ne se construit qu'avec le verbe *avoir* : *malgré qu'il en ait*. Quand je dis, *malgré que vous en eussiez*, c'est comme si je disais, *quelque mauvais gré que vous en eussiez* ; car le mot *malgré* signifie *mauvais gré* ; mais par-tout ailleurs le mot *malgré* est préposition, et ne peut être suivi du mot *que* ; il faut se servir des conjonctions *quoique*, *bien que*.

**MALIN, MALINE.** Fièvre *maline* ; dites, *maligne*. Cet adjectif ne suit pas la règle générale du féminin.

**MAL-AISE.** Ne dites pas, je suis tout *mal-aise* ; mais dites, je suis *mal à mon aise*.

**MALTOIS.** Faut-il prononcer *Maltois* ou *Maltès* ? L'usage a prévalu en faveur du son de *l'e* ouvert ; on prononce comme *Polonois*, *Anglois*, quoiqu'on dise *Hon-*

*grois*, en faisant sentir la diphthongue. C'est sans doute un grand inconvénient dans notre langue, que les mêmes lettres représentent différens sons. Il faut observer que l'*oi* a deux sons : celui de l'*e* ouvert, ainsi que dans *François*, *j'aimois*; et le son *oa*, comme dans *loi*, *foi*, *Chinois*. Voltaire a introduit une nouvelle orthographe à cet égard; mais les grammairiens ne l'ont pas adoptée. Il a remplacé l'*oi* par l'*ai*. Cette réforme est vicieuse, en ce que l'*ai* a plusieurs sons aussi, et en a même plus que l'*oi*. Il a le son fermé dans les futurs *j'aimerai*, dans les passés *j'aimai*; le son de l'*e* moyen dans *il plait*; le son de l'*e* ouvert dans *jamais*, *mais*, celui de l'*e* muet dans *bienfaisant*; pour faire une réforme complète, il fallait remplacer *oi* par l'*e* marqué d'un accent grave, comme dans *succès*, *procès*; l'orthographe alors serait conforme au son; avantage que n'offre pas celle de Voltaire. Elle n'a pas été généralement adoptée, soit pour les raisons que j'ai données, soit pour éviter une innovation qui choque-

rait les lecteurs. L'auteur de cette nouvelle orthographe, voyant qu'on ne changeait pas l'*oi* en *ai*, disait plaisamment à sa nièce, je vois bien que les *oi* règneront toujours en France (1).

**MANDRILLE.** Espèce de casaque que portaient autrefois les laquais ; dites, *mandille*, s. fém. Traîner la *mandille*, c'est-à-dire, être misérable.

**MANETTE.** La partie d'un vase ou d'un instrument que l'on prend à la main ; dites, *anse*, s. f. Le mot *manette* signifiait autrefois *main pleine* ; ne dites pas *manillon*, pour dire *anse* ; il n'est pas non plus permis de se servir de *manillon*, pour exprimer un *trousseau* de clefs.

**MANICLE.** Morceau de cuir que les cordonniers mettent à leur main, pour qu'elle puisse résister au travail ; dites, *manique*, subst. fém.

---

(1) Sans doute on remarquera que ce principe est en opposition avec l'orthographe de ce Dictionnaire ; mais l'Auteur s'est aperçu trop tard que l'Imprimeur avoit adopté la réforme de Voltaire. Il a cru devoir la continuer, pour éviter un contraste choquant dans l'ensemble de cet ouvrage.

**MANIGANTERIE.** Maison où se tiennent les enfans de chœur; dites, *manécanterie*, subst. fém. Ce nom est formé de deux mots latins, *mane* et *cantare*.

**MANQUER.** Ne dites pas, il se *manque* souvent; mais dites, il se *trompe* souvent.

**MARAIN.** Débris d'un vieux mur, ou plutôt *poussière* de chaux ou de plâtre; dites, *gravois*, s. m.

**MARAI.** Nous avons mangé de la *ma-rais*, pour dire, du poisson de mer; dites, de la *marée*. La plupart des Lyonnais font cette faute en prononçant l'*e* fermé du mot *marée*, en *e* ouvert. Le mot *ma-rais* signifie un amas d'eaux stagnantes; et dans cette acception, il est masculin, un *marais*.

**MARAUDE.** Pillage clandestin des soldats. Ne dites pas, aller à *maraude*; mais, aller *en maraude*.

**MARC** de café. Ne prononcez pas le *c* ni dans *marc* de café, ni dans poids de *marc*; mais faites - le entendre dans St. *Marc*, nom propre.

**MARCHANDE D'HERBES** ; dites , *herbière* ,  
subst. f. L'Académie dit *vendeuse d'herbes* .

**MARCHON** . Pièce de bois sur laquelle  
on met des tonneaux ; dites , *chantier* ,  
subst. masc. Avoir du vin sur *chantier* .

**MARGOTTE** . Branche qu'on met en terre ,  
afin qu'elle y prenne racine ; dites , *mar-*  
*colle* , s. f. *marcolle* d'œillet . On dit aussi  
*marcotter* , pour exprimer l'action de cou-  
cher en terre des branches de vigne ou  
d'autres rejetons , et non pas *margotter* .  
Il est vrai que le *c* se prononce faible-  
ment , et presque comme un *g* .

**MARPAILLER UN ENFANT** ; dites , *mal-*  
*traiter* .

**MARQUANT** . Terme du jeu de l'impé-  
riale et d'autres . Il se dit des cartes qui  
produisent des points à celui qui les a ;  
on les appelle pour cela des cartes *mar-*  
*quantes* ; dites , *marquante* , adj. féminin .  
L'Académie ne reconnaît pas de masculin  
à ce mot , quoique quelques dictionnaires  
lui donnent les deux genres .

**MARTE** . Espèce de fourrure ; dites ,  
*martre* , s. f. C'est le nom d'une espèce  
de fouine .

**MARTEAU.** Grosse dent ; dites, *dent molaire*.

**MARTELET.** Espèce d'hirondelle ; dites, *martinet*, s. m.

**MASPAIN.** Sorte de pâtisserie faite avec des amandes pilées et du sucre ; prononcez et écrivez *massepain*, s. m.

**MATINAL.** Nous avons le *matinal* ; dites, le vent d'*Est*. *Matinal* est un adjectif.

**MATINIER.** Qui se lève matin ; dites, *matineux*. Ce mot signifie proprement, qui est dans l'habitude de se lever matin ; *matinier* n'est en usage que dans cette phrase, *l'étoile matinère*. On dit aussi *matinal* ; mais ce mot n'exprime que l'idée d'une personne qui s'est levée matin. Cette personne est *matineuse* ; madame est *matinale* aujourd'hui.

**MATTE-FAIM.** Pâte arrondie et cuite dans la poêle. Ce mot est très-expressif, quoi qu'il ne soit pas français. Il signifie *matter la faim*. Cette pâte en effet est fort nourrissante ; elle s'appelle *crêpe* à Paris.

**MÉCHANT** comme la *gale* ; dites, comme la *grêle*.

**MERCREDI**. Le troisième jour de la semaine ; dites et écrivez *mercredi*.

**MÉDECINAL**. Plante *médecinale* ; dites, *médicinale*, adj. Ce mot est formé non de *médecin*, mais du latin *medicina*.

**MELISE**. Plante qui sent le citron. Il faut mettre un accent aigu sur le premier *e*, et doubler l'*s* ; dites, infusion de *mélisse*, s. f.

**MÉLISE**. Petite cerise ; dites, *merise*, subst. fém.

**MEMBRE**. Qui a les membres gros et puissans ; dites, *membreu* : un homme bien *membreu*. Ce mot est du style familier. *Membreu* est un terme de blason.

**MÊME**, correspondant au mot *eux*, veut une *s*, Voltaire a usé de licence dans un de ces deux vers :

Mais il est des mortels favorisés des Cieux,  
Qui sont tout par *eux-même* et rien par leurs aïeux.

Il fallait *eux-mêmes*.

**MENUE**. Petites herbes de la salade ;

dites, *fournitures*, s. f. pl. Le mot *menue* est un adjectif.

**MENUSIER.** Ouvrier qui travaille en menuiserie ; dites, *menuisier*, s. m.

**MÉRIDIEN.** Dites, *horloge* ou *cadran* solaire. Le *méridien* est un grand cercle de la sphère, qui passe par les pôles du monde et par le zénith du lieu dont il est le *méridien* ; mais par extension, on a dit qu'en consultant la *méridienne*, on consulte le *méridien*.

**MÉSENTENDU.** Paroles prises dans un autre sens qu'elles n'ont été dites. Ce mot n'est pas français ; dites, *malentendu*, s. m.

**MESSELIER.** Celui qui garde les récoltes ; dites, *messier*, s. m.

**MESSI.** Expression de remerciement ; dites, *merci*. On dit aussi, *grand merci*.

**MÉTAL.** Corps minéral qui se forme dans les entrailles de la terre ; dites, *métal*, s. m. ; au pluriel on dit *métaux*.

**METTRE LES POUCES.** Je lui ai fait mettre les *pouces* ; dites, je l'ai fait venir à *jubé*, expression proverbiale, qui signifie qu'on

a humilié quelqu'un qui avait trop de prétention , ou qu'on l'a amené à son but.

**MEYE** de blé ou de foin ; on dit *gerbier*, en parlant du blé, et *meule*, en parlant du foin. L'abbé Delille dit *meule*. L'Académie n'emploie pas ces mots dans ce sens ; on n'y trouve pas le mot *gerbier*, que plusieurs écrivains ont adopté ; et à l'article *meule*, elle dit *foin entassé*.

**MIDI**. Il est *midi précise*. Cette locution renferme un solécisme. Le mot *midi* étant masculin ; dites , il est *midi précis*. Ne dites pas non plus, j'irai chez vous sur les *midi*, mais vers le *midi*. Il est cependant permis de dire : vers les *une heure*, et l'on prononce le mot *une*, sans faire sentir l'*s* précédente sur l'*u*.

**MIER** le pain ; le mettre en *miettes* ; dites, *émier* ou *émieller*.

**MIEUX**. Il a *mieux* de cent mille livres de rentes. Jamais l'adverbe *mieux* ne s'emploie pour *plus* ; dites donc, il a *plus* de cent mille livres de rentes. *Mieux* exprime la manière, et *plus* la quantité. Ne dites pas, il aime *mieux* sa fille que son

filz ; mais dites , il aime *plus*. On dit encore sans raison , il joue *des mieux*. Cette expression n'est nullement française ; dites , il est un de ceux qui jouent le mieux.

**MIGNOTISES.** Faire des *mignotises* ; affectation de gentillesse , de délicatesse ; dites , *mignardises* , *minauderies* , s. f. pl. On dit aussi *mignotise* pour désigner une espèce de petit œillet ; dites , *mignardise* , subst. fém.

**MILLE.** Ce mot prend toujours deux syllabes , excepté quand il désigne le millésime. Dans ce cas , on l'écrit ainsi , *mil* : l'an *mil* huit cent dix. *Mille* , nom de nombre , ne prend point d'*s* : *mille* hommes , dix *mille* hommes ; mais s'il exprime la distance , il devient substantif , et peut prendre le caractère du pluriel : il est à deux *milles* de là.

**MINON.** Fourure blanche ; dites , *hermine* , s. f. Elle a une belle *hermine*.

**MITKS.** Gants de femme qui n'ont que le pouce ; dites *mitaines* , s. f. plus. J'ai acheté de jolies *mitaines*.

**MŒURS.** Ne prononcez pas l's, à moins que ce mot, qui n'a point de singulier, ne soit suivi d'un autre qui commence par une voyelle.

**MOGNON.** Petite partie qui reste soit du bras, soit de la cuisse, quand elle a été coupée; dites et écrivez *moignon*, subst. masc.

**Moi.** Ne dites pas, *menez-moizi*, ni *Donnez-moizen*; mais dites, *menez-m'y*, *donnez-m'en*. Ne dites pas non plus, *donnez-moi-le*, *donnez-moi-la*; dans ces cas, on emploie *le* et *la* qui sont régimes directs, avant le pronom *moi*, qui est le régime indirect; il faut dire, *donnez-le-moi*, *donnez-la-moi*. On se trompe aussi quelquefois sur l'accord du verbe, quand il est précédé du mot *moi*. Ne dites pas, si c'était *moi* qui *eus* fait cela; dites, qui *eusse* fait cela, parce que dans ce cas, le verbe est au subjonctif, et il prend ce mode, quand le pronom relatif est entre deux propositions qui marquent l'incertitude ou le doute: il n'est que *moi* qui *s'intéresse* à ta personne; il faut dire,

qui *m'intéresse* ; c'est comme si l'on disait , *moi seul je m'intéresse*.

MOINE. Jouet d'enfant, qu'on fait tourner à coups de fouet ; dites , *sabot* : faire aller son *sabot*.

MOINS. *A moins que* demande toujours la négation : je resterai à la ville , *à moins que* le temps ne change.

MOLETTE de beurre ; dites , *pain de beurre*.

MONEAU. Sorte d'oiseau très-commun ; dites et écrivez , *moineau* , s. m.

MONINE. Femelle du singe ; dites , *guenon* , s. f.

MONTER. Il *a monté* , il *est monté*. Ces deux expressions sont bonnes ; mais elles ne peuvent pas s'employer indifféremment. Le verbe *avoir* marque l'action , et le verbe *être* , l'existence ou le repos ; si donc vous ne voulez avoir égard qu'à l'état , sans considérer l'action du sujet qui l'a faite ; dites , il *est monté* ; si au contraire , vous ne faites attention qu'à l'action qui a pu être faite ou non , vous direz , il *a monté* ; comme vous dites , il

*a passé.* *Monter* sur un arbre, *monter* sur une échelle ; dites, *monter* à un arbre, *monter* à une échelle, pour désigner que vous y arrivez, mais si l'on y est parvenu, on pourra dire : *monter* sur un arbre, puisque l'Académie dit : *monter* sur une hauteur, sur une montagne, sur un escabeau.

**MORAL.** Signifie qui a trait aux mœurs, et non qui a des mœurs. *Immoral* se dit des choses et non des personnes ; dites, des livres *immoraux*, une conduite *immorale* ; mais ne dites pas, un jeune homme *immoral*.

**MORALITÉ.** Il n'a point de *moralité*, pour dire, il n'a point de mœurs. Ce mot n'est pas français dans cette acception, il signifie réflexions morales, ou sens moral d'un discours fabuleux. Cependant on le trouve dans plusieurs nouveaux dictionnaires.

**MORDURE.** Marque faite en mordant ; dites, *morsure*, s. f.

**MORSILLER.** Diminutif de mordre ; dites, *mordiller*. Le premier, quoique très-usité, n'est pas français,

**MORNINS.** Sorte de raisins qui ont les graines rondes et ordinairement claires; dites, *chasselas*, s. m. Le *chasselas* est la meilleure qualité de raisin.

**MORT IVRE.** Etat d'un homme qui a perdu la raison et le sentiment par excès de vin ou autres boissons spiritueuses; dites, *ivre mort*.

**MORTE.** Endroit d'une rivière où l'eau tourne; dites, *tournant d'eau*. On dit aussi *morte* pour travail; il y a toujours une *morte* à cette époque; dites, *cessation* ou *interruption* de travail.

**MOUCHE à miel;** dites, *abeille*, s. f.

**MOUCHER.** Je mouche beaucoup; ce verbe est ordinairement pronominal, c'est-à-dire, qu'il se conjugue avec deux pronoms de la même personne; je me *mouche* beaucoup. Ce verbe exprime une action, il faut connaître celui sur qui elle se fait: je *mouche* la chandelle. Cependant un poète a dit: après avoir *toussé*, *mouché*, *craché*, mais c'est une faute échappée à Gresset.

**MOUCHETTE.** Donnez-moi la *mouchette*.

Ce mot s'emploie toujours au pluriel ; dites, les *mouchettes*, s. f. pl.

**MOUCHON.** Le bout de la mèche d'une chandelle allumée ; dites, *moucheron*, subst. m., et *mouchure* pour désigner ce qu'on a retranché d'une chandelle qu'on a *mouchée*.

**MOUDRE.** Ce verbe se conjugue ainsi ; je *mouds*, je *moulais*, je *moulus*, j'ai *moulu*, je *moudrai* ; que je *moule*, que je *moulusse*.

**MOULE.** Jeter au *moule* ; croyez-vous que cela se jette au *moule* ? dites, se jette en *moule*, parce que la chose s'introduit dans le *moule*.

**MOULE DE BOIS**, mesure locale. On ne trouve pas cette expression dans les dictionnaires, mais elle ne peut pas être remplacée par les autres, qui ne désignent pas cette mesure. En général on l'appelle *demi-corde*.

**MOURVE**, **MOURVEUX.** On parle ainsi par corruption, le premier *u* est de trop ; dites, *morve*, *morveux*.

**MOUTARDELLE.** Gros saucisson qui vient d'Italie ; dites, *mortadelle*, s. f.

**MOYENNANT.** J'y irai , *moyennant* que vous y soyez ; cette manière de parler n'est pas française ; dites ; *pourvu que*. Le mot *moyennant* est une préposition qui , en cette qualité , demande un complément , et qui ne peut pas être suivie de la conjonction *que*.



## N

**NAVOT.** Sorte de racine. Avez - vous acheté des *navots* ? dites , *navets* , s. m. Voilà un plat de *navets* au jus.

**NERTE.** Sorte d'arbrisseau toujours vert , dont les feuilles sont menues ; dites , *myrte* , s. m. Le *myrte* était consacré à *Vénus*. Le mot *nerite* signifiait autrefois , *noirceur* , *noirâtre*.

**NEUF.** Nom de nombre. Quand ce mot est suivi d'un autre qui commence par une voyelle , l'*f* finale se change en *v* dans la prononciation : j'ai *neuf* enfans , prononcez *neuv* enfans. L'*f* se fait entendre

dans *chef*, et ne se prononce pas dans *chef-d'œuvre*. On ne fait pas entendre cette lettre dans *bœuf*, *neuf*, *œuf* devant une consonne ni devant une *h* aspirée : le *bœuf* gras, un *œuf* frais. Il en est de même au pluriel, des *nerfs*, des *œufs*, des *bœufs*.

**NIGUÉDOUILLE.** Sot, niais. C'est un *niguedouille*; dites, *nigaud*, mot d'où l'on a formé *nigauder*; action de faire des *nigauderies*.

**NIOCHE.** Cette fille est bien *nioche*; dites, *lâche* ou *nonchalante*.

**NOGAT.** Espèce de gâteau où l'on met des amandes; dites, *nougat*, s. m.

**NONANTE.** On se sert de ce terme en arithmétique; mais, dans le discours, on doit dire *quatre-vingt-dix*. *Nonanter*, mot qu'on emploie souvent au piquet, n'est pas français; dites, faire *repic*. On ne dit pas non plus *soixanter*, mais on dit faire *pic*, ou compter *soixante*.

**NOURRICEUX.** Mari d'une nourrice; dites, *nourricier*, subst. et adj. masc. Père *nourricier*.

**NOURRISSAGE.** Prix convenu pour nourrir un enfant. Ce mot n'est pas français. On ne trouve dans l'Académie que le mot *nourriture*, qui ne rend pas l'idée qu'on exprime par *nourrissage*; ainsi il convient de le conserver; il a d'ailleurs toutes les qualités nécessaires pour passer dans notre langue. Il a pour racine le verbe *nourrir*; et puisqu'on dit payer son *apprentissage*, on peut bien dire payer le *nourrissage*.

**NOUVEAU.** Savez-vous quelque *nouveau*; dites, *nouvelle*, mot qui est substantif dans ce sens; au lieu que le premier est toujours pris adjectivement.

**NU.** Les enfans des paysans vont quelquefois *nus* pieds; écrivez *nu* pieds: l'adjectif *nu* est invariable quand il est placé avant le nom, ainsi que le mot *demi*; et il change de terminaison, lorsqu'il est après: aller tête *nue*.

---



## O

**O**<sub>N</sub> distingue deux sortes d'o ; l'un grave , comme *ôter* ; l'autre aigu , comme *obéir*.

**OBSERVER.** *J'observerai* à la cour. Il y a un solécisme dans cette manière de s'exprimer. Le mot *observer* a la même signification que le verbe *remarquer* ; or , on ne peut pas dire : je *remarquerai* à la cour , mais je ferai *remarquer* à la cour ; on ne dira donc pas , *j'observerai* à la cour , mais je lui ferai *observer*. On dit bien : *j'observerai* quelqu'un , mais alors le verbe est employé dans le sens d'*épier*. Nos meilleurs écrivains ne se sont pas garantis de cette erreur.

**OCCASION.** Avez-vous *occasion* de cette marchandise ? Cette locution est vicieuse ; on peut bien acheter une marchandise par *occasion* ; mais on n'en a pas *occasion* , on en a *besoin*.

**ŒUVRE.** Lin prêt à filer ; dites, *filasse*, subst. fém. Il se dit aussi du chanvre.

**OFFICIER DE GÉNIE.** Il ne faut pas confondre un *officier du génie* avec un *officier de génie*. La première expression désigne le corps où sert l'*officier*, et la seconde indique les qualités de son esprit.

**OIGNON.** On ne doit pas prononcer l'*i* de ce mot, et le *g* est mouillé. Vous ne direz pas non plus, une *liasse d'oignons*, ni une *chaîne d'oignons* ; mais vous direz, une *glane d'oignons*.

**OMBRE.** Espèce de poisson qui a du rapport avec le saumon et la truite ; écrivez *umble*, s. m. et prononcez *omble*.

**ON.** Le mot *on* ne se met pas indifféremment pour *l'on*. On doit se servir du premier, quand il n'y a point de voyelles qui se heurtent rudement ; et dans le cas de l'hiatus, il faut mettre *l'on*. *On* se souvient des services qu'*on* a rendus, et *l'on* oublie souvent ceux qu'*on* a reçus. La poésie, qui a ses licences, a toujours le choix. Le mot *on* est pour l'ordinaire

masculin et singulier ; cependant , en vertu de la syllepse , il est permis de dire : *on* est accouchée , *on* est plus jolie à présent , *on* se battit en désespérés.

ONGLE. Partie dure et ferme qui couvre le dessus du bout des doigts : ne dites pas , il a de *grandes ongles* ; ce nom est toujours masculin , par conséquent on doit dire de *grands ongles* , des *ongles longs*.

ONGLET. Ce qui garantit le doigt ; dites , *doigtier* , s. m. J'ai acheté un *doigtier*.

ORAGAN. Grand orage , tempête violente ; dites , *ouragan* , s. m. La jeunesse est un printemps ; mais si elle a ses zéphirs , elle a aussi ses *ouragans*.

ORCHESTRE. Prononcez *orkèstre*. Dans quelque sens que ce mot soit pris , il est toujours masculin. Opéra à *grand orchestre*. On dit un bel *orchestre* , comme on dit un *trimestre* , un *sémeestre*.

ORGANE. Ne dites pas , une belle *organe* , ce nom est masculin ; dites , un bel *organe*.

ORGE. Ce mot est féminin , excepté

dans cette phrase : de *l'orge mondé* ; ne dites pas , du *bon orge* ; mais dites , de la *bonne orge*.

**ORGUE.** Instrument. Ce mot est masculin au singulier , et féminin au pluriel ; vous direz un bel *orgue* et de belles *orgues*. On se sert plus ordinairement du nombre pluriel. On doit dire , jouer de *l'orgue* , ou toucher *l'orgue* ; mais on ne doit pas dire , toucher de *l'orgue*.

**ORMEAU.** Voilà de vieux *ormeaux*. Un *ormeau* est un jeune *orme* ; c'est un diminutif ; il est aussi ridicule de dire un vieux *ormeau* , que de dire de vieux *lape-reaux*. On marie la vigne aux *ormeaux* , c'est-à-dire , aux jeunes *ormes*. La poésie , qui a ses licences , emploie assez indifféremment l'un et l'autre.

**Os.** Ne prononcez pas *osse* , mais *ô*.

Où *est-ce qu'il est ? où est-ce que vous allez ?* Dites , *où est-il ? où allez-vous ?*

**OUBLI.** Pâte légère , en forme spirale : marchand d'*oublis* ; dites , *oublies* , s. f. j'ai mangé de bonnes *oublies*.

**OUILLER.** Il faut avoir soin d'*ouiller* son vin, c'est-à-dire, de remplir avec du vin le vide des tonneaux. Ce mot manque à la langue, au moins je n'en connais pas un qui ait cette signification; dites, remplir le tonneau; on dit, vin de *remplage*.

**OURLES.** On appelle ainsi un engorgement dans les parotides; dites, *parotides bénignes*.

**OURSIN.** Petit ours; dites, *ourson*, subst. masc. *L'oursin* est un coquillage de mer.

**OUVRIER.** Jour *ouvrier*. L'ouvrier est celui qui travaille, qui fait son métier, son œuvre; dites, *jour ouvrable*, en parlant du jour consacré au travail; cependant l'Académie ne condamne pas tout-à-fait cette expression, *jour ouvrier*; elle dit seulement que le peuple s'en sert plutôt que de celle-ci, *jour ouvrable*.



## P

**P**ACAN. Homme épais et grossier ; c'est un *pacan* ; dites, c'est un *rustre*.

**P**ACHE. Marché. J'ai fait une bonne *pache*, du mot *pactum*, *pacte* ; dites, *marché*, *convention*.

**P**AILLASSE. Ouvrage d'osier dans lequel on met le pain pour le porter au four ; dites, *panier à pain*. *Paillasse* se dit d'un amas de paille enfermé dans de la toile, pour servir à un lit ; ce mot sert quelquefois pour signifier la toile où la paille est enfermée.

**P**AIN ENCHANTÉ. Dites, *pain à cacher*. On nomme *pain à chanter* le pain que le prêtre consacre à l'autel. De là est venu ce mot corrompu.

**P**AIRE. Une chose unique, composée de deux pièces. Ne dites pas, *un paire* ; ce mot est féminin, il faut dire, *une*

*paire* : une *paire* de bas, une *paire* de ciseaux.

**PAISSEAU.** Bâton qui soutient un cep de vigne ; dites, *échalas*, s. masc. Dans quelques provinces on dit aussi *paisseler* ; mais l'Académie n'admet que *échalas*, *échalasser*.

**PANACHE.** Assemblage de plumes. Ce casque est orné d'une *belle panache*. Ce nom est masculin ; dites, un *beau panache*,

**PANIÈRE.** Ouvrage de maçonnerie sur lequel repose l'âtre ; dites, *ceintre de la cheminée*,

**PANNEAU.** Pièce de bois qui se met en travers au-dessus d'une porte ou d'une fenêtre ; dites *linteau*, s. m. Le *linteau* de la porte est cassé. Le *panneau* est une pièce de bois ou de vitrage, enfermée dans une bordure. Un *panneau* de vitre.

**PANTOMINE.** Sorte de ballet ou d'acteurs qui s'expriment par des gestes ; dites, *pantomime*, s. masc. en parlant de l'acteur, et féminin, en parlant de la

danse. Ce nom est formé de deux mots grecs, *pantos* et *mimos*, qui signifient imitateur de tout. C'est un adjectif employé ordinairement comme substantif : un auteur *pantomime*, une danse *pantomime*.

PÂQUE. Ce mot est féminin quand il signifie la fête des juifs (la *Pâque*), et masculin ; quand il exprime celle des chrétiens ; alors il prend ordinairement une *s*, et n'admet point d'article. *Pâques* est venu ; mais au pluriel, il est toujours du genre féminin. *Pâques fleuries*. On dit aussi, j'ai fait mes *Pâques*, pour dire, j'ai communiqué.

PARAFE OU PARAPHE. Marque faite d'un ou de plusieurs traits de plume, et qu'on met ordinairement après son nom. Il a une belle *paraphe*. Ce nom est masculin ; dites, un beau *parafe*. Il est vrai que la terminaison de ce nom indique souvent le féminin, comme dans *carafe*, *agrafe*, etc.

PARAPET. Muraille à hauteur d'appui, le long d'un quai ; dites, *parapet*, s. m.

PARASINE. Espèce de gomme jaunâtre

qui sort des arbres résineux ; dites , *poix résine* , s. f.

**PARDONNABLE.** Cette personne n'est pas *pardonnable* ; dites , *excusable*. Le premier de ces deux mots ne se dit que des choses. Une erreur *pardonnable* , une faute *impardonnable* ; mais le second se dit des choses et des personnes.

**PARDONNER.** *Pardonnez* ceux qui vous ont offensé. Cette phrase renferme un solécisme. Le mot *pardonner* signifie donner *pardon* ; or , on donne le *pardon* à quelqu'un ; dites , *pardonnez à ceux* , etc. et non *pardonnez ceux* , etc. Cette faute est très-commune.

**PARESOL.** Dites , *parasol*. Ce nom est composé de *para* et de *sol*. Le premier est une préposition grecque , qui signifie *contre* , c'est-à-dire , contre le soleil. Il signifie aussi *à côté*. J'en dis autant des mots *parepluie* , *paravent*. On doit dire , *parapluie* , *paravent* , en vertu de la même observation.

**PARIURE.** Promesse réciproque de

payer , en cas qu'on ait tort , ce dont on est convenu. J'ai fait une *pariure* hasardeuse ; dites , *pari* , s. m. ou *gageure* , subst. fém. Ce dernier mot se prononce comme s'il était écrit *gajure*.

**PARFAITEMENT.** Je suis très-*parfaitement* ou bien *parfaitement* convaincu. Les mots *parfait* et *parfaitement* ne peuvent pas être modifiés en plus ni en moins ; car on ne peut rien ajouter à ce qui est *parfait*. Il en est de même du mot *absolu*. On ne dira donc pas : un des modèles les plus *parfaits*. La perfection est une qualité absolue ; elle rejette toute modification en plus et en moins. La perfection est au plus haut degré. Il n'y a que les qualités relatives qui admettent le *plus* ou le *moins*.

**PARTICIPE.** Ce temps offre beaucoup de difficultés. Il faut savoir qu'on en distingue deux sortes , le présent et le passif. Le premier est toujours invariable , c'est-à-dire , qu'il ne prend ni genre ni nombre ; on écrit de même , des hommes *lisant* ,

des femmes *lisant*. Voltaire a péché contre ce principe dans le vers suivant :

Tandis que leurs sujets *tremblans* de murmurer.

Le mot *tremblans* est un véritable participe, et par conséquent il n'est pas susceptible d'accord; si ce mot était employé comme un adjectif verbal, alors il prendrait le genre et le nombre du nom avec lequel il serait en rapport. On dit bien des sujets *tremblans*, des femmes *tremblantes*. Mais comment distinguer l'adjectif verbal du participe présent? Le premier marque un état, une disposition habituelle, une simple qualité, et prend le genre et le nombre du sujet: cette femme est *aimante*; le second exprime l'action du sujet, et reste invariable: des femmes *aimant* la vertu. Mais le participe passif présente de grandes difficultés, même pour les écrivains. Dans cet exemple,

Pauvre Didon où t'a réduite  
De tes maris le triste sort?  
L'un en mourant cause ta fuite,  
L'autre en fuyant cause ta mort;

faut-il dire, t'a réduit ou réduite? Voici

la règle qu'il faut suivre : si le participe passé régit le pronom objet qui le précède, ce participe prend toujours le genre et le nombre du pronom, objet ou régime direct ; or, je vois dans l'exemple cité, que le pronom *te* est le régime direct ou l'objet du participe passé *réduit*, et *il* le précède ; le participe doit donc s'accorder avec le pronom féminin *te*, qui en est l'objet, c'est pour cette raison que le poète a mis le participe prétérit au féminin. La règle est la même, quand ce participe a devant lui le verbe auxiliaire *être*, pris dans le sens du verbe *avoir*, c'est-à-dire, lorsque le verbe est réfléchi ou réciproque, comme dans l'exemple suivant : *Lucrèce s'est tuée*. Le pronom *se* est le régime direct du participe *tuée* ; par conséquent, ce dernier mot doit devenir l'adjectif du pronom objet qui le précède. Si au contraire le participe dont il s'agit n'a pas devant lui un pronom objet, ou si ce pronom n'en dépend pas, il ne faudra pas l'accorder, c'est-à-dire, que le participe deviendra supin ; car il n'est participe prétérit que lorsqu'il subit

l'accord. Ainsi vous direz , je vous ai *ouvert* les portes , je vous ai *écrit* des lettres , et dans ces deux exemples le participe est invariable ou supin ; au lieu que vous l'accorderez dans les phrases suivantes : les portes que j'ai *ouvertes* , les lettres que j'ai *écrites* ; mais si le participe est suivi d'un verbe à l'infinitif , il faut savoir si l'objet qui le précède appartient au premier ou au second verbe ; s'il est régi par le premier , il y aura accord ; s'il est gouverné par le second , le participe demeurera invariable , ou deviendra supin , comme dans cet exemple : la maison que j'ai *fait faire*. Je n'ai pas *fait* la maison faire ; mais j'ai *fait* faire la maison. On voit que l'objet dépend du second verbe , par conséquent il ne doit point y avoir d'accord. Voici deux phrases qui semblent les mêmes , et qui sont différentes : cette femme dessine bien , je l'ai *vue* peindre ; elle fait faire son portrait , je l'ai *vu* peindre. Dans le premier exemple , il y a accord , parce que le pronom régime appartient au participe ; c'est comme si l'on disait : j'ai *vu elle* peindre ,

*vidi illam pingentem* ; mais dans le second, le participe est invariable, parce que le pronom objet *la* dépend non du participe, mais du verbe *peindre*. C'est comme s'il y avait : j'ai vu peindre *elle*, *vidi illam pictam*. Ainsi dans ces deux phrases, selon qu'on accorde ou non, on énonce un sens différent, ce qui prouve l'utilité de cette règle. Mais si le nom ou pronom qui est devant le participe n'en est plus l'objet, le participe demeure indéclinable, et devient supin : cette femme s'est *proposé* de voyager, c'est-à-dire, a *proposé à elle* : elle s'est *mis* en tête des chimères, c'est-à-dire, elle a *mis à elle* des chimères en tête. C'est tout le contraire dans les deux propositions suivantes : elle s'est *proposée* pour modèle ; elle s'est *mise* à chanter : dans les deux premières, le pronom n'est pas régime direct, au lieu qu'il l'est dans les deux autres ; mais pourquoi cette différence ? Dans la langue italienne, on peut indifféremment accorder le participe, ou le laisser invariable. On a vu, par deux exemples que j'ai cités, que l'accord change quelquefois le sens, ce

qui suffit pour justifier cette règle. Je pourrais ajouter avec l'abbé Sicard, que lorsque l'objet précède le participe, le genre et le nombre de cet objet sont connus, et le participe se décline; mais quand le participe est énoncé avant le régime, on est censé en ignorer le genre et le nombre.

**PARTICIPER.** *Participer à* et *participer de*, sont deux expressions différentes que l'on confond souvent. La première signifie, prendre sa part dans une chose : un associé dans une affaire *participe aux* profits et *aux* pertes. *Participer de* signifie, tenir de la nature *de*; ainsi l'on dit qu'un minéral *participe du* vitriol, que le mulet *participe de* l'âne et *du* cheval; en conséquence ne dites pas comme certain auteur critique : « Le style de ce discours » devait naturellement *participer au* vice » du sujet. » Il fallait dire, *participer du* vice.

**PAS**, complément de la négation, est moins absolu que le mot *point*.

**PASSER** du linge. Dites, *repasser du* linge.

**PASSOIN.** Instrument de cuisine, percé de plusieurs trous. Servez-vous du *passoir*. Ce mot est du genre féminin, et se termine par un *e* muet; dites, *une passoire*.

**PÂTÉ.** Un *pâté*, mélange de pain et de viande pour les animaux. Ce nom est du genre féminin. Donner la *pâtée* aux chiens. Le *pâté* est un mets fait par le pâtissier.

**PÂTE D'ORGE.** Composé de sucre et d'eau d'orge; dites, *sucre d'orge*.

**PATENOTTE.** L'oraison dominicale ou le *pater*; dites *patenôte*, s. fém. Dire sa *patenôte*.

**PATÉT.** Celui qui agit lentement; dites, *lambin*, d'où l'on a formé le verbe *lambiner*.

**PATIS.** Espèce de poche que les oiseaux ont sous la gorge; dites, *jabot*, s. m.

**PATTE.** *Patte à briquet*, *patte mouillée*. Ce mot *patte* ne se prend plus dans ce sens; il signifie le pied d'un animal: un animal à quatre pattes. *Chiffon*, *mauvais linge* sont les seuls mots qui puissent ex-

primer la première idée. On trouve cependant dans les auteurs du quinzième et du seizième siècle, et notamment dans Françoise Labbé, surnommée la belle Cordière, *patte mouillée*, ce qui prouve que ce terme a été long-temps en usage, même chez les écrivains. *Patte mouillée* est devenue une expression proverbiale, et *patte à briquet* est universellement employée à Lyon. Au lieu de nommer *pat-tier* celui qui vend des chiffons ou vieux linges; dites, *chiffonnier*. On dit proverbialement, *faire sa patte*, pour dire, faire son profit dans une place: cet intendan- t a bien fait sa *patte*. Cette expression n'est pas française; dites, il a fait son *magot*; expression populaire.

**PÊCHERIE.** Lieu où l'on vend le poisson; dites, *poissonnerie*, s. f. La *pêcherie* est l'endroit où se fait la pêche. C'est une locution locale qui subsistera toujours à Lyon.

**PÈCE.** Matière gluante et noire; dites, *poix*, s. f.

**PEINE.** Prenez la *peine* de vous repo-

ser, ou de vous asseoir. Cette manière de s'exprimer présente deux idées incompatibles; il n'y a pas de peine à se reposer; dites, *veuillez vous reposer.*

PELOSSE. Fruit d'un arbre qui croît dans les buissons; dites, *prunelle*, s. f. L'arbre qui porte ce fruit s'appelle *prunelier.*

PENCHER. *Pencher* de l'eau; dites, *lâcher* de l'eau, ou *faire* de l'eau.

PENDULE. Ce mot, signifiant le poids d'une pendule, est masculin; et signifiant une horloge, il est du genre féminin. On a ôté le *pendule* de cette *pendule.*

PENSER. Représenter quelques images à son esprit. On fait souvent de ce verbe un verbe réfléchi, en disant, je me suis *pensé*, pour j'ai *pensé*. Je me suis *pansé* s'écrit par un *a*, et signifie qu'on a levé l'appareil d'une plaie, ou qu'on y a appliqué les choses nécessaires. C'est dans ce sens qu'un roi de France fit une excellente réponse à un de ses sujets, qui faisait de fréquens voyages en Angleterre. Qu'allez-vous faire dans ce pays, lui demanda le

monarque ? Apprendre à *penser*, répondit le voyageur : les *chevaux*, répliqua Louis XV.

Ne dites pas non plus, j'ai bien d'autres choses à *penser* ; mais dites, j'ai bien d'autres choses auxquelles il faut que je *pense*. On s'exprime mal aussi en disant : j'ai *pensé* en moi-même ; j'ai *pensé* suffit. Il est ridicule de dire, *pensez* en moi, pour dire, *pensez* à moi.

Il n'est pas permis de dire : vous n'avez que vous à *penser* ; dites, vous n'avez à *penser* qu'à vous.

PERCERETTE. Outil de fer, propre à percer ; dites, *orille*, s. f. On a fait ce trou avec une *orille*.

PERDRIGONE. Sorte de prune ; dites, *perdrigon*, s. m. *Perdrigon* blanc ; des prunes de *perdrigon*.

PEREROUX. Artisan qui fait et qui vend des chaudrons et autres ustensiles de cuisine ; dites, *chaudronnier*. Le mot *pere-rox* vient de *pérole*, usité encore en Languedoc, pour exprimer un chaudron ; on disait autrefois *pérolier*, pour désigner

un marchand de chaudrons. Il y a à Lyon une rue qu'on appelle la *Pérollerie*, sans doute, parce qu'on y vendait des ustensiles de cuisine, qu'on nommait alors *péroleries*.

**PESANTER.** Soutenir un poids pour juger ce qu'il pèse ; dites, *soupeser* : *soupez* cette pièce d'or.

**PESETTE.** Grain dont on nourrit les pigeons ; dites, *vesce*, s. f. Une terre semée de *vesce*.

**PETASSER.** Racommoder grossièrement de vieilles hardes ; dites, *rapetasser*.

**PÉTILLER.** Eclater avec bruit. L'Académie rejette l'accent aigu. A l'occasion de ce mot, M. Domergue observe plaisamment que s'il n'était pas malhonnête de dire en public ce qu'il est malhonnête de faire en compagnie, il aurait bientôt prouvé que l'accent aigu est une faute dans *petiller*, qui est le fréquentatif d'un mot qu'on devine, mais qu'on n'ose pas dire.

**PÉTRA.** Homme grossier et ignorant ;

c'est un *pétra* ; je crois que ce mot peut être remplacé par ceux de *rustre* ou *manant*.

**PÉTRIÈRE.** Grand coffre de bois dont on se sert pour pétrir le pain ; dites, *pétrin*, s. m. Il y a assez de farine dans le *pétrin*.

**PEU.** Un *petit peu*. Quoique le mot *peu* soit employé substantivement dans cette circonstance, cependant il n'admet pas le mot *petit* ; dites, un *peu*.

**PHYSIQUE.** Cet homme a un beau *physique*. Ce mot n'avait pas autrefois la signification de taille, de stature. L'Académie ne lui donne pas cette acception ; mais depuis quelque temps on en a fait un nom masculin, qui signifie *lournure*.

**PIAILLARD.** Qui crie beaucoup ; dites, *piailleur*, *criard*, s. m.

**PICARLAT.** Petit faisceau de morceaux de bois liés par les deux bouts ; dites, *colret*, s. m. J'ai acheté une charge de *colrets*.

**PICHON.** Petit chien; dites, *bichon*, subst. masc. et au féminin, *bichonne*.

**PICOU** de cerise; dites, *queue*, s. f. *queue* de cerise, de poire, de fraise. On dit, fruits à courte *queue*.

**PIDANCE** OU **PITANCE.** Le premier de ces deux mots n'est pas français, et le dernier est employé dans une fausse acception; on en restreint mal-à-propos la signification aux mets, tandis qu'il exprime la portion de pain, de vin et de viande qu'on donne à chaque repas dans une communauté: double *pitance*.

**PIFFRER.** Se *piffrer*, manger avec excès; dites, *s'empiffrer*. Il s'est tellement *empiffré* à ce repas, qu'il en a été malade.

**PIGEON PATOU.** Oiseau domestique; dites, *pigeon pattu*. Le mot *pattu* vient peut-être de *patulus*, *épais*; parce qu'en effet ces sortes de pigeons ont les pattes plus larges et plus épaisses que les autres.

**PIGRIÈCHE.** Pie criarde. On s'en sert aussi pour désigner une femme d'une humeur aigre et querelleuse; dites, *piegrièche*, s. f.

**PILLET.** Pièce de toile qu'on met aux enfans, en guise de serviette ; dites, *bavette*, s. fém. Cet enfant est encore à la *bavette*.

**PILLIOT.** Petit d'une poule ; dites, *poussin*, s. m.

**PILLOCHER.** Manger négligemment ; dites, *pignocher*.

**PINCE.** Instrument de fer à deux branches, dont on se sert pour attiser le feu ; dites, *pincettes* : ce dernier mot doit s'employer au pluriel : une paire de *pincettes* ; cependant on dit quelquefois : donnez-moi la *pincette*. L'Académie autorise le singulier dans cette façon de s'exprimer.

**PINCER.** *Pincer* de la harpe. Je crois que *pincer* la harpe est plus exact. Par la même raison, il vaut mieux dire, *toucher le piano*, que *toucher du piano*. Je comprends que l'ellipse pourrait justifier ces façons de parler ; *pincer* de la harpe serait l'équivalent de *pincer* les cordes de la harpe ; mais cette ellipse pourrait autoriser beaucoup d'expressions qui ne sont

pas reçues. On dit bien, *jouer du piano* ; mais je ne crois pas qu'on puisse dire, *toucher du piano*. On dit aussi, *sonner du cor*, plutôt que *donner du cor* ; cependant l'Académie adopte cette dernière expression, qu'on évite pour ne pas donner lieu à une mauvaise plaisanterie.

PINE-VINETTE. Arbrisseau garni de piquans ; dites, *épine-vinette*, s. f.

PIPER. Brûler du tabac dans une pipe qu'on tient à la bouche ; dites, *fumer*. *Piper*, c'est contrefaire la voix des oiseaux, ou tromper.

PIPR. Petite peau blanche qui vient quelquefois au bout de la langue des oiseaux, et qui les empêche de boire ; dites, *pepie*, s. f. On dit familièrement qu'un homme a la *pepie*, pour dire qu'il a soif.

PIQUE-ASSIETTE ; dites, *parasite*, s. m. On appelle ainsi celui qui fait métier de manger à la table d'autrui. On dit bien *piquer l'assiette* ; mais on ne dit pas, *pique-assiette*. On rapporte qu'un président du Parlement de Nancy avait souvent

à sa table un franc *parasite*. Un jour que celui-ci voulut prendre une perdrix avec sa fourchette, il cassa l'assiette sur laquelle était le gibier. Monsieur, lui dit le président, *piquez l'assiette*, mais ne la cassez pas.

**PIRE.** Ne dites pas *plus pire*. Cet adjectif ne doit jamais être précédé de l'adverbe *plus*, pour désigner la comparaison, puisque le mot *pire* est lui-même le comparatif de mauvais. Il n'est *pire* eau que l'eau qui dort. Le mot *bon* n'admet pas non plus cet adverbe. On ne dit pas, il est *plus bon* que moi ; dites, il est *meilleur* ; mais si le mot *plus* n'est pas employé pour marquer la comparaison, on pourra s'en servir devant le mot *bon*. On dit très-bien : cela n'est *plus bon* à rien, parce que le mot *plus* ne désigne pas ici une comparaison.

**PISSE-EN-Z'YEUX.** Insecte volant, appelé ainsi par le peuple, qui lui attribue la faculté de faire jaillir une matière liquide dans les yeux de ceux qui le poursuivent ; dites, *demoiselle*, s. f.

**PITROGNER.** Ecraser et broyer d'une manière mal-propre ; dites , *patrouiller*.

**PLACARD.** Armoire sans fond qui tient à la boiserie de l'appartement. Ce mot n'est pas français dans ce sens. On dit, mettre un *placard* contre quelqu'un, c'est-à-dire, une *affiche* injurieuse. En parlant de cette construction en bois où l'on serre le linge et les habits, dites, *armoire*, s. f. soit qu'elle ait un fond, soit qu'elle n'en ait pas ; et dans le cas où l'on veut faire une distinction, on dit, *armoire sans fond*.

**PLATE.** Bateau où l'on lave ; on devrait dire, *bateau de lessive* ; c'est une dénomination locale qui désigne un bateau plat, où l'on va laver la lessive. Cette usine, ayant une destination toute particulière, il a fallu lui donner aussi un nom particulier ; et quoique le mot *plate* ne se trouve pas dans le dictionnaire de l'Académie, je crois que les Lyonnais peuvent le conserver pour distinguer ce bateau des autres, dont la forme et l'usage ne sont pas les mêmes ; d'autant mieux

encore que Gattel, Boiste et les autres auteurs modernes donnent aussi au mot *plate* cette définition.

**PLEIN.** Il a tout *plein* de hontés pour moi ; dites , il a *beaucoup* de bontés pour moi.

**PLEUTRE.** Lâche , poltron ; dites , *pagnote* , s. m. Cet homme est un *pagnote*.

**PLIE.** Terme de jeu ; dites , une *levée* , une *main* de cartes. On dit souvent au piquet : j'ai six *plies* ; dites , six *levées*. On se trompe encore en disant , j'ai gagné *la carte* ; dites , j'ai gagné *les cartes* , pour désigner qu'on a plus de *levées* que son adversaire.

**PLINTHE.** Plate-bande qu'on met au bas du mur d'une chambre , et qu'on peint ordinairement en noir. Je consigne ici ce mot , parce qu'il y a peu de personnes qui en savent l'orthographe.

**PLOT.** Siège de bois massif sans bras ni dossier ; dites , *bloc de bois*.

**PLOTTE.** Petit coussinet pour ficher des

épingles ; dites , *pelotte* , s. f. Le se prononce rapidement , ainsi que dans *peloton* ; mais il faut faire entendre trois syllabes.

PLUVIGNER. Il *pluvigne* , c'est-à-dire , il tombe un peu de pluie. Ce mot n'est pas français ; dites , il *pleut* , ou servez-vous d'une périphrase. Si vous parlez d'une petite pluie froide , dites , il *bruine*,

POCHE. Espèce de grande *cuiller* plus creuse et plus arrondie que les *cuillers* ordinaires , et avec laquelle on sert la soupe ; dites , la grande *cuiller* , ou la *cuiller à soupe*.

*Poche*. Mettez votre mouchoir à votre *poche* ; dites , dans votre *poche*. Il faut employer la préposition introductive *dans*. Le mot *à* ne désigne qu'une chose extérieure : mettez un bouton à votre habit.

POCHON. Tache d'encre ; dites , *pâté*. On a fait *pochon* du verbe *pocher* , qui , en terme d'écriture , signifie *barbouiller*.

POIS GOURMANDS. Dites , *pois goulus*. Espèce de *pois* qui se mangent avec la cosse.

**PONTONIER.** Celui qui conduit une barque, et qui passe les personnes; dites, *passEUR*. Le *pontonier* est celui qui perçoit les droits de *pontonnage*; il est vrai que d'ordinaire le *passEUR* est aussi le *pontonier*.

**PORTABLE.** Cet habit n'est pas *portable*; dites, il n'est pas *mellable*.

**PORTANT.** Il est bien *portant*. Voltaire trouvait cette expression ridicule, *il se porte bien*, pour dire, *il jouit d'une bonne santé*; mais il me semble qu'on ajoute bien au ridicule de cette locution, en disant, *il est bien portant*. Ce verbe, employé comme actif, demande un régime, sans quoi on pourrait demander, *portant quoi?* Il faut dire, *il se porte bien*; l'Académie admet cette façon de parler. Cependant la première expression est généralement reçue, et en fait de langue, l'usage a force de loi.

**PORTION.** Breuvage. Ce mot ne prend point d'*r*; dites, *polion*, s. fém. *polion cordiale*.

**POSTUME.**

**POSTUME.** Enflure avec putréfaction; dites, *apostème*, s. m.

**POTÉT.** Petit vaisseau où l'on met la mangeaille des oiseaux; dites, *auget*, s. m. diminutif du mot *auge*. *Potet* pourrait être regardé comme le diminutif de *pot*; mais le vaisseau dont il s'agit a la forme d'une *auge*, et non d'un *pot*.

**POTURE.** Mettre un cheval en *poture*, pour dire, mettre un cheval saisi, dans une écurie, aux dépens du propriétaire; dites, mettre un cheval en *fourrière*.

**POTURON.** Espèce de citrouille; dites, *potiron*, s. m.

**POUILLER.** Oter les poux; dites, *épouiller*, v. act.

**POULE-GRASSE.** Herbe bonne à la salade; dites, *mâche*, s. fém. On l'appelle aussi *salade de chanoine*. Quoique le mot *poule-grasse* ne soit pas dans l'Académie, on le trouve dans le dictionnaire de l'histoire naturelle de Valmont de Bomare, ainsi que *bourselle*, *doucette*, *recroupie*.

**POUMONIE.** Maladie des poumons ; dites , *pulmonie* , s. f. On appelle *pulmonique* celui dont les poumons sont attaqués , et non *poumonique*.

**POUPONNER.** Traiter délicatement comme un poupon : il se fait *pouponner*. Ce verbe n'est pas français ; dites , il se fait *choyer*.

**POURPE , POURPEUX.** Ce fruit n'a point de *pourpe* , c'est-à-dire , de parties charnues ; dites , *poulpe* ou *pulpe* , s. f. *poulpeux* : poisson *poulpeux* , qui a de la *poulpe*.

**POUR QUANT A MOI.** Barbarisme de phrase ; dites , *quant à moi*. Ce n'est que dans ce sens que le mot *quant* se termine par un *t* ; dans tout autre cas , il finit par un *d*.

**POURREAU.** Plante potagère d'un goût fort , et qui est d'un grand usage pour la soupe ; dites , *poireau* ou *porreau* , s. m.

**POURRETTE.** Plante potagère ; dites , *ciboule* , s. f.

**POUTRE.** Grosse pièce de bois, qui sert à fermer les planchers, ou plutôt à les soutenir. Ne dites pas, *un poutre*. Ce nom est féminin ; dites, *une poutre*.

**PRÊCHER PAR EXEMPLE ;** dites, *prêcher d'exemple*.

**PRÉPOSITION.** Il faut répéter la préposition devant les mots qui n'ont pas une signification à peu près semblable. Vous ne direz pas : ce bouquet est composé *de* roses, œillets et myrte ; il faut répéter la préposition *de*. Il en est de même de l'article ; on ne peut pas supprimer l'article devant les noms qui ont un sens différent : *les* grands et petits, *les* jeunes et vieux. Il faut employer l'article devant chacun de ces noms, et dire, *les* grands et *les* petits, *les* jeunes et *les* vieux.

**PRÈS** ne doit pas s'employer pour le mot *auprès* ; *près de* est opposé à *loin de* ; *auprès de* exprime une idée d'entour : il est demeuré *près* de l'église ; j'ai mes enfans *auprès* de moi.

**PRÈS, PRÊT.** Ces deux expressions ne

peuvent pas être employées indifféremment ; ne dites pas , le sang est *prêt* à couler ; mais dites , *près* de couler ; car l'adjectif *prêt* signifie *préparé* , *disposé* , et veut après lui la préposition *à* : il est *prêt* à partir. Le mot *près* marque l'approche , et demande la préposition *de* : elle est *près de* sa fin. Celui qui est *près de* mourir , n'est pas toujours *prêt* à mourir. On trouve quelquefois cette faute dans Racine et dans les ouvrages de J. J. Rousseau.

**PRESSION.** Barre de fer ; dites , *pince* , subst. fém. ou *levier* , s. m.

**PREUVE.** Rejeton d'un cep de vigne , mis en terre pour prendre racine ; dites , *provin* , s. m. , d'où l'on a formé le verbe *provigner*.

**PRÉVALUE.** La somme que vaut une chose au-delà de ce qu'on l'a prisee ou achetée. J'ai été contraint de payer cent louis pour la *prévalue* de mes fonds ; dites , pour la *plus-value* , s. f.

**PRIE-DIEU.** Se mettre à genoux sur un *prie-Dieu* ; dites , *prié-Dieu* , s. m.

**PRIN.** Qui est menu ; ne dites pas , *prin bois* ; mais dites , *menu bois*.

**PROCÈS.** Ne dites pas , *tenter un procès* ; mais dites , *intenter un procès*.

**PROFITER** une chose. Ne dites pas , je *profiterai* cette étoffe ; on *profite* d'une chose , on en *tire parti* ; mais on ne *profite* pas une chose.

**PROMENER.** Ne dites pas , j'ai beaucoup *promené* aujourd'hui. Ce verbe est pronominal réfléchi , c'est-à-dire , qu'il se conjugue avec deux pronoms de même personne que le sujet. On dit bien , j'ai *promené* mes enfans , mais jamais sans complément , j'ai *promené* ; dites , je me suis *promené* , ou je me *promène*.

**PRORATA.** Je n'ai pas été taxé à *prorata* de ma fortune ; dites , *au prorata* , c'est-à-dire , à *proportion* , à *raison* , etc.

**PUER.** Ce verbe est irrégulier à l'indicatif présent ; on dit , je *pus* , tu *pus* , il *put* , et non je *pue* , par un *e* muet , comme l'exige la première conjugaison.

**PURÉSIE.** Douleur causée par l'inflammation de la plèvre; dites, *pleurésie*, subst. fém.



## Q

**QUADRILLE.** Petite compagnie de cavalerie, habillée pour des joutes ou des fêtes galantes; dans ce sens il est féminin; dites, une *quadrille*. Quand il est masculin, il signifie un jeu de cartes entre quatre personnes.

**QUADRUPLER.** Ajouter trois fois autant au premier nombre. Prononcez ce mot comme s'il était écrit ainsi, *couadrupler*. Il en est de même des mots suivans, *quadruple*, *quadrupède*, *quadrature*. Il faut prononcer de même la première syllabe du mot *quaterne*, in-*quarto*; mais non dans *quatre*, *quatrain*, *équestre*, et beaucoup d'autres.

**QUE.** Ce mot, placé après un verbe, est une conjonction dont on abuse sou-

vent. Ne dites pas : si j'étais *que* de vous , si j'étais de *quoi* vous , cela ne laisse pas *que* d'être vrai. Ces locutions sont vicieuses ; dites , si j'étais à *votre place* , cela n'est pas *moins vrai*. On peut dire cependant , cela *ne laisse pas* d'être vrai.

QUELQU'UN. Un *quelqu'un* m'a dit qu'on allait faire la paix. On ne met plus le mot *un* devant *quelqu'un* , c'est une expression surannée ; dites simplement , *quelqu'un* m'a dit.

QUÉRELLE. Contestation. L'e de la première syllabe de ce mot est muet ; dites donc sans accent , *querelle* et *quereller* , en prononçant ouvert le second e du dernier mot.

QUINA. Dites , *quinquina*. Le *quinquina* est un tonique et un fébrifuge.

QUINCHER. Crier d'un ton aigre. Nous n'avons point de verbe qui exprime cette manière de crier , à moins qu'on ne se serve de *glapir* , qui se dit du cri du renard. *Quiner* est encore une expression lyonnaise , qu'on emploie à peu près dans

le même sens : il l'a fait *quiner*, c'est-à-dire, *crier*.

**QUOIQUE ÇA.** Il a éprouvé beaucoup de chagrin, *quoique ça* il se porte bien ; locution vicieuse ; dites, *malgré cela*. Le mot *quoique* est une conjonction, et en cette qualité, il n'a point de régime.



## R

**DANS** les adjectifs terminés par *eur*, l'*r* finale se change ordinairement en *s* : *mocqueur*, *mocqueuse* ; *trompeur*, *trompeuse*. On prononce l'*r* finale dans les verbes de la deuxième conjugaison, comme *finir* ; mais on ne la fait pas entendre dans ceux de la première, *travailler*, à moins qu'elle ne soit suivie d'un mot commençant par une voyelle.

**RABLET, RABLÉ.** Ces deux expressions sont également vicieuses, pour désigner un homme fort et robuste, qui a le rable

épais ; dites , *rablu*. Voilà un homme bien *rablu*.

**RACCROC.** C'est un *raccroc* ; dites , c'est un *hasard*.

**RÂCHE.** Gale sèche et plate qui vient à la tête, et qui s'y attache ; dites , *teigne*, subst. fém. De *râche* on a formé *rdchet*, qui n'est pas Français.

**RACHE-PIED.** J'ai travaillé aujourd'hui six heures de *rache-pied*, c'est-à-dire, sans relâche ; dites , *d'arrache-pied*, expression adverbiale.

**RACLE-FOURNEAU.** Celui qui fait le métier de ramoner les cheminées ; dites , *ramoneur*, subst. masc. Faites venir le *ramoneur*.

**RACLOIRE.** Instrument avec lequel on racle ; dites , *racloir*, s. m. La *racloire* est une planchette qui sert à racleur une mesure.

**RADÉE.** Grosse pluie, survenue tout-à-coup ; dites , *averse*, s. f. Nous étions en chemin au fort de l'*averse*.

**RADICE.** Sorte de gâteau que font les pâlistiers ; dites , *brioche* ; s. f. Ce mot est peut-être particulier aux Lyonnais.

**RAFFOULER , RAFFOLER.** Gronder , se fâcher. Le premier de ces deux mots n'est pas français ; et le second n'exprime pas l'idée qu'on y attache. *Raffoler* signifie se prendre de *passion* pour quelqu'un ou pour quelque chose ; il s'est pris de belle *passion* pour cet ouvrage , il en *raffole* sans cesse.

**RAFROIDIR.** Ne dites pas , le diner se *rafroidit* ; mais dites , se *refroidit* , en prononçant l'e muet.

**RAILLÉ.** Cette étoffe est *raillée* ; dites ; *éraillée*. Ce mot se dit des étoffes dont le tissu est relâché ou effilé.

**RAILLERIE.** Ne confondez pas *entendre raillerie* avec *entendre la raillerie* : on *entend raillerie* , lorsqu'on ne se fâche pas de la *raillerie* ; on *entend la raillerie* , quand on a l'art de *railler*.

**RAMOULADE.** Espèce de sauce piquante ;

dites, *rémolade*, s. f. Cette *rémolade* est bonne.

RANCHE. Ils sont placés sur la même *ranche*; dites, *ligne* ou *rangée*, s. f.

RANCUNEUR. Qui garde de la *rancune*; dites, *rancunier*. On n'aime pas les caractères *rancuniers*.

RANGER. Il y a une différence établie entre *ranger* et *arranger*. On *range* pour mettre de l'ordre, et on *arrange* pour donner de l'agrément. Ne dites pas, cette femme a ses cheveux et son bonnet bien *rangés*; mais dites, bien *arrangés*. On dit, ces robes sont bien *rangées*, c'est-à-dire, bien *serrées* dans une armoire. On *arrange* un appartement, pour s'y loger commodément; on le *range*, pour qu'il n'y ait point de confusion dans les meubles. On *arrange* une bibliothèque, pour la mettre en état de recevoir les livres qu'on doit y placer; et on y *range* les livres dans l'ordre qu'ils doivent avoir, pour qu'on les trouve facilement. Il ne faut pas

K. 6

s'étonner qu'on ait confondu le mot *ranger*, qui signifie *ordre*, avec le mot *arranger*, qui porte l'idée d'agrément et de commodité ; il n'y a point d'agrément ni de commodité sans ordre.

**RAPPELER.** Dites-moi votre nom, car je ne *m'en rappelle* pas. Il y a un solécisme dans cette phrase : on se *rappelle* quelqu'un, quelque chose, et non pas de quelqu'un, de quelque chose ; dites, je ne me le *rappelle* pas, je ne m'en *res-souviens* pas, ou je l'ai *oublié*. Le verbe *rappeler* est actif comme *appeler*, dont il est le reduplicatif ; dites de même en parlant d'un objet que l'on a présent à la mémoire, je me le *rappelle*, ou je *m'en souviens*.

**RAPPORT.** Ne dites pas, par *rappor-tue*, mais par *rappor-t à ce que*.

**RASSIE.** Une miehe *rassie*, une femme *rassie*, une humeur *rassie*. Le mot *rassis* est le participe passé du verbe *rasseoir*, et ce participe fait *rassise* au féminin,

comme *assis* fait *assise*. Vous direz donc,  
une miche *rassise*, une femme *rassise*.  
Un poète a dit :

Qu'un honnête homme une fois en sa vie  
Fasse un Sonnet, une Ode, une Élégie,  
Je le crois bien;  
Mais que l'on ait la tête bien *rassise*,  
Quand on en fait métier et marchandise,  
Je n'en étois rien.

**RATE-VOLAGE.** Espèce d'oiseau nocturne; qui a des ailes membraneuses, et qui ressemble à une souris; dites, *chauve-souris*, s. f.

**RAVE.** Petite *rave*, espèce de racine; dites, *raifort*, s. m. Il y en a une espèce qu'on nomme *radis*, c'est celle qui est cultivée, et comme c'est une sorte de *rave*, on l'a nommée *petite rave*, pour la distinguer de la *grosse rave*.

**RAYER** du papier; dites, *régler*.

**REBARBARATIF.** Qui est rude et peu civil; dites, *rébarbatif*, adject. Cet homme a une figure *rébarbative*.

**REBIFFADE.** Brusquerie ; manière de rebuter ; dites , *rebuffade* , s. fém. J'ai essuyé plusieurs *rebuffades* de sa part.

**REBIFFER.** Il se *rebiffe* contre son maître ; dites , *rebéquer* , verbe réciproque. Il se *rebéque*. Ce mot est familier.

**REBROUER.** Repousser avec rudesse et mépris ; dites , *rabrouer*. Il m'a *rabroué* d'une belle manière. Il est familier.

**RÉCHIGNER.** Il me *réchigne* , pour signifier *contrefaire* , ou faire des *grimaces*. Cette expression n'est pas française dans ce sens. Il *réchigne* veut dire qu'il témoigne par son air qu'il a une humeur chagrine. Ce mot est du style familier.

**RECOLTE.** Dites , *récolte* , en mettant et en prononçant le premier *é* fermé.

**RECOUVRIR.** Il est venu à bout de *recouvrir* sa fortune ; grâce à la vie sobre qu'il mène , il a *recouvert* la santé. Il y a une faute grossière dans chacune de ces

deux phrases ; dites , *recouvrer* à l'infinifif , et *recouvré* au participe paffé. *Recouvrir* , c'eft couvrir une feconde fois ; *recouvrer* , c'eft *recupérer* , *retrouver* , *ravoir*.

**REDONDER.** Ne dites pas un fon qui *redonde* , un fon *redondant*. *Redonder* fignifie être *superflu* , être *surabondant* ; dites , un fon *réfonne* , une voûte *retentit* du fon qui la frappe. C'eft le *ribombare* des Italiens.

**REDOUBLE.** Avoir la fièvre avec des *redoubles* ; dites , *redoublemens*.

**RÉFLÉCHIR.** Ce mot , employé dans le fens de penser mûrement , eft fuivi de la prépofition *sur* , ou de la prépofition *à* ; mais ce verbe , fignifiant *renvoyer* , *repouffer* , prend le régime direct : *réfléchir* la lumière , *réfléchir* la voix.

**RÉFLEXION.** Ne dites pas , il a mangé à fa *réflexion* ; mais à fa *réfection*.

**REGAIN.** L'herbe qui repouffe après que les près ont été fauchés ; dites , *regain* , s. m.

**RÉFUGE.** Ce mot s'écrit avec l'*e* muet, quoique *réfugier* prenne l'*e* fermé.

**REGIMBER.** Ne dites pas, il se *regimbe*; mais dites, il *regimbe*, ou il se *rebèque*.

**RÈGLE, RÈGLEMENT.** On prononce le premier *e* de ces deux mots un peu trop ouvert; cet *e* est moyen, ainsi que dans les mots *achève*, *soulève*; il faut le prononcer comme dans la première syllabe de *père*, *mère*, *frère*. Peut-être vaudrait-il mieux ne mettre aucun accent sur l'*e* moyen, pour qu'il ne fût jamais confondu avec l'*e* ouvert, tel qu'il se fait entendre dans *succès*, *procès*. Mais l'Académie emploie cet accent sur l'*e* moyen; il faut attendre que l'Institut Impérial ait prononcé.

**REGNICOLE.** On doit prononcer fortement le *gn* dans ce mot, ainsi que dans *ignée*, *stagnation*, *inexpugnable*, et non pas comme dans *règne*.

**REGRET.** Faire *regret*. Ne dites pas, cela fait *regret*. Cette expression est tout-à-fait insignifiante. On a du *regret*, on

cause du *regret* ; mais on ne fait pas *regret*. Par cette dernière expression, on veut faire entendre que cela *répugne*, que cela fait *mal au cœur*.

REGUELISSE. Faire de la tisanne avec du *reguelisse* ; dites et écrivez de la *régisse*. Ce mot est féminin, et n'a que trois syllabes.

REINS. Il a les *reins* fortes. Ce mot est toujours au masculin et au pluriel, excepté en chirurgie ; dites, il a les *reins* forts.

RÉJAILLIR. Faire *réjaillir* de l'eau. Le de ce verbe est muet, et rejette l'accent, comme la syllabe *re*, quand elle est reduplicative, comme *redire*, *refaire*, *repartir*, partir une seconde fois.

RELEVEUSE, RELEVERIE ; dites, *sage-femme*.

REMAIGRIR. Cette maladie l'a *remaigri*, c'est-à-dire, l'a rendu *maigre* de nouveau ; dites, *ramaignir*.

REMARQUER. Ne dites pas, je vous

*remarquerai*, dans le sens de je vous ferai *remarquer*. Voyez le mot *observer*.

**REMÉMORIER.** Se *remémorier*, se ressouvenir ; dites, se *remémorer*. Je voudrais me *remémorer* ce qu'il m'a dit. Ce verbe commence à vieillir.

**REMISE.** Faire la *remise*. Terme de jeu introduit par une fausse politesse ; dites, *bête*. Faire la *bête*, c'est perdre le coup ; tirer la *bête*, c'est gagner le coup.

*Remise*. Sorte de voiture qu'on loue. Ce mot est masculin ; dites, un *remise*, un carosse de *remise*. Un *remise* vaut mieux qu'un *fiacre*. La *remise* est l'endroit où l'on met le *remise*.

**REMONDER.** Dites, *émonder*. Ce mot se dit en parlant du jardinier qui retranche les branches inutiles d'un arbre. Les ouvriers en soie s'en servent pour désigner l'opération qu'ils font, en coupant les nœuds et les bouchons de soie.

**REMPAILLER.** Pour exprimer l'action de remettre de la paille à des chaises. Ce

mot ne se trouve pas dans l'Académie ; dites, *empailler* une chaise. Cependant ce reduplicatif me paraît nécessaire pour exprimer l'action par laquelle on remet de la paille à une chaise ; on pourrait dire, *rempailler*, comme on dit *refaire*.

REMUÉ. Il est remué de germain ; dites, *issu de germain*.

REMUER. Se *remuer* ; changer d'appartement ; dites, *déménager*. Je dois *déménager* à la Noël.

RENARD. Faire le *renard*, s'absenter de l'école ; dites, *faire l'école buissonnière*. Expression proverbiale.

RENCONTRE. J'ai eu un bon *rencontre*. Ce mot est féminin ; dites, une bonne *rencontre*. Il est vrai que ce nom était autrefois masculin. A Lyon, il y a une rue qu'on nomme encore *Bon-Rencontre*, et cette dénomination a donné naissance à l'erreur dont il s'agit.

RENETTE. Pomme *renette* ; dites, de

*reinelle*. Les pommes de *reinelles* sont un peu tardives.

**RENVENIR.** Ce mot n'est pas français ; ne dites pas , je vais me *renvenir* ; mais dites , je vais m'en *revenir*. Se *rentourner* est encore un barbarisme ; on dit s'en *retourner*, mais jamais , se *rentourner*. C'est la même faute que celle-ci : il s'est *en allé*. Le nom elliptique *en* doit être placé avant l'auxiliaire *être* ; dites donc , il *s'en est allé*.

**RENOI.** Les oignons me donnent des *renois* ; dites , des *rappports*.

**REPARTIR.** Diviser en plusieurs parts. Il faut mettre un accent-aigu sur l'*e* ; dites , *répartir*, pour le distinguer de *repartir*, *partir* de nouveau. Il en est de même du mot *répartie*.

**REPATRIER.** Réconcilier des personnes brouillées ; dites , *rapatrier*.

**RÉPENTIR.** Le premier *e* de ce mot est muet ; dites , sans accent , *repentir*.

• Dieu fit du *repentir* la vertu des mortels.

**REPETASSER.** Racommoder grossièrement ; dites , *rapclasser*. Mot familier.

**REPONDRE , REPONSE.** Il ne faut pas prononcer muet le premier *e* de ces deux mots. Mettez et prononcez l'accent aigu, *répondre , réponse*.

**REPOSER.** On entend dire sans cesse , prenez la peine de vous *reposer* ; mais il n'y a pas de peine à se reposer. Les termes impliquent contradiction , ainsi que dans cette locution : *prenez la peine de vous asseoir* ; dites , *veuillez vous reposer , veuillez vous asseoir*.

**REPRIN.** Ce qui sort du son , lorsqu'on le repasse ; dites , *recoupe* , s. f.

**REPROCHER.** Ne dites pas , les oignons me *reprochent* ; mais dites , me donnent des *rappports*.

**REQUINQUILLER.** Cette femme se *requinquille* , pour dire qu'elle se pare plus qu'il ne convient à son âge ; dites , se *requinque* : cette femme se *requinque*.

**RÉSIMOLER.** Cueillir les grappes qu'

restent après la vendange ; dites , *grapiller*. J'ai permis à ces enfans d'aller *grapiller*.

**RÉSINÉ.** Sorte de confiture liquide , faite de raisins doux. Ne dites pas , voilà de la bonne *resiné*. Ce nom est du genre masculin ; dites et écrivez , du bon *raisiné*.

**RÉSOUÐRE** , signifiant décider , fait au participe passé , *résolu* ; et lorsqu'il signifie changement , il fait *résous*. Il n'a point de féminin. On ne dit pas : cette tumeur a été *résoute*. Il faut se servir d'un autre terme.

**RESSAUTER.** Il m'a fait *ressauter* de l'eau ; dites , *rejaillir*. On ne doit pas dire non plus , il m'a fait *ressauter*, dans le sens de *tressaillir*.

**RESSEMBLER.** Ne dites pas , ce portrait *ressemble* ; mais dites , ce portrait est *ressemblant*.

**RESSEMBLAGE.** Semelles neuves à des souliers ou à des bottes ; dites , *carrelure* , s. f. La *carrelure* de mes bottes me coûte tant. Cependant on dit *ressemeler*

pour indiquer l'action de mettre de nouvelles semelles.

**RESTER.** J'ai *resté* à Paris ; dites , j'ai *demeuré* à Paris.

**RÉSULTER.** Ne dites pas , *il en est résulté* ; mais dites , *il en a résulté* ; ce verbe ne doit pas se conjuguer avec le verbe *être* , quoique cette erreur se trouve dans plusieurs bons ouvrages.

**RETAPER.** Ne dites pas , des cheveux *retapés* ; dites , des cheveux *tapés*.

**REVANGE.** Action par laquelle on rend la pareille du mal ou même d'un bienfait qu'on a reçu ; dites , *revanche* , s. fém. Prendre sa *revanche*. Au lieu de *revanger* , dites , *revancher*.

**RÊVER** , dans le sens de faire un songe en dormant , veut être suivi de la préposition *de* , et non de la préposition *à*. On dit , j'ai *rêvé de* vous , et non *à* vous ; au contraire , quand *rêver* signifie *penser* , *méditer* , il faut dire , j'ai *rêvé à* vous ou sur quelque chose. il s'emploie plutôt

en parlant des choses. La préposition *à* exprime un rapport de tendance ; la préposition *de* annonce un rapport d'extraction ou de départ, non un rapport de tendance. Quand on *rêve de* quelqu'un ou *de* quelque chose en dormant, on ne porte pas sa pensée *à* quelqu'un ou *à* quelque chose ; c'est ce quelqu'un, ce quelque chose qui vient se présenter à la pensée, sans qu'on aille le chercher. Au contraire, quand nous rêvons *à* quelqu'un ou *à* quelque chose, c'est nous, c'est notre esprit qui se porte sur la chose à laquelle nous rêvons : notre esprit est actif, et va à l'objet dont nous voulons nous occuper. Il faut enfin avertir que la première syllabe de ce mot est grave, et non aiguë ; qu'on ne doit pas la prononcer comme si elle était écrite ainsi, *réver*, avec l'accent aigu ; mais qu'il faut la prononcer gravement, et mettre au-dessus de l'e l'accent circonflexe, *rêver*.

REVISER. Il a *révisé* son ouvrage ; dites, *revu*. L'académie ne cite pas ce mot, elle ne fait mention que du mot *réviseur*, celui qui revoit une chose après une autre.

RHABILLEUR.

**RHABILLEUR.** Celui qui fait profession de remettre les os rompus ou disloqués ; dites , *bailleul*, ou *renoueur*. Le mot *rhabiller*, signifie *habiller de nouveau*. Les bouchers de Lyon disent , *rhabiller un veau*, au lieu de dire , *écorcher*, *dépouiller un veau*.

**RIBOTTE.** Ils ont fait *ribotte* ; dites , *débauche de table*. Le mot *ribotter*, employé pour signifier la même chose , n'est pas français ; dites , *se réjouir*, *se régaler à table*.

**RIC-RAC.** Expression proverbiale , qui signifie , *à la rigueur* ; dites , *ric-à-ric*. Traiter avec quelqu'un *ric-à-ric*.

**RIEN.** Je n'ai *rien* dîné. Le mot *rien*, sans négation , signifie *chose*, *quelque chose*. *Rien*, précédé d'une négation , signifie *nulle chose*. Cette phrase , *je n'ai rien dîné*, voudrait dire , *je n'ai dîné nulle chose*, expression ridicule. Ce verbe ne prend point de régime direct ; il en est de même du verbe *souper* ; on ne dira pas , *je n'ai rien soupé* ; on *soupe* de quelque chose , mais on ne *soupe* pas

## L

quelque chose. Il faut dire, je n'ai *pas* *diné*, *souper*, ou je n'ai *rien* mangé à *dîner*, à *souper*. Le mot *rien* n'admet jamais les mots *pas* ou *point*, qui sont le complément de la négation. Ainsi Racine a eu tort de dire dans les plaideurs :

On ne veut *pas rien* faire ici qui vous déplaît.

D'après la règle ci-dessus, on évitera ces façons de parler vicieuses; je n'ai *pas rien* vu, on n'a *pas rien* dit telle chose, et l'on dira, en retranchant le mot *rien* : je n'ai *pas* vu, on n'a *pas* dit telle chose. Les femmes savantes de Molière voulaient chasser leur servante, pour avoir fait cette faute :

De *pas* mis avec *rien* tu fais la récidive,  
C'est, comme on te l'a dit, trop d'une négative.

On fait une autre erreur dans l'emploi de ce mot, en disant : cela ne fait *en rien*, cela ne fait *de rien*; ce sont des barbarismes de phrase; dites, cela ne fait *rien*, sans employer aucune préposition devant le mot *rien*, qui signifie *chose*, et qui, précédé d'une négation, veut dire *aucune chose*.

**RINCÉE.** Il lui a donné une bonne *rincée*; dites, *correction*, s. f.

**RINCER** du linge; ôter l'eau savonneuse; dites, *aigayer*.

**RIPOPÉ.** Ce vin n'est que de la *ripopé*. Ce mot est masculin; dites, du *ripopé*.

**RISOLER.** Faire *rôtir*. *Risoler* des marrons; dites, *rissoler*. Ces châtaignes ne sont pas bien *rissolées*.

**RIVER** les clous à quelqu'un. Expression proverbiale; dites, *river le clou* à quelqu'un.

**ROBINET.** Il a toujours le *robinet* à la main; dites, le *fouet*. Le *robinet* est cette partie d'une fontaine d'où l'eau découle.

**ROCOU.** Drogue dont on fait usage en médecine, et principalement pour la teinture; dites, *rocou* ou *roucou*, s. m. On donne communément ce nom à l'arbre de la graine duquel on tire, par infusion ou macération, le *roucou*; mais son nom est *roucouyer*, s. m.

**ROLE.** Il joue bien son *role*. L'o dans

ce mot est long, et marqué d'un accent circonflexe, *rôle*. On écrivait autrefois *rocle*, pour alonger la première syllabe; j'en dis autant du mot *curôler*, qui est formé du premier.

**ROT, ROTI.** L'o dans ces deux mots est toujours long, et marqué d'un accent circonflexe; écrivez *rôt*, *rôti*, et prononcez l'o grave.

**RUE.** Rencontrer quelqu'un *en rue*. L'équivoque avec *rut*, temps où les bêtes fauves sont en chaleur, semble demander qu'on dise, rencontrer quelqu'un *dans la rue*; quoique la préposition *en* convienne mieux, quand on ne désigne pas la rue.

**RUELLE.** Tranche de certaines choses coupées en rond; dites, *rouelle*, s. fém. Une *rouelle* de veau, de saumon.

**RUETTE,** petite rue; dites, *ruelle*, s. f.



## S

**CETTE** consonne subit différentes prononciations : elle a le son du *z* entre deux voyelles, comme dans *raison*; il faut ex-

cepter les mots composés, *parasol*, *entresol*, *vraisemblable*, *havresac*, *préséance*, etc.

**SABLE.** Ne dites pas de la *sable*. Ce mot est masculin ; dites, du *sable*. L'a de ce mot est très-long, il se prononce comme s'il était marqué d'un accent circonflexe.

**SABLIER.** Boîte dans laquelle on met du sable ou du poussier, pour sécher l'écriture ; dites, *poudrier*, s. m. Le *sablier* est une horloge de verre, qui mesure le temps par le moyen du sable.

**SACRISTAINE.** Celle qui, dans un monastère de filles, a soin de la sacristie ; dites, *sacristine*. J'ai remis la chasuble à la *sacristine*.

**SADÉ.** Qui a de la saveur. Cette viande est *sadé*. Ce mot autrefois signifiait *gentil*, *élégant*, dont l'opposé est *maussade*. Aujourd'hui on dit d'un fruit, non qu'il est *sadé*, mais qu'il est *savoureux* ; et d'une sauce, qu'elle est *piquante*.

**SAGE-FEMME, FEMME SAGE.** Il y a une très-grande différence dans la signification de ces deux expressions. La *sage-*

*femme* est celle qui fait profession d'accoucher les femmes ; la *femme sage* est celle dont les mœurs et la conduite sont irréprochables. Il y a beaucoup d'adjectifs qui changent de sens en changeant de place.

**SANDRAQUE.** Gomme qui coule du genévrier, par les incisions que l'on y fait en été. On l'emploie dans la composition du vernis, et pour frotter le papier, ce qui l'empêche de boire l'encre. On a coutume de faire ce mot de trois syllabes et masculin, du *sandraque* ; il est de quatre syllabes et du genre féminin, de la *sandaraque*.

**SANG.** Ne prononcez pas le *g*, à moins que ce mot, ainsi que *long* et *rang*, ne soit suivi d'une voyelle, et dans ce cas, le *g* a le son du *c* ; on dit, suer *sang* et eau, un *rang* élevé, un *long* ouvrage.

**SANS DESSUS DESSOUS, SANS DEVANT DERRIÈRE.** Écrivez, *sens dessus dessous*, *sens devant derrière* ; c'est-à-dire, que le *sens* de dessus se trouve dessous, et que le *sens* de devant se trouve derrière.

**SARDAGNE.** Ile de la Méditerranée ; dites et écrivez *Sardaigne*. L'île de *Sardaigne* est au Midi de la Corse.

**SARON.** Mettre du *saron* sur l'écriture; dites, mettre de la *poudre* ou de la *sciure* de bois.

**SAULÉE.** Allée plantée de saules; dites, *saussaie*, s. f. Le premier serait plus conforme aux règles de l'analogie; mais l'usage, qui est la loi suprême des langues, ne la pas consacré.

**SAVOIR à DIRE.** Je vous le *saurai à dire*, barbarisme de phrase; dites, je vous *en informerai*. Il me *sait mal* de cela est encore une expression vicieuse; dites, j'en ai *du regret*; cela *me peine*.

**SAVOURÉE.** Herbe dont on assaisonne les sauces; dites, de la *sariette*, s. f.

**SCAROLE.** Sorte de chicorée; dites, *endive*, s. f. Manger une salade d'*endives*. Valmont de Bomare, dans son dictionnaire d'histoire naturelle, lui donne aussi les noms de *scariole* ou *escarole*.

**SECOUSSE.** Prendre sa *secousse* pour mieux sauter; dites, son *escousse*, s. f.

**SEILLE.** Vaisseau de bois pour laver ou pour d'autres usages, et dont les bords sont fort bas; dites, *baquet* ou petit cu-

*vier*. La première de ces dénominations est générale, mais elle n'en est pas moins vicieuse; on ne parviendra jamais à la proscrire à Lyon; peut-être exprime-t-elle un vaisseau d'une forme particulière, et alors il n'est pas étonnant qu'on lui ait donné un nom particulier; quoi qu'il en soit, il est bon de savoir qu'on ne le trouve dans aucun dictionnaire. Je crois qu'il tire son origine du grec *Σηγία*, vase qui a la forme d'un seau.

**SEMBLER.** Ne dites pas, il *semble* à son père; le mot *sembler* signifie *paraître*, et non pas, être *semblable*; il faut donc dire, il est *semblable* à son père, ou il lui *ressemble*.

**SÈNS.** Il est de *sens* froid, il est de *sang-froid*. L'Académie, au mot *froid*, dit, « qu'il signifie figurément, *sérieux*, » *modéré*, *posé*, *réserve*, qui n'est ému » de rien, qui marque de l'indifférence. » On dit qu'un homme est de *sang-* » *froid*, qu'il agit de *sang-froid*, qu'il » écoute de *sang-froid*, pour dire qu'il » est maître de lui-même, sans passion, » sans émotion. »

Au mot *sang*, on lit : « On appelle *sang-froid*, l'état de l'ame qui n'est agitée d'aucune passion violente. Quand il est dans son *sang-froid*. On dit qu'un homme en a tué un autre de *sang-froid*, pour dire qu'il l'a tué de dessein prémédité, etc. »

Et au mot *sens*, elle dit : « C'est une faculté de l'animal, par laquelle il reçoit l'impression des objets extérieurs et corporels ; qu'il signifie encore la faculté de comprendre les choses, d'en juger selon la droite raison : *il est de sens rassis*, etc. »

*Rassis* et *froid*, dans ces exemples, sont-ils synonymes ? Et si l'on peut dire, *de sens rassis*, ne peut-on pas dire aussi, dans le même sens, *de sens-froid* ? Et n'y a-t-il aucune différence entre *sanguis sedatus*, *frigidus*, et *sensus* ou *animus tranquillus* ? Et enfin ne doit-on pas distinguer par l'expression le *sang* et le *sens* ? Cette question a été soumise au jugement des Commissaires de l'Institut, qui travaillent au nouveau dictionnaire de notre langue.

SENTINELLE. Celui qui fait le guet : un

L 5

bon *sentinelle*. Ce nom est du genre féminin ; dites , une bonne *sentinelle*. Ce mot s'emploie aussi pour la fonction de la sentinelle : il a fait *sentinelle*.

**SENTIR MAUVAIS.** Ne dites pas , cette fleur *sent mauvaise* , cette fleur *sent bonne*. Dans ces deux exemples les adjectifs deviennent adverbes , et par conséquent ne prennent ni genre ni nombre ; dites , cette fleur *sent mauvais* , cette fleur *sent bon*. On abuse du mot *sentir* , lorsqu'on dit , je ne peux *sentir* cette personne , pour faire entendre qu'on la déteste , qu'on ne peut la voir , ni vivre avec elle.

**SEQUELETTE.** Ne dites pas une *sequelette* ; ce mot est masculin , et n'a que trois syllabes ; dites et écrivez un *squelette*.

**SERBATANE.** Long tuyau par lequel on peut jeter quelque chose en soufflant ; dites , *sarbacane* , s. f.

**SERCLER.** Oter les mauvaises herbes ; dites , *sarcler* , du latin *sarrire* , *sarculum*.

**SERGE D'AMENDE.** Etoffe de laine qui se fabrique à *Mende* ; dites , *serge de*

*Mende.* On l'appelle ainsi pour la distinguer de celle qu'on fabrique ailleurs.

**SERMENT.** Bois que pousse le cep ; dites, *sarment*, s. m. J'ai acheté des fagots de *sarmens*.

**SERPENTEAU.** Instrument de musique à vent dont on se sert dans les chœurs d'église ; dites, *serpent*, s. m. Le *serpenteau* est le petit d'un serpent.

**SERVE.** Lieu où l'on amasse les eaux ; dites, *réservoir*, s. m.

**SEVELÉE.** Muraille d'épines ; dites, *haie*, s. f. Une *haie* fort épaisse.

**SIE.** Ce chapeau vous *sie* bien, vous convient, ou vous va bien ; écrivez *sied*, et ne prononcez qu'une seule syllabe, et faites-la entendre comme dans la seconde du mot *assiette*. Le verbe *seoir*, *decere*, être convenable à la personne, à la condition, au temps, ne s'emploie pas à l'infinitif ; on ne s'en sert que dans les temps suivans : il *sied*, ils *sicent*, il *seyait*, il *siérait*, il *siéra*.

**SIMOUILLIE.** Pâte faite avec la farine la plus fine ; dites , *semoule* , s. f. une soupe de *semoule*.

**SIMPLE.** Plante médicinale. J'ai trouvé *une simple*. Ce nom est masculin ; dites, la centaurée est un *simple*.

**SOI.** Racine a dit , en parlant d'Hypolite :

Jeune , charmant , traînant tous les cœurs après *soi*.

Ce vers renferme une faute contre la syntaxe de notre langue. Le mot *soi* est indéfini , et par cette raison ne peut convenir à un sujet déterminé. Il fallait dire , traînant tous les cœurs après *lui*. Boileau est tombé aussi dans cette erreur. On dit chacun vit pour *soi* , et l'égoïste ne vit que pour *lui*. Dans le premier cas, *soi* correspond à un mot indéfini ; mais dans le second , on s'est servi du pronom personnel *lui* , parce qu'il est en rapport avec un nom défini. Il me semble que la poésie a droit de réclamer quelques licences. Corneille a dit :

Qu'il fasse autant pour *soi* comme j'ai fait pour *lui*.

Je remarque que le mot *comme*, employé pour la conjonction *que*, est une faute qu'on ne peut excuser aujourd'hui.

Voltaire a usé du privilège en disant :

Ou mon amour me trompe, ou Zaire aujourd'hui,  
Pour l'élever à *soi*, descendrait jusqu'à lui.

On doit d'autant moins refuser cette liberté aux poètes, qu'en parlant des choses inanimées, et qu'on veut personnifier, on dit : la science a par *soi-même* beaucoup d'attraits : ce torrent entraîne tout après *soi*.

SOIGNER. Mon fils m'a dit qu'il allait au collège, je le *soigne*, pour savoir s'il me trompe; dites, je l'*épie*, je le *guette*.

SOIN. Ne dites pas, puisque vous me le recommandez, j'en aurai *du soin*. Il faut, en pareil cas, supprimer le mot *du*, et dire, j'en aurai *soin*.

SOIT. Quelques personnes prononcent ce verbe comme s'il était écrit *sêt*, et quand ce mot est conjonction, elles lui donnent la prononciation *soat*. Leur erreur vient de ce qu'elles croient que ces

deux mots ont une nature différente ; mais elles se trompent ; car ces deux expressions appartiennent à la même classe. Si je dis, *soit* hasard, *soit* miracle, l'armée de Romulus fut victorieuse, c'est-à-dire, que cela *soit* arrivé par miracle, que cela *soit* arrivé par hasard.

**SOITER.** Faire des souhaits. Ce verbe est composé de trois syllabes qu'il faut prononcer ; écrivez et prononcez *sou-haiter*. Je vous *souhaite* le bon jour.

**SOLENNEL.** Ce mot ne prend plus d'*m* ; on a remplacé cette lettre par une *n*, malgré l'étymologie ; l'*e* qui la précède se prononce comme un *a*, conformément à la règle, qui veut que l'*e*, suivi de deux *n* ou de deux *m*, se fasse entendre comme un *a*. Il faut prononcer *solannel*. Il en est de même des mots *solennité*, *solenniser*, *femme*, *patiemment*, *négligemment*, *indifféremment*, etc.

**SÔME.** La femelle de l'*âne* ; dites, *ânesse*, s. f.

**SON, SA, SES.** Ces pronoms possessifs

ne doivent pas s'employer en toute occasion, lorsqu'il s'agit de choses. On ne doit pas dire : cette maison est bien située, et *ses* promenades sont belles ; il faut dire, les promenades *en* sont belles. Ne dites pas non plus : cette ville est belle, j'admire *ses* bâtimens ; dites, *j'en* admire les bâtimens. Lorsqu'il est question de choses, on ne peut se servir de ces adjectifs possessifs, qu'autant qu'ils se trouvent dans la même proposition.

**SONNET.** Terme du jeu de trictrac ; dites, *sonnez*, et prononcez l'*e* fermé, comme l'exige toujours le *z* final.

**SORCILÈGE.** Maléfice dont se servent les prétendus sorciers ; dites, *sortilège*, s. m. C'est le mot *sorcier* qui induit en erreur ceux qui disent *sorcilège* ; mais il n'y a guère que ceux qui croient à la chose qui prononcent ainsi le mot.

**SORTIR.** Ce verbe ne se conjugue qu'avec l'auxiliaire être, quand il est employé comme neutre ou intransitif. On ne doit pas dire : *j'ai sorti* ce matin, soit

qu'on soit encore dehors, ou qu'on soit rentré. Il faut dire : *je suis sorti* à six heures, et *je suis rentré* à dix. Mais quand le verbe est transitif, il faut faire usage du verbe auxiliaire *avoir* : *j'ai sorti* mon habit de l'armoire. Il en est de même *d'entrer, rentrer, tomber*. Ces trois verbes étant intransitifs, ne peuvent pas avoir d'objets, et se conjuguent toujours avec l'auxiliaire *être*. L'abbé d'Olivet rapporte à ce sujet l'anecdote suivante : M. de Fontenelle apporta à l'Académie un de ses ouvrages qu'il venait de publier. Quelqu'un, à l'ouverture du livre, ayant lu ces mots, *la pluie avait tombé*, feignit que des femmes l'avaient prié de mettre en question, si *j'ai tombé* ne pouvait pas aussi bien se dire que, *je suis tombé*. On alla aux voix ; et M. de Fontenelle, prenant la parole, fronda merveilleusement ces sortes d'innovations. A peine finissait-il, qu'on lui fit voir la page et la ligne où était la phrase. Il ne fit point de réponse à cela, si ce n'est celle d'un galant homme, qui reconnaît ses fautes sans biaiser.

**SOUCARD.** Pièce de toile qu'on met à une chemise ; dites , *goussel* , s. m.

**SOUCIS.** Poils au-dessus des yeux ; dites , *sourcils* , sans prononcer *l'*. Il a les *sourcils* noirs.

**SOUGUENILLE.** Vêtement grossier dont on se sert pour garantir ses habits ; dites , *souquenille* , s. f.

**SOUILLARDE.** Endroit où l'on lave la vaisselle ; dites , *lavoir de cuisine* , s. m.

**SOUPE.** Ne dites pas , *soupe de choux* , *soupe de riz* ; mais dites , *soupe aux choux* , *soupe au riz*.

**SOUPOUDRER.** Poudrer avec du sucre ou de la farine ; dites , *soupoudrer*. *Sou-poudrer* un poisson.

**SOUSTE** , **SOUSTER.** On est *souste* , on se *souste* , pour dire qu'une carte est gardée ou défendue par une autre ; dites , j'ai le roi *gardé* , *défendu* ou *soutenu*.

**SOUSTRAIRE.** Ce verbe est irrégulier , et se conjugue ainsi : je *soustrayais* , je *soustrairai* ; on ne dit pas , je *soustrai-sais* , il n'a point de passé défini ; j'en dis autant de *distraindre* ; dites , *distrayais* ,

et non *distravais*, comme l'a écrit J. J. Rousseau.

**SOUTE.** Se mettre à la *soute*; dites, se mettre à l'*abri*. Venez sous ce chêne, vous serez à l'*abri* de la pluie.

**SUEL.** Place où l'on bat le blé; dites, *aire*, s. m. *cet aire* est fort grand.

**SUFFI.** Ne dites pas; il est *suffi*; c'est un barbarisme de phrase; dites simplement, *il suffit*.

**SUIF** de cheminée. Matière noire qui s'attache au tuyau de la cheminée; dites, *suie*, s. f. Le *suif* est la graisse de mouton ou de bœuf, dont on se sert pour faire de la chandelle.

**SUITE.** Faites cela de suite, pour dire sans *délai*. Cette façon de parler, qui s'est introduite depuis la révolution, n'est pas française; on dit mettre de *suite*, ce qui signifie mettre les choses à la *suite* les unes des autres; quand on veut exprimer l'idée de *aussitôt*, *sans retard*, il faut dire, *tout de suite*. On dira bien, il a eu la fièvre quatre jours de *suite*, c'est-à-dire, sans discontinuer; mais on ne dira pas, j'y vais de *suite*.

**SURCUSSALE.** Eglise pour aider une paroisse ; dites, *succursale*, s. f. Ce mot est formé du mot latin *succursus*.

**SURÉMENT.** Ne mettez point d'accent sur le premier *e* de ce mot, quoiqu'on en mette un sur l'adverbe *assurément* ; le premier est formé du féminin *sûre*, et l'autre de l'adjectif *assuré* ; *assurément* il plaisante.

**SUSPENTE.** Retranchement d'ais, soutenu en l'air, pratiqué dans une cuisine ou ailleurs, pour loger un domestique, ou faire un entrepôt ; dites, *soupende*, s. f. Le peuple, qui suit les règles de l'analogie, a fait *suspente* du mot *suspendre*.



## T

**Q**UAND cette lettre est finale, pour l'ordinaire on ne la prononce pas, à moins qu'elle ne se lie avec la voyelle suivante. elle est nulle dans *respect*, *aspect*, *circospect*, *instinct*, *exact* ; le *c* même dans ces quatre mots ne se fait point en-

tendre. On ne prononce pas non plus le *t* dans *prompt*, *exact*, etc., mais bien dans *fat*, *sol* et *mol* au singulier. Le *t* se prononce aussi dans *tact*, *contact*, *zénith*, et dans le corps des mots *arithmétique*, *athlète*; mais non dans *asthme*, *asthmatique*.

**TABAC.** Plante originaire d'Amérique. Ne faites pas entendre le *c* final.

**TAC.** Les femmes ont le *tac* plus fin que les hommes; écrivez et prononcez *tact*, en faisant sentir le *c* et le *t*.

**TÂCHER.** Ne dites pas, je *tâcherai que* vous soyez content. Cette expression, *tâcher que*, est vicieuse. Le verbe *tâcher* demande après lui la préposition *de*, lorsqu'il signifie *s'efforcer*. *Tâchez* d'arriver à votre but. Quand il est pris dans le sens de *viser* ou *d'aspirer*, il doit être suivi de la préposition *à*. J'y *tâche*; il *tâche à* me nuire. Ce verbe n'est jamais suivi de la conjonction *que*. Ne dites pas, je *tâche que* vous soyez content, mais je *tâche de* vous rendre content. Il n'a jamais d'objet. Ne dites pas, je *tâche quelque chose*.

**TAILLEUSE.** Celle qui fait des robes de femme ; dites , *couturière*. La *tailleuse* est la femme du *tailleur*.

**TALENT.** Profession. Je lui ai fait apprendre un *talent* ; dites , *métier*, s. m. Le mot *talent* exprime un don de l'esprit, ou une ancienne monnaie.

**TAMPER.** Appuyer avec des étaies. *Tamper* une maison ; dites , *étayer*.

**TANT**, devant un nom de chose qui se compte , veut le nombre pluriel : *tant* de vertus méritaient un meilleur sort. J'en dis autant du mot *combien* : *combien* sont morts en cette affaire ? Mais si le mot *tant* n'exprime que l'extension du complément , et non pas le nombre , il faut mettre ce complément au singulier. Dans ce cas , le mot *tant* se rendrait en latin par *tantus*, *tanta*, *tantum*, qui veut dire , *si grand*. Il a *tant* d'amitié pour moi ; mais si je dis , en considérant le nombre , il a *tant* de vertus , il faut employer le pluriel. *Tant y a* est une expression qui vieillit.

**TAPÉE.** Une *tapée* de viande, une *tapée* de personnes. Ce mot est un vrai barbarisme ; dites, une *quantité* de viande, un *grand nombre*, une *multitude* de personnes.

**TAPER.** Donner des coups à quelqu'un pour le battre ; dites, *frapper*.

**TAQUIER.** Celui qui construit des bateaux. Ce mot n'est pas français. Je ne connais point de mot qui désigne ce genre d'ouvrier. On peut dire, *constructeur de bateaux*.

**TARABATE.** C'est un *tarabate*, c'est-à-dire, un enfant *turbulent*, *remuant*.

**TARDER.** Quand ce verbe est personnel, il doit être suivi de la préposition *à* : *il tarde bien à venir* ; s'il est employé impersonnellement, il demande la préposition *de*. Il me *tarde d'aller* vous voir.

**TAUPURE.** Instrument propre à prendre les taupes ; dites, *taupière*, s. f. On appelle *taupinière* le monceau de terre que la taupe élève en creusant.

## TEL QUE.

Ne condamnez jamais nos sacrés potentais,  
*Telles que soient leurs mœurs, tels que soient leurs états.*

Ici les mots *telles que* et *tels que* forment deux solécismes ; il faut dire : *quelles que* soient leurs mœurs, *quels que* soient leurs états. Cette faute se trouve dans plusieurs bons ouvrages.

TÉMOIN. Ce mot, pris dans le sens de *monument*, n'a point de pluriel : *témoin* les ouvrages qu'il a composés. Il en est de même de ces expressions : *ci-joint* les lettres, *ci-inclus* la lettre.

TENTATIF. Ne dites pas, cela est *tentatif*, pour dire, cela me *tente*. Ce mot n'est pas français ; dites, cela est *tendant*. La terminaison en *if* indique ordinairement la passion et non l'action.

TERGETTE. Petite plaque de fer, en forme ovale, avec un petit verrou qu'on met aux portes et aux fenêtres, pour les fermer ; dites, *targette*, s. f.

TERMOYER. Prolonger le temps d'un

payement ; dites , *atermoyer*. Le désordre de ses affaires l'a forcé d'atermoyer.

**TERRASSE.** Espèce de grand bassin de métal , où l'on met de la braise pour échauffer une chambre ; dites , *brasier* , subst. masc.

**TERRE.** Tomber *à terre* et tomber *par terre* ne signifient pas tout-à-fait la même chose ; ce qui tombe *à terre* , tient à la terre ; ce qui tombe *par terre* , n'y tient pas. C'est la distinction que met Roubaud entre ces deux locutions.

**TESTICOTER.** Ils sont toujours à se *testicoter* , c'est-à-dire , à se *chicaner*. Servez-vous de ce dernier verbe , ou du mot *querreller*. On ne dit pas non plus *testicoteur* ; mais on doit dire *chipotier* , c'est-à-dire , homme *difficultueux* , *vétillard* ou *vétilleur*.

**THÉRIACLE.** Sorte d'opiat , Prenez du *thériacle*. Ce mot est du genre féminin ; dites et écrivez de la *thériâque*.

**THÉTIÈRE.** C'est ainsi qu'on nommait autrefois le vase dont on se sert pour faire le thé ; dites , *théière* , s. f.

Tic.

**TIC.** Prendre quelqu'un en *tic*, c'est-à-dire, se prendre défavorablement contre quelqu'un ; dites, se prendre de *grippe* contre quelqu'un. On nomme *tic*, certaines habitudes plus ou moins vicieuses que l'on a contractées ; on prend, on a un *tic*, mais on ne prend pas en *tic*.

**TIGNASSE.** Mauvaise perruque ; dites, *teignasse*, s. f.

**TILLEUX.** Longues fibres qui se trouvent dans la viande ; dites, *filandreux*.

**TIRIPILLER.** Tirer une personne avec violence et avec importunité ; dites, *tirrailler*. Il ne fait que me *tirrailler*.

**TISONNASSE.** Charbon mal cuit, qui jette de la fumée ; dites, *fumeron*, s. m.

**TOMBÉE.** La *tombée* de la nuit, pour signifier l'entrée de la nuit, n'est pas une expression française, et d'ailleurs elle dirait le contraire de ce qu'on veut exprimer. La nuit *tombe*, signifie que le jour va commencer. On ne doit pas dire non plus, la nuit *tombante*.

**TOMBER.** Ce verbe ne se conjugue pas

M

avec le verbe auxiliaire *avoir*. Voltaire a eu tort de dire :

Où serais-je , grand Dieu ! si ma crédulité  
Eût tombé dans le piège à mes pas présenté ?

Il fallait dire , *fût tombée*. On ne dira pas : si la pluie *avait tombé* , mais si la pluie *était tombée* ; il faut donc conjuguer ce verbe avec l'auxiliaire *être* ; dites , ils sont *tombés* d'accord. Les verbes neutres , dont le participe est déclinable , se conjuguent avec le verbe *être* ; et ceux dont le participe est indéclinable , se conjuguent avec le verbe *avoir*.

TONNE. Berceau couvert de verdure ; dites , *tonnelle* , s. f.

Tonne de harengs ; dites , *caque* , s. f. On dit proverbialement , pour exprimer qu'une personne parvenue se ressent toujours de son premier état , de son éducation , etc. , *la caque sent toujours le hareng*.

TOUR DE MAIN , c'est-à-dire , en aussi peu de temps qu'il en faut pour tourner la main ; dites , *tourne-main* , s. m. Cela

a été fait en un *tourne-main*. Le *tour de main* est un tour de subtilité et d'adresse.

**TOURNER.** Cet événement m'a *tourné* tout le corps ; dites , m'a *bouleversé* tout le corps. Ne dites pas , un habit *tourné* , mais un habit *retourné*.

**TOURTERELLE.** Oiseau qui hante les Bois. Quand on parle de cet oiseau comme bon à manger , on le nomme *tourtrel* , s. f. Servir des *tourtrels* , de bonnes *tourtrels*.

**TOUT.** Ce mot est ordinairement une espèce d'adjectif collectif , comme dans ces exemples , *tous* les jours , *toutes* les nuits. Quelquefois il devient adverbe , et alors il signifie la même chose que *tout-à-fait* , et comme tel , il est presque toujours invariable. Cette femme est *tout* œil et *tout* oreille. D'autrefois ce mot s'emploie dans le sens de la conjonction *quoique* , et il est indéclinable , si le mot qui le suit commence par une voyelle. *Tout* aimable qu'est cette personne , elle ne me plaît pas ; mais si ce mot est suivi d'un autre dont l'initiale soit une consonne , l'oreille exige l'accord. *Toute* belle

qu'est la campagne, on s'y ennuie seul. Il en est de même, quand *tout* est pris adverbialement, et qu'il est suivi d'un adjectif commençant par une consonne : cette personne est *toute* bonne.

**TRA.** Grande pièce de bois. Ce mot n'est pas français. Il y a apparence qu'on l'a tiré du latin *trabs*. Dites, poutre, s. f. une grosse *poutre*.

**TRAIN.** Désordre accompagné d'un grand bruit ; dites, *tapage*, s. m.

*Train* de bateaux. Plusieurs bateaux qu'on attache les uns aux autres, pour remonter une rivière ; dites, *trait* de bateaux.

**TRAITRISE.** Action de trahir ; dites, *trahison*, s. f.

**TRANCHET.** On dit proverbialement d'une chose qui a été choisie avec soin, qu'elle a été triée sur le *tranchet* ; dites, sur le *volet*. Le *volet* est un petit ais rond, sur lequel on trie les choses menues, tels que le *riz*, *l'orge*, etc. Ce qu'on appelle le *tranchet* est un outil tranchant, dont

les cordonniers se servent pour couper le cuir ; mais le plateau sur lequel on tranche, se nomme *tranchoir*.

**TRANSIGER.** Observez que la lettre s dans ce mot, quoique placée entre une voyelle et une consonne, a cependant le son du z, ainsi que dans *transaction*, *transition*, *Alsace*, *Alsacien*, *balsamine*, *balsamique*.

**TRAPOT, TRAPOTTE.** Gros et court. C'est un *trapot* ; dites, *trapu*, dont le féminin est *trapue*.

**TRAQUE.** Légère, évaporée. Cette fille est bien *traque* ; dites, *étourdie*.

**TRAQUERIE.** Ce mot, dérivé du précédent, n'est pas français ; dites, *étourderie*, s. f.

**TRASSAUTER.** Être subitement ému par une agitation vive et passagère ; dites, *tressaillir*, v. n.

**TRAVERS.** Ce mot n'est pas toujours suivi de la préposition qui lui convient. Boileau a fait un solécisme dans le vers suivant :

Donner de l'encensoir à *travers* du visage.

*A travers* veut toujours après lui le régime direct ; et *au travers* doit être suivi de la préposition *de* ; dans le vers cité, il faudrait *à travers le visage*, ou *au travers du visage*.

**TRAVERSE.** Il fait la *traverse*. On appelle *traverse* le vent qui vient du couchant, et *traverse* le méridien ; dites, *vent d'Ouest*.

**TRAVERSER** le pont, la rue, pour dire, les parcourir dans leur longueur. Cette façon de parler n'exprime pas l'idée qu'on a. *Traverser* signifie parcourir l'étendue d'un lieu considéré dans sa largeur ; ainsi, *traverser* la rue, c'est passer d'un côté à l'autre dans le sens de la largeur. On peut parcourir une rue dans sa longueur, sans *la traverser*. On *passé* le pont, on *traverse* la rivière sur le pont.

**TRÉMONTADE.** Cet homme a perdu la *trémontade*, pour dire qu'il ne sait plus où il en est ; dites, *tramontane*, s. fém. C'est aussi le nom du vent du Nord.

**TREMPE.** J'ai été si long-temps à la

pluie, que je suis tout *trempe* ; dites, *trempe*.

**TRÉPITER.** Battre des pieds contre terre, par un mouvement d'impatience ou d'humeur ; dites, *trépigner*.

**TRESSAILLIR.** Quelques auteurs ont écrit, il *tressaillit*, à l'indicatif présent ; il faut dire, il *tressaille*. Ce verbe est irrégulier ; il *tressaillit* marque le passé.

**TRÉTEAUX.** Le premier *e* est muet, suivant l'Académie, le grand vocabulaire et Gebelin ; mais l'Encyclopédie et Gattel mettent un accent aigu, et l'usage semble confirmer leur manière d'accentuer.

**TRIAILLE.** Les mauvaises parties d'une chose que l'on a triée ; dites, *rebut*, s. f. Les parties choisies, conservées, se nomment *triage*, s. m., ainsi que l'action par laquelle on choisit.

**TRICOT.** J'ai acheté une culotte de *tricot*, c'est-à-dire, *tricotée* ; dites, de *tricotage*, soit pour désigner l'ouvrage, soit pour exprimer l'action. Un *tricot* est un bâton gros et court.

**TRINGUE.** Verge de fer; dites, *tringle*, subst. fém.

**TROMPETER.** Sonner de la trompette: *trompeter* signifie *annoncer, publier* à son de trompe ou au son de la *trompette*. On *trompette* les accusés décrétés de prise de corps, qui ne sont pas constitués prisonniers. Mais lorsqu'on veut exprimer l'action de faire rendre des sons à la trompette, on dit, *sonner de la trompette*.

**TROP.** Ne prononcez pas le *p* de ce mot, à moins qu'il ne soit suivi d'une voyelle; j'en dis autant du mot *beaucoup*. Dans le premier mot l'*o* est bref, puisqu'il est suivi d'une consonne finale, qui n'est ni l'*s*, ni l'*x*, ni le *z*. En général les comédiens prononcent *trô*, ce qui est contre les principes et le bon usage.

**TROUPE.** Mon fils est dans la troupe; dites, dans les *troupes*: on dit que cet officier conduit bien sa *troupe*; mais il n'est pas permis de dire au singulier, j'ai été dans la *troupe*, pour dire, au *service*, ou dans les *troupes*. *Troupe*, au nombre singulier, veut dire *multitude*.

**TROUSSEAU.** Le linge , les langes , et tout ce qui est destiné pour un enfant nouveau né ; c'est un abus de terme ; dites , *layette* , s. f. Ce père a fait à son enfant une riche *layette*. Le mot *trousseau* signifie un amas de clefs. Il se dit aussi des habits , des hardes , du linge , et de tout ce qu'on donne à une fille en la mariant. Elle a reçu un beau *trousseau* ; mais on ne doit pas donner le nom de *trousseau* aux hardes d'un nourrisson.

**TRUFFE.** Plante farineuse. On l'appelait autrefois ainsi ; mais depuis quelque temps on la nomme *pomme de terre*. Cette dernière expression ne se trouve pas dans les anciens dictionnaires ; mais l'usage l'a consacrée. La *truffe* est une plante qui ne pousse ni tige , ni racine. On dit *truffes* noires , *truffes* blanches. Les premières sont les meilleures. Valmont de Bomare donne le nom de *truffe* à toutes ces plantes , en distinguant les espèces , telles les *topinambours* , les *patates* , les *truffes* rouges , les blanches et les noires.

**TUILLIÈRE.** Lieu où l'on fabrique les

tuiles ; dites, *tuilerie*, s. f. Le palais des *Tuileries* à Paris, tire son nom d'une fabrique de tuiles qui était établie sur le terrain où se trouve situé ce palais.

**TURLUBRELU.** Cet enfant est *turlubrelu*, c'est-à-dire, qu'il ne prend pas garde à ce qu'il fait, qu'il est étourdi ; dites, *hurluberlu* ou *hurlubrelu*.



## U

**ULCÈRE.** Il a une *ulcère* maligne, c'est-à-dire, une ouverture dans les chairs, causée par la corruption des humeurs ; ce mot est masculin ; dites, un *ulcère* malin.

**UN.** *L'un et l'autre* veulent-ils toujours au pluriel le verbe dont ils sont le sujet ? L'Académie admet les deux nombres. Elle dit, *l'un et l'autre* est bon, *l'un et l'autre* sont bons. Boileau dit, *l'un et l'autre* s'apprête. Ici l'usage, comme en beaucoup d'autres circonstances, l'emporte sur

la saine logique , qui réclame le pluriel , puisqu'il y a deux sujets qui agissent dans le verbe. Il est vrai qu'on peut dire qu'il y a ellipse dans cette phrase. *Ni l'un ni l'autre* veulent ordinairement le nombre pluriel : *ni l'un ni l'autre* n'ont été tués ; mais si ces mots sont employés dans un sens distributif , c'est-à-dire , si l'on veut faire entendre que les deux sujets n'agissent pas sur le verbe , on mettra le singulier : *ni l'un ni l'autre* n'est mon père. Il ne faut pas confondre *l'un et l'autre* avec *l'un l'autre*. La première expression indique simplement deux sujets , et la deuxième marque réciprocité , ainsi qu'on l'a remarqué à l'article *l'un*. *Ni* , répété , veut le pluriel : *ni l'or ni la grandeur* ne nous rendent heureux.

Louis XIV disait à un seigneur de sa cour : Vous avez beau me cacher votre âge , je le sais ; l'archevêque \*\*\* a étudié avec vous , et il a 80 ans. Sire , le prélat n'a pas accusé juste , car *ni lui ni moi* n'avons étudié.

URINOIRE. Vase où les malades peuvent uriner commodément ; dites , *urinal* , s. m.

**UTILISER.** Ce verbe est de fraîche date ; on ne le trouve que dans un de nos derniers dictionnaires , où l'on a ajouté les mots créés depuis la révolution. Au reste , ce mot ne porte point un caractère de proscription ; il peut être employé avec avantage ; d'ailleurs il est tiré de la langue italienne et de l'espagnole.



## V

**VACHES.** Taches aux jambes , produites par le feu ; dites , *maquereaux* , s. m. p.

**VALTER.** Il me fait *valter* sans cesse , pour dire , il me fait aller et venir sans but , sans utilité. Ce mot n'est pas français. Il faut exprimer l'idée qu'on lui attache par une périphrase.

**VÊPRES.** Aller *aux vêpres* ; dites , aller à *vêpres* , comme aller à *matines* , à *complies*. On dit cependant aller à *la messe*.

**VER.** Ne dites pas : je fais des *vers-à-soie* ; mais j'éleve des *vers-à-soie*. Ne dites pas , *ver* de fromage ; mais dites , *mite* , s. f.

**VERGETTE.** Brosse pour les habits. Ce mot doit toujours être au pluriel, à moins qu'il ne soit employé comme terme de blason : voilà des vergettes excellentes.

**VERNOGE.** Cet endroit est *vernoge*, c'est-à-dire, humide et peu éclairé du soleil. Nous n'avons point de mot en français qui rende ces deux idées à la fois ; il faut se servir de plusieurs mots pour les exprimer.

**VERS.** Paroles cadencées. On ne fait pas sentir l's, à moins que le mot suivant ne commence par une voyelle.

**VESSICATOIRE.** Médicament qu'on met sur la peau, pour faire venir des vessies ; dites, *vésicatoire*, s. m., en ne mettant et ne prononçant qu'une s, qui a le son du z, puisqu'elle est entre deux voyelles.

**VÊTIR.** On se trompe sur la conjugaison de ce verbe ; ne dites pas, je *vétis*, tu *vétis*, il *vétit* ; nous *vétissons*, vous *vétissez*, ils *vétissent* ; dites, je *vêts*, tu *vêts*, il *vêt* ; nous *vêtons*, vous *vêtez*, ils *vêtent* ; je *vétais*, et non pas je *vétissais* ;

dites , que je *vèle* ; que je *vélisse* , au subjonctif. Observez que le premier *e* est ouvert, et qu'il est marqué d'un accent circonflexe , ainsi que dans *revêtir* , qui est son composé

**VICOTER.** Vivre petitement , subsister pauvrement et avec peine ; dites , *vivoter*.

**VIEILLE.** Instrument ; dites , *vielle* , s. f. en retranchant le second *i* , attendu que les *l* ne sont pas mouillées. Fanchon la *vicieuse*. Le mot *vielle* signifie une femme avancée en âge.

**VIEUILLERS.** Fleurs dont le bouton est gros et aplati , dont les unes sont blanches , d'autres sont marbrées , violettes ou jaunes ; dites , *giroslees*. On appelle *violiers* les fleurs qui croissent sur les murs , et *giroslees* celles que l'on cultive dans les jardins.

**VIGOUREUSE.** Sorte de poire d'hiver ; dites , *virgouleuse* , s. f.

**VILITÉ.** La vilité d'un prix , de la matière , d'un cœur ; dites , *vileté* , s. fém. , formé de l'adjectif féminin *vile*.

**VILLE.** Il est à la *ville*, c'est-à-dire, qu'il n'est pas à la campagne; il est en *ville*, c'est-à-dire, qu'il n'est pas chez lui.

**VINGT** et **CENT** n'admettent la marque du pluriel que lorsqu'ils sont précédés d'un nombre sans être suivis d'un autre. Dans *vingt* hommes et *cent* hommes il ne faut pas d'*s*, parce que *vingt* et *cent* ne sont pas précédés d'un nombre. Dans *quatre-vingts* hommes, deux *cents* hommes il faut une *s*, parce que *vingt* et *cent* sont précédés d'un nombre, sans être suivis d'un autre. Dans *quatre-vingt-un* hommes, deux *cent un* hommes, il ne faut pas d'*s*, parce que ce n'est pas assez pour l'admettre que *vingt* et *cent* soient précédés d'un nombre, il faut encore qu'ils n'en soient pas suivis.

**VIPÈRE.** Un *vipère*. Ce mot est féminin; dites, une *vipère*.

**VIREBROQUIN.** Outil d'artisan, qui sert à percer; dites, *virebroquin*, s. m.

**VIS.** Rainure pratiquée dans le fer ou le bois. Ce mot est féminin; dites, une

*vis*, en prononçant l's finale : la *vis* d'un pressoir.

- **Vis-à-vis.** J'ai eu des torts *vis-à-vis* de cette personne. Cette faute a été relevée par Voltaire. *Vis-à-vis* ne doit jamais s'employer dans le sens d'*envers* ni d'*à l'égard*. Ne dites donc pas : il est bienfaisant *vis-à-vis* de lui ; mais dites, *envers* lui. On se sert de *vis-à-vis* dans les rapports physiques : il est logé *vis-à-vis* de votre maison.

**VITAILLÉS.** Provision de *vitailles* ; vivres pour hommes ; dites, *victuailles*, subst. fém. pl.

**VOILÀ.** On confond souvent les mots *voici*, *voilà*. Le dernier marque une chose plus éloignée, *voici* une chose plus près. *Voilà* ce que j'avais à vous dire ; *voici* ce que j'ai à vous dire. Il en est de même des mots *ceci*, *cela*. *Ceci* signifie cette chose-ci ; *cela*, cette chose-là.

**VOIR.** Voyons *voir*. Ce pléonasmе, généralement employé, est absurde. Le premier des deux mots suffit. Je pense que le mot *voir* est une abréviation de

l'ancien adverbe *voire*, le *nimirum* des latins ; on se sert en mille occasions de ce mot explétif, attends-*voir*, regarde-*voir*. Dans je *n'y vois goûte*, l'y est une faute par son inutilité.

**VOUI.** Particule d'affirmation, opposée à *non*. Ce mot s'écrit et se prononce sans *v*, dites, *oui*.

**VOYAGE** de bois, de charbon ; dites, *voie* de charbon.

**VIDE.** On écrit et l'on prononce maintenant, *vide*, *vider*.

**VUIT.** Nombre. Ecrivez et prononcez *huit* ; l'*h* de ce mot est aspirée : le *huit* du mois.



## X

**CETTE** lettre se prononce de plusieurs manières. Elle a le son du *cs* dans *Alexandre*, *axiome* ; du *gz* dans *examen*, *exhorter* ; de l'*s* dans *Auxonne* ; du *z* dans *deuxième*, *sixième*, *dixième*, etc. On ne

doit pas la faire sentir dans les mot *eux*, *ceux*, à moins qu'elle ne se lie avec une voyelle. Elle sonne comme une *s* à la fin des mots *dix*, *six*; s'ils finissent le sens autrement, elle est nulle. Enfin, elle se fait entendre comme *cs* dans *phénix*, *préfix*, *Astianax*.

~~~~~

## Y

**L**'*y* est quelquefois un signe d'étymologie, comme dans *mystère*, *symbole*, *hypocrite*; d'autrefois il remplace deux *i*, ainsi que dans *citoyen*, *royaume*, *ayant*, *rayon*, *envoyer*. Hors de ces deux cas on ne doit pas s'en servir.

**YEUX.** Doit-on dire entre quatre *z'yeux* ou entre quatre *yeux*, sans faire entendre le son d'un *z*? Cette question fut l'occasion d'un pari entre deux négocians de Lyon. L'un soutint qu'il n'était pas permis de dire entre quatre *z'yeux*. L'autre prétendit que le dictionnaire de l'Académie autorisait cette liaison, pour la douceur

du son ; on ouvrit le dictionnaire dont il invoquait l'autorité , et il eut gain de cause , puisqu'on trouva sa justification dans un vocabulaire français. Le vaincu voulut prendre sa revanche aux dépens de quelqu'autre ; il répétait sans cesse cette locution , en faisant une liaison vicieuse ; elle fut relevée ; le vaincu renouvela le pari , et prit le parti opposé à celui qu'il avait défendu , bien persuadé qu'il ne pouvait pas perdre deux fois , en soutenant deux propositions entièrement contradictoires ; mais son adversaire usa de prudence ; car , sans recourir à l'autorité d'un dictionnaire , il s'adressa à M. Urbain Domergue , qui décida que *quatre* n'étant pas terminé par une *s* , on ne pouvait pas dire entre quatre *z'yeux* ; qu'à la vérité on ne prononçait pas toujours toutes les lettres ; mais qu'on ne faisait jamais entendre celles qui n'étaient pas écrites. Il donna même le désaveu de l'auteur du dictionnaire prétendu de l'Académie , ou plutôt l'aveu de son erreur , et le négociant fut condamné pour avoir dit *oui* , comme pour avoir dit *non*.



## Z

La *z* est la marque ordinaire de la deuxième personne du pluriel dans les verbes, comme dans vous *lisez*, vous *ferez*. Cette lettre termine les mots *nez*, *chez*, *assez*.

ZÉPHYR. Quand ce mot est écrit de cette manière, il signifie l'haleine des zéphirs, alors il peut prendre le nombre pluriel. *Zéphire*, signifiant l'amant de Flore, ne prend ni article ni pluriel, et se termine par un *e* muet.



## &amp;

Ce signe n'est plus en usage pour exprimer la conjonction copulative; on se sert des deux lettres *et*.

Il convient d'observer que la conjonction *et* se prononce d'une manière moins ouverte que le verbe *est*, c'est l'avis de M. Domergue.

FIN.

# L I V R E S

*Pour l'instruction de la Jeunesse , qui se trouvent chez les mêmes Libraires.*

**A**RITHMÉTIQUE complète et démontrée dans tous les cas possibles, par Bardoux, nouv. édit. dédiée à S. M. l'Empereur et Roi, et ornée de son portr. 1 vol. in-8. de plus de 600 pages. *Lyon*, 1806.

**A**RT (l') de tenir les livres en parties doubles, par Ruelle, ouvrage le plus clair et le plus simple, in-4. *Lyon*, 1805.

**C**HOIX de beaux exemples, tirés des auteurs anciens et modernes, pour l'instruction et l'amusement de la jeunesse, 1 vol. in-12. *Lyon*, 1807.

**D**ICIONNAIRE portatif des rimes, précédé d'un traité de la versification française, 1 vol. petit in-12. de 300 pages. *Lyon*, 1809.

**D**OCTRINE CHRÉTIENNE, en forme de lecture de piété, à l'usage des maisons d'éducation et des familles chrétiennes, par M. l'abbé Lhomond, in-12. *Lyon*, 1809.

**É**COLE DES MŒURS, par l'abbé Blanchard, nouv. édit. 3 vol. in-12. *Lyon*, 1808.

————— ou maximes de la sagesse, par le même, édit. considérablement augmentée, 6 vol. in-12. *Lyon*.

**É**COLIER (l') vertueux, par M. l'abbé Proyard, 1 vol. in-18.

**E**DUCATION CHRÉTIENNE, ou préceptes pour l'éducation des deux sexes, par l'abbé Blanchard, 2 vol. in-12. 1807.

**E**DUCATION des filles, par M. de Fénelon, nouvelle édition, ornée d'un fort beau portrait, in-18. *Lyon*, 1809.

**ÉLÉMENTS** de la grammaire latine, à l'usage des lycées et collèges, par Lhomont, nouv. édit. soigneusement exécutée, et dans laquelle on a inséré quelques verbes irréguliers, pour en faciliter la conjugaison aux commençans, in-12. *Lyon*, 1809.

**ÉLÉMENTS** de la grammaire française, par le même, in-12. *Lyon*, 1808.

**ENCYCLOPÉDIE** des enfans, ou abrégé de toutes les sciences, nouv. édit. considérablement améliorée, dans la géographie, l'histoire, la mythologie, les mathématiques, l'histoire naturelle, la physique, la chimie, etc. etc., par Masson, 1 vol. in-8. avec cartes et fig. *Paris*, 1807.

**GÉOGRAPHIE** dramatique, ou dialogues amusans et instructifs sur la géographie, propres à être représentés dans les pensionnats et les familles, par L. F. Jauffret, 1 vol. in-12. *Lyon*, 1807.

**GRAMMAIRE** à l'usage de la jeunesse, où sont développées clairement et succinctement toutes les règles de la langue française, suivant les meilleurs auteurs, par Bardoux, nouv. édit. *Lyon*, 1807.

**HISTOIRE** de Pierre du Terrail, dit le Chevalier BAYARD, sans peur et sans reproches, par Guyard de Berville, nouvelle édition, enrichie d'un fort beau portrait, 1 vol. in-12. *Lyon*, 1809.

**HISTOIRE** abrégée de la religion, avant la venue de J. C. par M. l'abbé Lhomond, 1 vol. in-12. bien imprimé. *Lyon*, 1809.

**LETRES** de Pline le jeune, suivies du panégyrique de Trajan, par le même, traduction de M. de Sacy, de l'Académie française, avec le texte en regard, 3 vol. in-12. *Paris*, 1808.

**MÉTHODE** plus claire et plus détaillée, à l'usage des lycées et écoles secondaires, par Tricot, maître ès arts et de pension en l'ancienne université, in-12. *Lyon*, 1809.

**MOLIÈRE** de la jeunesse, ou comédies choisies de Molière, rendues propres à être représentées dans

- les pensionnats et dans les familles, par L. F. Jauffret, 1 vol. in-12. *Lyon*, 1807.
- MORALE (la) en action, 1 vol. in-12. orné de 6 belles gravures. *Paris*, 1810.
- NEWTON (le) de la jeunesse, ou dialogues instructifs et amusans entre un père et sa petite famille, sur la physique, l'astronomie et la chymie, ouvrage qui met les lois et les phénomènes de la nature à la portée des conceptions les moins formées, et des personnes sans instruction, traduction de l'Anglais, de T. P. Bertin, seconde édit. considérablement augmentée, 6 vol. in-18. fig. *Paris*, 1808.
- ORNEMENS (les) de la mémoire, ou les traits brillans des poètes français les plus célèbres, 1 v. in-12.
- PARNASSE latin moderne, ou choix des meilleurs morceaux des poètes latins modernes qui se sont le plus distingués depuis la renaissance des lettres jusqu'à nos jours, avec leur notice et la traduction française en regard, à l'usage des professeurs de latinité, par J. BRUNEL d'Arles, ancien professeur de belles-lettres, dédié à M. FOURCROY, conseiller d'état, directeur général de l'Instruction publique; 2 vol. in-12. de 500 pages chacun, bien imprimés, sur pap. fin. *Lyon*, 1808.
- PRINCIPES généraux et raisonnés de la grammaire française, par Restaut, nouv. édit. 1 vol. in-12.
- THÉÂTRE des maisons d'éducation, par L. F. Jauffret, 1 vol. in-12. *Lyon*, 1807.
- VEILLÉES (les) du Pensionnat, contenant des dialogues destinés à être représentés dans les maisons d'éducation, et des contes propres à instruire et à amuser la jeunesse, 1 vol. in-12. *Lyon*, 1808.
- VOCABULAIRE (nouveau), ou dictionnaire portatif de la langue française, rédigé d'après les dictionnaires et les écrivains les plus estimés, par J. L. B. Cormou et J. L. Piestre, troisième édit. augmentée et entièrement refondue, 1 vol. in-8. de 824 pages, à

deux colonnes , petit-texte neuf , beau papier.  
*Lyon* , 1810.

VOCABULAIRE (nouveau) , ou dictionnaire portatif de la langue française , avec le latin et la prononciation à côté de chaque mot , par J. F. Rolland , seconde édition augmentée d'un grand nombre d'acceptions de mots de tous genres , etc. etc. 1 vol. in-8. d'environ 1000 pages , sur caractère petit-texte , à deux colonnes. *Lyon* , 1809.



## NOUVEAUTÉ.

LETRES A MA FILLE sur mes promenades à *Lyon*.  
*Rives droite et gauche de la Saône* , 2 vol. in-18.  
de 250 pages chacun , très-bien imprimés sur beau papier. *Lyon* , 1810.

Ces deux volumes ne sont pas composés seulement des lettres qu'on a déjà lues dans les bulletins de *Lyon* , mais encore de plusieurs notes historiques , intéressantes et curieuses.

Ils seront suivis très-incessamment de deux autres volumes contenant la description des *deux rives du Rhône*.

Le format in-18 a paru aux éditeurs plus commode et plus portatif ; c'est par cette raison qu'ils l'ont adopté , cet ouvrage étant destiné particulièrement à servir de guide aux étrangers et à ceux qui veulent se promener à *Lyon* ou sur les bords des deux fleuves , dont l'auteur a décrit presque tous les monumens et toutes les maisons de campagne.

F I N.

# ERRATA, CORRECTIONS ET ADDITIONS.

Page 8. *Affairé* : ce mot est français, mais il est du style familier.

Page 53. *Broche de bas* : cette locution vieillit, mais il est permis de s'en servir.

Page 60. *Caleçon* : ce mot s'emploie au singulier et au pluriel.

Page 61. *Carnacière*, écrivez *carnasière*.

Page 87. *Damoiseau*, se dit aussi de celui qui fait le beau, suivant le Dictionnaire de Trévoux.

Page 90. *Défier à*, n'est pas français; dites, *défier quelqu'un*.

Page 99. *Donner. C'est à moi à faire*, en parlant de celui qui donne les cartes. *A qui est-ce à faire?* sont des expressions exactes.

Page 100. *Tenez-vous droit*, Mademoiselle; dites, *tenez-vous droite*.

Page 104. *Botte de fil*; dites, *écheveau*.